

PANEL SOCIO-ECONOMIQUE

"LIEWEN ZU LËTZEBUERG"

DOCUMENT PSELL N° 118

AVRIL 1999

ACTIVITE PROFESSIONNELLE, ACTIVITE FAMILIALE : LES CHOIX DES FEMMES LUXEMBOURGEOISES

Analyse qualitative de 29 entretiens

par

Anne AUBRUN

Monique BORSENBURGER

Sylviane BREULHEID

Ferny HENTGES

Blandine LEJEALLE

Guy MENARD

Monique PELS

Mireille ZANARDELLI

CEPS/Instead

Differdange

Grand-Duché de Luxembourg

1999

Présentation du programme P S E L L . 2

Les informations présentées dans ce cahier proviennent du programme PSELL.2 développé par la Division "Population et Ménages" du C.E.P.S./Instead. Le Grand-Duché de Luxembourg dispose d'un instrument exceptionnel permettant de connaître les conditions d'existence des personnes et des ménages qui y vivent depuis 1985 : le panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg" (PSELL).

Dans le cadre de ce programme, de nombreuses informations sont récoltées chaque année sur les principaux aspects de la vie de la population du pays :

- conditions de logement, équipement et composition des ménages
- principales dépenses
- précarité
- endettement
- position scolaire des enfants
- position socioprofessionnelle des adultes
- revenus, ...

En 1994, cette étude a fêté son dixième anniversaire. Sur le plan scientifique, cet événement représentait certainement un succès parce qu'il est très rare qu'un même programme de recherche puisse être développé sur une période aussi longue. Une large part de ce succès revient toutefois aux milliers de personnes qui, au fil des années, ont accepté de recevoir chez elles nos enquêteurs et de participer à ce vaste programme ; par leur contribution, elles ont permis de réunir un capital de connaissances inestimable, couvrant dix ans de la vie de la population de notre pays.

Les données récoltées ont déjà fait l'objet de nombreuses études publiées pour la plupart au CEPS/Instead dans les séries suivantes :

- ☞ Documents PSELL (voir liste en annexe)
- ☞ Notes de Recherche
- ☞ PSELL INFO
- ☞ ECOCEPS.
- ☞ Population & Emploi - Série "Conditions de vie"

A partir de 1994, l'échantillon de l'étude a été renouvelé. Il compte désormais 8232 personnes réparties dans 2978 ménages (avant pondération). Cet échantillon évolue comme la population du pays. Il prend en compte les naissances, l'immigration, les mariages, les décès et l'émigration.

Pour plus d'informations

(I. BOUVY)

Tel: (00 352) 58 58 55- 513

Fax: (00 352) 58 55 60

Document produit par le

CEPS/Instead

*Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
B.P. 48 - L 4501 Differdange*

Président : Gaston Schaber

Ont participé à cette étude pour :

1. L'élaboration de la problématique et la préparation du guide d'entretien :	A.Aubrun, S.Breulheid, F.Hentges, B.Lejealle, G.Menard, M.Pels, M.Schmit, M.Zanardelli
2. La réalisation des entretiens :	F.Hentges, M.Pels, M.Schmit
3. La traduction et retranscription des entretiens :	I.Bouvy, F.Hentges, B.Lejealle, R.Maas, M.Pels, A.Weber
4. L'analyse de contenu des entretiens :	A.Aubrun, M.Borsenberger, S.Breulheid, F.Hentges, B.Lejealle, G.Menard, M.Pels, M.Schmit, M.Zanardelli
5. La rédaction du rapport :	A.Aubrun, M.Borsenberger, S.Breulheid, F.Hentges, B.Lejealle, G.Menard, M.Pels, M.Zanardelli
6. La présentation du rapport :	I.Bouvy
7. Le travail documentaire :	A.Aubrun

Remerciements

Nous tenons à remercier tout particulièrement les 29 femmes qui ont accepté de participer à cette étude. C'est sur la base de ces 29 entretiens que ce rapport a pu être réalisé.

Nous tenons également à remercier les traducteurs et tout particulièrement Isabelle Bouvy pour le travail fastidieux et minutieux de traduction et de retranscription simultanée sur traitement de texte des entretiens.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	POURQUOI UNE ENQUETE QUALITATIVE SUR LES DETERMINANTS DE L'ACTIVITE FEMININE ?	5
CHAPITRE I	CAPACITE FINANCIERE DU MENAGE ET MARCHE DU TRAVAIL	15
1.	Capacité financière du ménage et activité féminine	17
2.	Marché du travail et reprise d'activité	28
CHAPITRE II	QUALIFICATION ET FORMATION	35
	Formation de base et formation continue	37
CHAPITRE III	MARI ET ENFANTS	49
1.	Place du mari, du compagnon, du père ou de l'homme	51
2.	Projet éducatif des enfants	59
CHAPITRE IV	VIE QUOTIDIENNE	69
1.	Tâches familiales et domestiques	71
2.	Activités sociales et loisirs	76
CHAPITRE V	POIDS DU PASSE ET REGARD DES "AUTRES"	83
1.	Poids du passé et de l'enfance	85
2.	Vision de "l'autre" et vision de soi	94
CHAPITRE VI	POLITIQUES SOCIALES ET FAMILIALES	99
1.	Aperçu de la politique familiale au Luxembourg	101
2.	Politiques sociales et familiales	105
CONCLUSION ET SYNTHESE DES RESULTATS		111
1.	Les souhaits des femmes interrogées	113
2.	Le travail des femmes : choix entre activités familiales et professionnelles	116
METHODOLOGIES		125
1.	Méthodologie de l'étude	127
2.	Méthodologie de l'enquête : les travaux préparatoires à l'enquête et la collecte des informations	134
BIBLIOGRAPHIE		143
1.	Bibliographie	145
2.	Travaux du CEPS/Instead sur le thème des femmes	147

INTRODUCTION

**POURQUOI UNE ANALYSE QUALITATIVE SUR LES
DETERMINANTS DE L'ACTIVITE FEMININE ?**

INTRODUCTION

Pourquoi une analyse qualitative sur les déterminants de l'activité féminine ?

Partant d'un constat statistique des plus objectifs, la prédominance de l'activité professionnelle masculine sur l'activité féminine, le domaine de recherche concernant les différences entre hommes et femmes dans la sphère professionnelle reste un vaste champ d'analyse à explorer. Outre les grands lieux communs connus sur la question, la modélisation statistique de ces différences révèle des explications bien plus complexes.

Les antécédents historiques de cette inégalité entre hommes et femmes sont nombreux. Alors que les obstacles juridiques ont quasiment tous été levés aujourd'hui, quels sont encore les effets de ces distorsions ? Les jeunes filles accèdent aujourd'hui au même système d'enseignement que les garçons et ne devraient donc pas connaître de parcours scolaire et professionnel différents. Pourtant, il reste des inégalités tant dans la pratique même d'une activité professionnelle que dans le contenu de cette activité. Cette différence entre hommes et femmes, bien que de moins en moins visible parmi les nouvelles générations, demeure encore bien marquée dans les faits au Luxembourg. Le Luxembourg est, en effet, un des pays européens où l'activité féminine est la plus faible. Pourquoi ? Quels sont les blocages à son développement ? Quelles en sont les raisons d'un point de vue individuel ?

La problématique n'est pas nouvelle ; il n'en demeure pas moins que la réponse à ces questions est loin d'être simple. Pour preuve de la complexité à analyser des comportements humains, nous pouvons rappeler les principaux résultats de deux études réalisées à ce sujet. Ces deux études avaient pour objet de modéliser les facteurs déterminants de l'activité féminine. La même méthode statistique a été appliquée à deux bases de données différentes couvrant la même population.

- La première étude a utilisé les données de l'Enquête Forces de Travail¹. Succinctement, les résultats sont les suivants :
la probabilité d'exercer une activité professionnelle est d'autant plus élevée que l'on rencontre au moins l'une de ces caractéristiques :
 - la femme est jeune ;
 - elle n'est pas mariée ;
 - elle n'a pas la charge d'un enfant de moins de 5 ans ;
 - elle détient un niveau de formation élevé ;
 - elle est de nationalité portugaise.

¹ Les thèmes développés dans cette enquête concernent l'emploi, l'activité professionnelle, les conditions de travail et le chômage au Luxembourg. Elle est réalisée chaque année par le STATEC et commanditée par EUROSTAT. Cette même enquête est reproduite dans de nombreux pays de l'OCDE. L'enquête concerne la population **résidant** sur le territoire luxembourgeois. Elle ne concerne donc pas les travailleurs frontaliers.

L'ensemble de ces éléments explique environ 26% de la variance totale observée. En d'autres termes, 74% des différences observées entre le fait d'exercer ou non une activité professionnelle restent inexpliqués. Ce pourcentage élevé de facteurs indéterminés pose de multiples interrogations quant au phénomène expliqué ou quant à la méthode utilisée.

- La seconde étude utilisant la même méthode d'analyse reposait sur les données du PSELL II de 1997¹. Les informations contenues dans ce panel ont permis une meilleure approche du problème sans toutefois fournir un résultat très satisfaisant puisque 44% des différences observées sur la situation vis-à-vis de l'activité professionnelle sont expliquées par les facteurs énumérés ci-dessous. La probabilité d'exercer une activité professionnelle pour une femme est d'autant plus élevée que :
 - la femme est célibataire, veuve, divorcée ou séparée ;
 - le taux d'endettement du ménage est supérieur à 20% du revenu total du ménage ;
 - la femme a moins de 45 ans ;
 - la femme est portugaise ;
 - la femme a un niveau de formation élevé, c'est-à-dire qu'elle détient un diplôme de Technicien Supérieur, un brevet de maîtrise artisanale ou un diplôme supérieur à Bac+2 ;
 - la femme n'a pas d'enfant à charge ;
 - le plus jeune de ses enfants, si elle en a, est âgé de plus de 14 ans ;
 - le ménage n'est pas propriétaire de son logement ;
 - le ménage n'habite pas une ville moyenne.

C'est à cette étape de l'analyse qu'apparaît la nécessité de recourir à d'autres méthodes d'exploration pour élargir la connaissance de ces facteurs indéterminés. L'**analyse qualitative** nous est apparue comme une des méthodes envisageables pour aller plus loin dans cette exploration. Grâce aux informations récoltées au cours d'entretiens qualitatifs poussés, nous espérons donc mettre à jour certains facteurs (jusqu'ici méconnus) susceptibles de renforcer le niveau d'explication de l'activité professionnelle des femmes..

➤ *Objectifs de l'étude*

Très concrètement et succinctement, voici la question à laquelle nous ne pouvons entièrement répondre sur base des statistiques disponibles et à laquelle nous voudrions apporter de nouveaux éléments :

¹ Le panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg" (PSELL) permet de connaître les conditions d'existence des personnes et des ménages qui vivent sur le territoire luxembourgeois. Chaque année, les ménages et individus sont interrogés sur les principaux aspects de la vie. A partir de 1994, l'échantillon de l'étude a été rénové. Cet échantillon évolue comme la population du pays. Il prend en compte les naissances, l'immigration, les mariages, les décès et l'émigration.

*Quelles sont les motivations de l'activité professionnelle féminine
et quels sont les obstacles rencontrés pour l'exercice de cette activité ?*

Cet objectif principal impose dès le départ une double direction d'étude : si nous nous attachons à décrypter les déterminants de l'activité féminine au Luxembourg, la population cible de notre étude ne doit pas se limiter aux femmes **actives** mais s'élargir aux femmes **inactives** professionnellement. En fait, c'est surtout le processus du passage de l'activité à l'inactivité professionnelle et, inversement, de l'inactivité à l'activité qu'il est intéressant de décomposer. Les motivations de l'activité féminine ne peuvent pas être dissociées des motivations de l'inactivité féminine. C'est la comparaison des coûts et des avantages de l'une et l'autre de ces situations d'un point de vue tout à fait personnel, qui peut être déterminante dans le choix des femmes.

En fait, c'est davantage le **processus** de décision d'exercer ou non une activité professionnelle qui devient l'objet de la recherche, que la situation de la femme à un moment donné par rapport à cette activité. L'analyse qualitative tente justement de mettre en relief les **mécanismes**, les événements qui conduisent à cette situation objective.

Les femmes ont pris, un jour, la décision d'exercer ou non une activité professionnelle, individuellement ou en couple, dans un contexte de choix ou de contrainte. Cette analyse conduit également à déterminer le niveau de liberté des femmes dans la prise de décision.

Implicitement, nous supposons :

- que certaines femmes qui n'exercent pas d'activité professionnelle aimeraient exercer une telle activité. Cependant, elles sont dans l'impossibilité de le faire en raison de contraintes qu'elles considèrent insurmontables. Elles décident "rationnellement", plus qu'elles ne choisissent, de ne pas exercer d'activité professionnelle. Elles sont opposées à la décision qu'elles prennent mais n'en choisiraient pas d'autre, compte tenu des avantages et inconvénients de cette situation. Il leur semble préférable pour elles, et bien souvent sous-entendu pour leur famille, de ne pas travailler à l'extérieur ;
- inversement, nous supposons qu'il existe certaines femmes exerçant une activité professionnelle qui désirent diminuer leur temps de travail ou tout simplement arrêter de travailler mais qui sont également dans l'impossibilité de le faire.

En résumé, notre principale hypothèse est la suivante : les contraintes et limites à la liberté individuelle font trop souvent pencher la décision des femmes vers une décision forcée. Quels sont ces obstacles ?

➤ **Hypothèses de l'étude**

De cette analyse qualitative, certains éléments de réponse quant à la recherche des déterminants de l'activité féminine sont attendus. Ayant déjà connaissance du phénomène étudié grâce à des études quantitatives antérieures, nous prévoyons que les éléments suivants seront abordés :

- la charge des enfants,
- les autres personnes à charge,
- la qualité de vie professionnelle,
- le travail domestique et familial,
- la participation du conjoint à ces tâches domestiques et familiales,
- la désincitation ou incitation de certaines mesures de politiques familiales et sociales.

A un niveau secondaire, nous attendons également des informations quant à l'impact du regard des autres et quant aux effets du système de représentation de chaque femme vis-à-vis d'elle-même et vis-à-vis des autres sur la décision.

Enfin, et surtout, nous attendons l'évocation de raisons dont nous n'avons encore pas supposé l'existence ou dont l'effet n'a pas encore pu être pris en compte quantitativement dans nos estimations.

➤ **Guide de l'entretien**

Un guide d'entretien commun aux femmes actives à la maison et aux femmes actives à l'extérieur¹ a été construit. Les détails de ce guide d'entretien sont développés dans l'annexe.

Ce guide s'articule autour des questions suivantes :

- Comment les femmes s'organisent-elles dans leur vie quotidienne ?
- Quels sont les obstacles au bon déroulement de leurs activités ?
- Quels obstacles n'arrivent-elles pas ou n'ont-elles pas réussi à surmonter ?
- Quels sont les problèmes qu'elles ont dû résoudre, ceux qui demeurent et les avantages qu'elles retirent de leur situation ?
- Quelles sont les concessions à faire pour mener à bien toutes leurs activités ?
- Quels aménagements devraient être créés pour faciliter cette conciliation ?

➤ **Limites de l'étude**

La lecture de ce rapport n'est possible qu'en ayant connaissance des limites de cette analyse et de quelques avertissements.

¹ Femmes actives à l'extérieur de la maison = femmes exerçant une activité professionnelle.

- **Limites liées au choix de 29 femmes**

Les conclusions développées dans ce rapport ne sont que le résultat d'une analyse fondée sur 29 entretiens de femmes.

La population de base sur laquelle repose l'analyse a été limitée à la catégorie suivante : il s'agit de femmes de nationalité luxembourgeoise de 30 à 55 ans. A partir de cette population de base, 29 femmes ont été choisies en fonction des critères suivants :

- la tranche d'âge,
- le niveau de formation,
- le fait d'exercer ou non une activité professionnelle,
- et :
 - pour celles qui ne travaillent pas : si elles pensent reprendre ou ne plus reprendre d'activité professionnelle,
 - pour celles qui travaillent : si elles ont ou non déjà interrompu leur activité.

Pour plus de détails sur la construction de cette typologie et le choix de ces 29 femmes, le lecteur peut se référer à l'annexe de ce rapport.

Si les résultats de ce rapport sont fortement dépendants du choix de ces 29 femmes, nous pouvons cependant supposer que la quantité d'informations non recensée dans ces entretiens reste faible. En effet, la sélection de 29 autres femmes aurait sans doute apporté des informations supplémentaires mais nous supposons également que, si les situations ne sont pas exhaustives, les mécanismes de décision doivent être singulièrement les mêmes.

- **Limites d'ordre méthodologique**

La diversité des âges des femmes interrogées nous invite à prendre quelques précautions dans la définition de l'objet d'analyse :

- l'événement étudié (la décision de ne pas ou de ne plus exercer d'activité professionnelle) n'est pas situé au même moment dans le temps pour toutes les femmes ; des effets de génération sont donc prévisibles ;
- le fait que ces femmes aient des biographies dont les durées sont différentes engendre un nombre variable de risques d'exposition à l'événement : en effet, des phénomènes de prise, reprise, interruption d'activité sont cumulables ; une deuxième interruption d'activité peut être vécue différemment d'une première interruption, de même pour les reprises ; ainsi la répétition de l'événement conditionnée au fait qu'il s'est déjà réalisé, entraîne un risque d'agglomérer des événements différents ;

- enfin, la perception du passé et sa retranscription à un moment postérieur à l'événement sont plus ou moins fiables en fonction, entre autres, de la durée qui sépare le moment de l'entretien et le moment de l'événement. Il existe deux effets trompeurs : un effet lié à la mémoire et un effet, conscient ou inconscient, lié à la rationalisation après coup d'un événement.

- **des biais liés à la mémoire :**

Une femme de 65 ans ayant interrompu son activité professionnelle lorsqu'elle avait 30 ans, l'ayant reprise à 48 ans puis s'étant interrompu définitivement au moment de la pension, pourra raconter deux expériences de l'événement étudié sachant que le premier événement sera évoqué selon la manière dont elle le perçoit au moment de l'entretien et non plus au moment de l'événement. En revanche, une femme de 32 ans ayant également interrompu son activité professionnelle à 30 ans nous parlera uniquement du processus de décision lié à cet événement. De plus, elle aura une approche différente de la femme de 65 ans car l'expérience qu'elle vit est récente et qu'elle ne dispose pas du même recul en nombre d'années que la femme plus âgée.

- **des biais liés à la rationalisation :**

Les raisons évoquées par les femmes pour justifier leur situation ne sont peut-être pas les éléments à l'origine de leur situation mais des éléments dits "rationalisés", c'est-à-dire des éléments qui accréditent leur situation et qui sont peut-être uniquement les conséquences et avantages de leur situation sans en être le réel élément "enclencheur". Cette rationalité peut être consciente ou inconsciente. Les femmes risquent d'adapter leur discours et leur argumentaire en conformité et cohérence avec leur situation. De plus, le décalage qui existe entre le moment de l'événement et le moment de l'entretien complique la détermination des causes et des effets.

Par exemple, au cours d'un entretien, une femme déclare avoir arrêté de travailler à 23 ans pour s'occuper de son nouveau-né ; 25 ans plus tard, elle raconte son histoire et justifie sa décision par le fait qu'elle voulait s'occuper personnellement de son enfant. Or, dans la suite de l'entretien, on se rend compte qu'elle n'aimait pas son travail et qu'elle n'a eu aucune difficulté à le quitter. Quel est l'élément déclencheur le plus important dans sa décision ? Quel est le poids à accorder à chacun de ces éléments ? Et n'existe-t-il pas d'autres facteurs non révélés qui, par leur combinaison, conduisent la femme à arrêter son activité professionnelle et surtout à ne plus la reprendre ?

Nous sommes dépendants du discours des femmes et nous devons nous soumettre au contenu de leur histoire et à leur mémoire.

➤ *Avertissements*

- Ce rapport est résolument un travail de groupe : la multiplicité et la diversité des collaborateurs est un élément indispensable à la recherche d'un maximum d'objectivité. Ces précautions ne garantissent jamais l'entière objectivité de l'analyse mais tentent de s'en approcher. La rédaction se prêtant cependant peu à ce type de collaboration, le lecteur percevra sans doute la diversité des plumes qui ont participé à ce rapport.
- Le vocabulaire utilisé dans ce rapport mérite d'être précisé pour lever toute ambiguïté lors de la lecture de ces textes : toutes les femmes sont dites "actives", les unes, principalement dans une activité professionnelle (femmes actives **à l'extérieur**), les autres, principalement à la maison (femmes actives **à la maison** ou **au domicile**). Il ne faudra donc pas confondre les femmes actives à la maison ou au domicile, c'est-à-dire les femmes au foyer, avec les femmes qui effectuent leur activité professionnelle à domicile que l'on appelle fréquemment le travail à domicile.
- L'analyse minutieuse du discours de 29 femmes pousse, parfois involontairement, l'analyste à considérer ces entretiens comme un ensemble fini et représentatif de l'ensemble des femmes. La tendance à généraliser et à quantifier les situations décrites est un biais particulièrement difficile à évincer. Certains passages dans ce rapport semblent emprunter ce biais mais le lecteur doit garder à l'esprit que ce type d'analyse n'a pas pour objectif de quantifier ou de généraliser les situations mais d'en extraire le plus de diversité possible. Il est, en effet, difficile d'éviter, dans les analyses, le recours à des expressions du type "certaines femmes", "beaucoup de femmes", "la majorité des femmes". Rappelons donc que ces expressions se rapportent à l'ensemble des 29 entretiens et non pas à l'ensemble des femmes luxembourgeoises de 30 à 55 ans.

➤ *Contenu du rapport*

L'analyse des entretiens a permis de dégager 6 thèmes centraux dans la prise de décision des femmes vis-à-vis de leur statut d'activité :

- la situation financière du ménage, sa capacité à subvenir à ses besoins sans l'activité professionnelle de la femme et la situation du marché du travail en rapport avec les compétences de la femme ;
- le niveau de formation de base et la formation continue ;
- le rôle du conjoint et des enfants ;
- l'importance des tâches domestiques, familiales, sociales et les loisirs ;
- le poids du passé et l'impact du regard des autres ;
- l'impact des mesures de politiques sociales et familiales.

Afin de faciliter la lecture du rapport, le lecteur trouvera une synthèse des éléments développés en début de chaque partie.

Les méthodologies d'étude et d'enquête suivent la conclusion et la synthèse des résultats.

CHAPITRE I

**CAPACITE FINANCIERE DU MENAGE
ET MARCHE DU TRAVAIL**

I. CAPACITE FINANCIERE DU MENAGE ET MARCHE DU TRAVAIL

1. CAPACITÉ FINANCIÈRE DU MÉNAGE ET ACTIVITÉ FÉMININE

Synthèse

La situation financière du ménage et le projet éducatif sont les deux piliers de l'activité féminine. Le projet éducatif apparaît dominant pour la majorité des femmes. Celles qui sont obligées de travailler pour des raisons financières vivent cette situation sur le mode du conflit par rapport à leur désir éducatif. Toutefois, l'exercice d'une profession peu qualifiée, donc moins bien rémunérée, et les coûts qui y sont liés, conjugués au système d'imposition pratiqué, incitent les femmes à rester à domicile.

La présence d'un conjoint est un élément déterminant dans le choix d'exercer une activité professionnelle. Les femmes vivant seules ont l'obligation d'exercer un emploi pour s'assurer une sécurité matérielle. Elles éprouvent davantage de craintes pour leur avenir que les femmes vivant en couple. Pour ces dernières, l'apport du revenu du mari apporte la sécurité matérielle nécessaire. Néanmoins, cette dépendance financière peut être mal vécue. Elle est parfois atténuée par l'exercice d'une activité accessoire rémunérée mais elle devient pénible lorsque le couple est peu stable. La perspective d'un divorce amène les femmes à se projeter dans une situation financière précaire.

Dans le choix d'exercer ou non une activité professionnelle, le bien-être des enfants reste un critère déterminant. Il peut cependant conduire à des décisions opposées. Pour les unes, le bien-être de l'enfant est lié à la présence de la mère au foyer tandis que pour les autres, il dépend des conditions matérielles dans lesquelles vit la famille. Cette décision est généralement prise bien avant l'arrivée d'un enfant et en fonction de son propre passé ou de celui de son conjoint.

Le cas de femmes n'ayant **jamais** exercé d'activité professionnelle est relativement rare, tout autant que celui de femmes n'ayant jamais interrompu leur activité professionnelle. Entre ces deux extrêmes, les trajectoires de vie des femmes sont beaucoup plus nuancées.

La capacité financière du ménage est un élément décisif et préalable à la décision des femmes d'exercer une activité professionnelle : la question du choix et toute la problématique développée dans cette étude n'ont pas lieu d'être lorsque les moyens financiers de la femme et du ménage ne permettent pas d'accéder à ce choix. Deux types de femmes se dégagent clairement au-delà de toute idée de choix : les femmes sans conjoint et les femmes avec conjoint. C'est parmi les femmes avec conjoint que la question du choix peut (mais pas nécessairement) se poser. Selon le niveau de revenus et d'autres éléments pesant sur le budget du ménage, les femmes avec conjoint arbitrent leur décision entre le projet éducatif qu'elles envisagent pour leurs enfants et leur goût à développer une activité professionnelle extérieure. Le goût ou plaisir au travail est fortement dépendant du niveau de formation mais aussi d'un intérêt très personnel pour le travail potentiel à exercer.

1.1. Les femmes sans conjoint

Toutes les femmes sans conjoint ne travaillent pas. Le mécanisme de décision reliant activité professionnelle et besoins financiers s'effectue pour les femmes sans conjoint de la même manière qu'il s'effectue chez les femmes avec conjoint. Avoir ou non les moyens financiers de vivre sans exercer d'activité professionnelle rémunérée reste l'élément décisif de leur choix. Si le processus du choix paraît plus évident chez les femmes avec conjoint, il reste possible pour les femmes vivant seules. En effet, parmi ces femmes seules, il s'en trouve qui ont la possibilité de vivre avec des moyens financiers suffisants sans travailler ; il s'agit notamment des femmes veuves bénéficiant d'une pension de survie.

- ***Le veuvage et la nécessité d'un nouveau choix***

Le décès d'un conjoint ne place pas toutes les femmes dans la même situation : selon le montant des pensions de survie, les femmes veuves disposent d'avantages monétaires plus ou moins conséquents.

La plupart de ces femmes n'exerçaient plus d'activité professionnelle au moment du décès de leur conjoint car elles avaient quitté le marché du travail relativement jeunes. Sans emploi, sans ou avec peu de ressources, le décès du conjoint place ces femmes, encore en âge de travailler, devant une nouvelle alternative et perturbe le processus qui était déjà engagé. Pour certaines, il suscite la confrontation à une nouvelle direction de vie : *"Si mon mari était toujours vivant, je n'aurais jamais pensé à retravailler"*. Elles se retrouvent devant le même dilemme que les autres femmes : exercer ou non une activité professionnelle à l'extérieur. Le même processus de décision se met en place : *"Ai-je les moyens financiers de ne pas travailler à l'extérieur ?"*

Si la pension de survie n'est pas "suffisante", elles **doivent** travailler. Le seuil de satisfaction monétaire n'est cependant pas défini objectivement : la notion de satiété est relative. Avec un même niveau de revenu et des enfants encore à charge, l'une prendra la décision de travailler, l'autre, la décision inverse et toutes les deux dans le même objectif : le bien-être de leurs enfants. Quel est donc ce "bien" qu'elles pensent apporter à leurs enfants ? L'une pense que *"sans argent, je ne peux pas leur offrir grand chose ni préparer de bons repas"* et l'autre pense : *"Maintenant, ils grandissent en faisant des économies (...) c'est une bonne chose"* parce que *"lorsqu'ils ont beaucoup d'argent, ils croient que ce sera toujours ainsi"*. Toutes les deux, en usant du même argument, aboutissent à des conclusions contraires. C'est davantage une conception de la vie et de l'éducation de leurs enfants qui se cache derrière cette notion de "suffisance" monétaire. Cette notion de seuil subjectif de satiété est valable pour toutes les femmes, avec ou sans conjoint.

La motivation pour travailler à l'extérieur est parfois freinée par la perte d'une partie de la pension de survie en cas d'exercice d'une activité professionnelle : *"Quand mon mari est mort, ceux qui ont arrangé ma pension m'ont téléphoné une fois de Luxembourg et ils m'ont dit : Si vous travaillez, vous aurez moins de pension. Alors j'ai pensé, je vais aller travailler pour rien ! Je n'aurais pas gagné assez !"*. Cet arbitrage joue également dans la décision d'opter pour un emploi à temps partiel plutôt que pour un emploi à temps plein.

- ***Le célibat et l'obligation de gagner sa vie***

Les femmes célibataires sans conjoint passent par le même processus de décision que toutes les femmes, en ayant cependant des cartes différentes en mains. De leur part, le message est clair : *"Je ne suis pas mariée donc je dois avoir un revenu, ce qui veut dire que je suis obligée de gagner ma vie"*. La question de choix est quasiment incongrue.

Le sentiment d'indépendance acquis depuis un certain nombre d'années les renforce dans l'idée qu'une autre situation matrimoniale ne changerait rien à leur comportement vis-à-vis d'une activité professionnelle : *"Si j'étais mariée, je crois que je travaillerais quand même"*.

- ***Un point de convergence : la peur de l'avenir***

Les femmes qui vivent seules ont un point commun quelle que soit leur situation matrimoniale : la peur de l'avenir en général. L'absence d'un conjoint leur confère un sentiment d'insécurité matérielle parce qu'elles sont seules à assumer leur avenir et éventuellement celui de leurs enfants. Elles se projettent plus facilement dans le futur et en parlent davantage que les femmes en couple.

- Elles ont peur vis-à-vis de leur **emploi** : *"Il me faut cette sécurité financière. Je veux cette garantie que j'arrive à m'arranger toute seule. Je ne voudrais pas m'arrêter de travailler car si j'en sortais, je serais obligée de recommencer à nouveau"*.
- Elles craignent pour leur **pension** : *"Quand on sait que l'on va cotiser après 2005, je crois que l'on peut avoir peur, quitte à être toute seule, mais dans cette situation, personne ne peut justement assurer nos arrières, ce qui apporte quelques désavantages"*.
- Elles se préoccupent aussi davantage pour leur **vieillesse** et leur **santé** : *"Il y a encore une nouvelle chose qui m'ennuie : quand on parle des maisons de soins, c'est tellement cher et je me dis toujours, je ne voudrais pas que ce soit les enfants qui soient, maintenant, obligés de payer"*.

L'évocation de leur insécurité matérielle apparaît en relation avec l'incertitude qu'elles ont de leur avenir conjugal : si elles ne projettent pas ou plus de vie en couple, elles doivent assurer personnellement leur indépendance financière. Ce manque de confiance en l'avenir se retrouve autant chez les femmes célibataires que chez les femmes veuves.

A côté de cette peur, elles prennent souvent les mesures nécessaires pour garantir leur avenir surtout si elles ont encore des enfants à charge : *"J'ai aussi fait une assurance-vie au profit de mes enfants (...). Je veux que plus tard ils aient une meilleure vie. (...) Tout ce que j'ai fait durant toutes ces années, je l'ai fait aux dépens de mon propre confort"*.

1.2. Les femmes avec conjoint

La situation des femmes vivant en couple est plus nuancée puisqu'elles ont un avantage par rapport aux femmes seules : elles ont plus souvent le choix d'exercer ou non une activité professionnelle sachant que le ménage dispose déjà d'un revenu professionnel.

L'analyse qui suit est basée sur un classement objectif des femmes en fonction des revenus de leur ménage et du poids des emprunts sur le budget du ménage¹. Ces classes sont construites objectivement en fonction du revenu professionnel effectif du conjoint et non pas en fonction de l'appréciation relative du revenu du ménage faite par les femmes interrogées. Cette classification a permis de dégager quelques cas-types qui, rappelons-le, ne sont pas représentatifs de la population féminine totale.

¹ Toutes les femmes ayant participé à cette étude qualitative participent chaque année au panel du CEPS/Insee. Des informations objectives sur leur activité professionnelle et notamment sur leurs revenus et ceux du ménage sont donc connues. Ces informations ont permis la construction de classes de revenus objectives.

Pour les femmes en couple, projet éducatif des enfants et besoins financiers rivalisent.

- Si la situation financière du ménage est vraiment insuffisante, l'aspect monétaire du travail féminin l'emporte, parfois à contrecœur, quel que soit le projet éducatif de l'enfant.
- Lorsque la situation financière est intermédiaire, le désir de travailler répond davantage au souhait d'un renforcement du confort du ménage accompagné parfois d'un projet personnel.
- Enfin, pour celles qui ont une situation financière confortable, c'est davantage le projet personnel qui explique la décision de travailler à l'extérieur ou non.

Reprenons chacun de ces cas-types correspondant à des femmes dont la capacité financière du ménage est graduellement croissante.

- ***"Je le fais uniquement en raison de l'argent"***

Parmi les ménages ayant les revenus les plus faibles, "l'obligation" d'aller travailler à l'extérieur n'est pas toujours très bien ressentie car elle entre fortement en conflit avec leur désir d'implication personnelle dans l'éducation de leurs enfants : *"Je le fais uniquement en raison de l'argent, ce serait beaucoup mieux si on pouvait être en famille mais pour le moment, ce n'est pas possible"*. Ce n'est pas toujours l'absence de revenus suffisants qui motive l'activité féminine mais parfois le poids de certains emprunts et notamment le poids des **emprunts liés au logement** qui nécessite l'apport d'un second revenu : *"On mettait presque tout ce qu'on gagnait dans la maison, on a rénové la maison et avec une petite paye, on ne pouvait pas avancer beaucoup"*.

La situation est plus ou moins bien vécue selon qu'elle est passée ou en cours : une situation passée est relativisée, souvent n'en ressortent que les points positifs alors qu'une situation présente est décrite de façon plus exhaustive et sans recul par rapport à l'événement. La situation est également plus ou moins bien ressentie selon les générations et les besoins de consommation associés à chacune de ces générations et époques dans lesquelles elles ont grandi.

Quelques ménages réagissent cependant différemment pour diverses raisons : même avec de faibles revenus, certaines femmes optent pour la non-activité professionnelle car le projet éducatif des enfants est leur principale préoccupation : *"Les enfants sont plus importants que les quelques sous que l'on peut gagner"*. D'autres femmes y renoncent car le conjoint n'est pas du tout favorable au travail des femmes en général et, en particulier, pour leur épouse.

- **Entre confort matériel et confort familial**

Lorsque la situation financière du ménage est intermédiaire, le fait de travailler se justifie par le désir d'apporter un confort supplémentaire à la famille : *"Je ne suis peut-être pas obligée de travailler mais on peut se permettre plus de choses, par exemple des vacances, ce sont des choses qu'on ne pourrait pas se permettre sinon"*.

Le projet éducatif de certaines femmes reste le critère déterminant pour ne pas travailler à l'extérieur. Il est parfois très fort : *"Nous avons aussi décidé ensemble qu'à partir du moment où nous aurions des enfants, je ne travaillerais plus. Si vraiment j'avais été obligée de travailler pour des raisons financières nous n'aurions pas voulu d'enfants"*. Certaines ont même pris leurs précautions financières bien avant la réalisation de leur projet éducatif : *"Nous avons toujours décidé de ne pas trop nous endetter de telle sorte que, dès que nous aurions des enfants, je pourrais arrêter de travailler sans que cela ne pose un problème financier"*.

Les femmes qui ne travaillent pas à l'extérieur et qui ont les moyens financiers de l'assumer, ont parfois une vision du travail féminin réduite à la simple expression d'un besoin financier tant leur projet éducatif est fort : *"J'ai toujours dit, même à 20 ans (...), que si seulement c'était possible financièrement, si nous arrivions à joindre les deux bouts, j'élèverais moi-même mon enfant"*. Elles justifient l'activité professionnelle des femmes uniquement à travers une nécessité financière : *"Quand on est dans la situation où l'on est obligé d'aller travailler, je comprends, et c'est normal qu'elles y aillent mais il y en a beaucoup qui pourraient rester à la maison mais qui vont travailler, c'est mon avis"*.

Pour ces femmes qui se décrivent parfois comme des femmes "démodées" tout en appréciant cette image classique de la femme au foyer, la dépendance financière vis-à-vis du mari n'est pas gênante mais, pour d'autres, elle est plus lourdement ressentie. L'absence de rémunération pour leur travail remet en cause la reconnaissance même de ce travail et, implicitement, la valorisation de leur existence. Certaines femmes, tout en maintenant le désir de s'occuper personnellement de leurs enfants, vivent assez mal leur dépendance financière : *"Je dépends financièrement de lui (son mari). En tant que femme au foyer, on travaille sans cesse et on n'est pas payée. Avant, j'avais mon salaire sur mon compte et je pouvais en disposer librement"*. Elles pensent qu'une allocation spéciale pour femme au foyer pourrait soulager leur malaise : *"J'aimerais bien que les femmes au foyer touchent une indemnité, je la prendrais bien. Cela m'aiderait à mieux supporter le problème de la non-reconnaissance sociale de la femme au foyer (...) Une valorisation personnelle. Une petite somme dont je pourrais disposer pour moi"*. Ce besoin d'indépendance financière se fait particulièrement pesant lorsque des craintes vis-à-vis de la stabilité du couple sont évoquées : *"Un autre désavantage, c'est qu'on n'a pas de salaire. Si quelque chose arrivait, si un jour on divorçait, ce serait un grand problème"*. La frustration rejoint parfois l'oppression : *"Je veux seulement être indépendante financièrement, ne pas toujours demander à mon mari. Il dit parfois : C'est mon argent avec lequel nous faisons nos achats, même en présence des enfants, ce que je ne trouve pas bien (...). Ça me blesse (...). On se sent opprimée"*.

Le sentiment de frustration que peuvent ressentir certaines femmes qui ne travaillent pas à l'extérieur par rapport aux femmes qui y travaillent est largement atténué lorsqu'elles effectuent de petits **jobs d'appoint rémunérés**. Ces petits boulots leur apportent un peu "d'argent de poche" dont elles disposent personnellement : *"Je serais peut-être plus mécontente si je n'avais pas fait cela pendant les 10 dernières années – si je n'avais fait que mon ménage – ainsi j'ai une tâche à côté et je crois que c'est cela qui m'a aidé à avoir une attitude positive pour ma profession de femme au foyer"*. Ces petits boulots rémunérés sont d'une grande importance pour la satisfaction personnelle des femmes actives à domicile.

Certains regrets sont exprimés vis-à-vis de la *pension*. Les femmes ayant exercé temporairement une activité professionnelle peuvent choisir entre un versement immédiat du montant de la pension après les années d'exercice ou un rachat des points de retraite pour le versement d'une pension au moment de la retraite. Celles qui ont opté en faveur du versement immédiat ont quelques regrets. Ce regret est surtout motivé par le sentiment d'indépendance que pourrait procurer le versement régulier d'une telle rémunération : *"C'est la commune qui me l'a versée. C'était comme ça à ce moment-là (...). Je préférerais avoir ma propre rente, je n'aurais pas dû me la faire verser. C'était une bêtise"*. D'autres se félicitent de ne pas avoir récupéré immédiatement le montant et d'avoir maintenu les cotisations pour bénéficier d'une pension, même modique, à l'âge de la retraite : *"Quand j'ai arrêté de travailler, je suis allée à la Caisse de Pension et le monsieur m'a dit que je pouvais être remboursée et que j'avais droit à 100 000 LUF, ce qui m'a paru formidable car à l'époque on était content d'avoir le moindre sou. Je l'ai dit à mon mari mais il n'était pas d'accord. Il m'a répondu que même si je recevais plus tard une pension de seulement 10 000 LUF par mois pendant un an, je toucherais davantage que ce qu'ils voulaient me rembourser à ce moment-là. Je crois que maintenant beaucoup plus de femmes devraient se renseigner. Il y en a encore trop qui se font rembourser et après ça retombe contre elles. C'est un avis personnel. Mon mari a toujours cru que la femme devait être indépendante vis-à-vis du mari"*.

- **Bien-être des enfants : des conceptions différentes liées à son propre passé**

Lorsque les moyens du ménage le permettent, le **projet éducatif des enfants** emprunte différents modèles qui semblent totalement contradictoires alors qu'ils partent de la même idée : **assurer le bien-être des enfants**. Les uns veulent assurer un bien-être **familial**, alors que les seconds veulent assurer un bien-être **matériel**. L'argument du bien-être des enfants est finalement nuancé par des objectifs différents :

- les premières désirent s'investir personnellement dans l'éducation de leurs enfants : *"Je suis d'avis que les enfants profitent du fait d'avoir une mère disponible (...). Je n'avais pas envie de donner les enfants dans d'autres mains, ce qui était financièrement possible pour nous (...). Je ne me pardonnerais jamais si quelque chose arrivait à un de mes enfants en raison de mon désir égocentrique de travailler à l'extérieur"*.

- les secondes désirent apporter un maximum de confort matériel à leurs enfants : *"Dans un ménage, si on veut avoir un peu plus, évoluer un peu avec les enfants, donner un peu plus de confort aux enfants, d'éducation, je pense qu'avec un seul salaire cela ne suffit plus, il faut le salaire des deux".* Ou bien : *"Je lui explique (à sa fille) que si je n'allais pas travailler alors elle n'aurait pas ceci ou cela. Je montre que je dois aussi aller travailler à cause de l'argent".*

Le projet éducatif des enfants semble fixé de longue date : certains ménages semblent avoir décidé d'une planification des événements de la vie bien avant le moment où ils se produisent. Pour ces ménages, la conjonction d'éléments récents a peu d'impact sur la conception de l'activité professionnelle féminine dont les fondements proviennent du vécu de leur enfance.

Le **vécu de sa propre enfance** joue un rôle important dans sa conception du bien-être des enfants (voir, à ce propos, le chapitre concernant le poids du passé et de l'enfance). Ces expériences du passé agissent également en contradiction et conduisent à des comportements opposés tout en partant du même désir d'assurer le bien-être des enfants. L'enfance, selon la manière dont elle a été vécue, est soit reproduite de façon similaire, soit construite à l'opposé pour ses propres enfants. Par exemple, deux femmes dont la mère ne travaillait pas :

- l'une **reproduit le modèle familial** car elle a aimé cette ambiance : *"C'était une belle vie de famille, j'étais habituée à cela et je voulais la même chose pour ma famille (...). J'apprécie la bonne atmosphère chaude de la maison et tout cela était pareil dans ma maison natale".*
- l'autre **ne reproduit pas le modèle familial** pour ses enfants parce qu'elle n'a pas apprécié ce type d'éducation. Par exemple, certaines femmes travaillent et acceptent quelques travaux supplémentaires pour que leurs enfants ne soient pas privés matériellement, expérience qu'elles ont personnellement mal vécue durant leur enfance : *"C'était important parce que j'ai trouvé cela dur en tant qu'enfant de se priver de tout".* Parfois, cet effet est indirect lorsqu'il provient de l'expérience du conjoint. Citons le cas d'une expérience d'enfance "malheureuse" du conjoint : *"Je vois qu'il aime rentrer à la maison quand je suis là parce que quand il était petit, chez lui à la maison, la vie n'était pas très belle. A cause de cela, il aime me voir à la maison".*

- **Un rapport coût/avantage peu intéressant en faveur de l'activité professionnelle**

Si le calcul coût/avantage d'une activité professionnelle est effectué par toutes les femmes, il est particulièrement bien décrit par les femmes vivant dans les ménages aux revenus les plus élevés. Pour ces femmes, l'argument financier est souvent succinctement résumé par la déclaration suivante : *"Un autre problème qui explique que je ne travaille pas, c'est parce qu'une vendeuse ne gagne pas gros. Pour gagner un peu d'argent je devrais travailler un temps plein, et puis on doit payer beaucoup d'impôts (...). Je n'aimerais pas travailler pour rien, il devrait en rester un peu pour moi".* Le raisonnement suit une logique mathématique puisque la part du revenu féminin dans le revenu du ménage est d'autant plus faible que le revenu du conjoint est élevé. L'apport relatif du revenu professionnel de l'épouse est par conséquent faible pour les ménages aux revenus les plus élevés.

- L'argumentation en termes de **coûts** et de gains monétaires démontre un réel calcul de la part de ces femmes (calcul personnel ou mené avec le mari) : *"Si j'avais continué à travailler à Luxembourg, ça aurait fait une voiture en plus, j'aurais dû trouver quelqu'un pour garder ma fille car il n'existait pas de crèches – ça fait quand même 25 ans, maintenant – mon mari devait sortir manger, moi je sortais manger, on devait payer beaucoup d'impôts (...). J'aurais dû donner ma paye !"*. L'éventail des coûts est particulièrement bien détaillé : les impôts, l'acquisition d'une voiture supplémentaire, les repas pris en dehors du domicile, les frais de garde d'enfants, les dépenses vestimentaires et parfois les achats d'opportunité liés à la proximité des magasins sur le lieu de travail. Le système d'imposition est l'argument principal surtout pour ces ménages à hauts revenus : *"Financièrement, aller travailler n'est pas terriblement intéressant parce qu'on devrait payer beaucoup d'impôts"*.
- Côté **gains**, la balance est fortement déséquilibrée lorsqu'elles effectuent des emplois peu qualifiés et par conséquent peu rémunérés. Si l'on y ajoute de mauvaises conditions de travail, un raisonnement logique oriente fortement les femmes à prendre la décision de ne pas travailler à l'extérieur : *"Lorsqu'on pense aux inconvénients qui peuvent surgir, par exemple avec un patron désagréable, on ne sait plus très bien pour quelle solution opter"*. Le type d'emploi occupé, et implicitement le niveau de formation, est, en effet, un argument de poids dans la balance : *"Je ne gagnais pas grand chose et mon mari disait : Être au service des autres, faire le ménage des autres pour ce que tu gagnes ne sert à rien (...). Il avait raison, travailler pour si peu ! Je ne dis pas, si j'avais été infirmière ou institutrice, la situation aurait été différente"*.

Ce même calcul en termes de coûts/avantages est effectué pour trancher entre un travail à temps plein et un travail **à temps partiel**. Le travail à temps partiel apparaît souvent comme un compromis intéressant puisque les retenues d'impôts sont moins désincitatives. Le gain financier d'un travail à temps plein par rapport à un travail à temps partiel est minime lorsque les revenus du conjoint sont élevés.

Les femmes qui travaillent malgré l'absence de besoin monétaire ne détaillent pas de façon aussi précise les coûts liés à leur activité. C'est **l'intérêt pour le travail** en lui-même qui prime : *"J'aime bien mon travail, je ne vais pas travailler seulement pour la paye, je vais travailler parce que j'aime le contact avec les gens"*. La rentabilité pécuniaire de cette activité professionnelle est relativisée sur base de l'apport personnel qu'elle peut leur procurer : *"Financièrement, ça ne change pas grand chose. Si le travail ne me plaisait pas ou m'énervait alors je dirais : Non, pour ces quelques sous, je préfère rester à la maison"*.

- **La notion de "suffisance monétaire"**

Les besoins financiers de chacun sont, comme nous avons pu le montrer, relatifs et largement dépendants de **l'époque, de la génération** au sein de laquelle ces femmes ont grandi et vivent actuellement. Les offres de biens de consommation influencent le caractère relatif de ces minimums financiers. Les propos des femmes au foyer vis-à-vis des femmes actives à l'extérieur sont d'ailleurs orientés sur la comparaison des besoins d'aujourd'hui et d'hier : *"Aujourd'hui en général tout tourne autour de la monnaie, autour de l'argent (...). Ils doivent aller travailler parce qu'en général notre société actuelle est telle que chacun veut se permettre tout : une maison, des vacances et une belle voiture ; et dans ce cas on doit travailler à deux. Dans ce cas un salaire ne suffit pas normalement pour faire grandir cette famille"*. Le domaine pour lequel les femmes au foyer envient les femmes actives à l'extérieur est essentiellement financier : *"J'ai mauvaise conscience vis-à-vis de moi-même, c'est surtout le côté financier. Quand j'apprends tout ce que ces femmes peuvent s'acheter ! Ce ne sont que des vêtements de marque dont elles parlent tout le temps. Moi je ne fais pas cela, même en partie, et je ne me sens pas bien du tout en face de ces femmes (...). Ce n'est que le côté financier qui me tracasse (...). Alors je me sens tout à fait inférieure"*.

- **Un changement d'orientation pour certaines jeunes femmes**

Un sentiment d'insécurité par rapport à l'avenir (tant sur le marché de l'emploi que sur le marché matrimonial) se traduit de plus en plus dans le discours des jeunes femmes ; elles ont grandi dans un climat différent et reçu une éducation différente : *"Après l'école, c'était sûr pour moi que le travail ne serait pas seulement une solution temporaire jusqu'à ce qu'il y ait quelqu'un d'autre qui me nourrisse. Dans mon éducation, c'était évident que l'on devait avoir une profession parce qu'on ne peut pas prévoir l'avenir, c'est-à-dire qu'on devrait toujours être à même de pouvoir gagner sa vie. Et je peux m'imaginer que si je devais demander de l'argent à quelqu'un, je ne pourrais pas aller au cinéma ou m'acheter un parfum cher et devoir justifier pourquoi j'ai fait cela. Je trouve que cela restreint beaucoup la liberté"*.

Avec un niveau de formation de plus en plus élevé, les jeunes femmes accèdent à des emplois de plus en plus qualifiés, intéressants et rémunérés. Quelques couples où la jeune femme gagne plus que son conjoint commencent à apparaître, ce qui a pour conséquence de rétablir un équilibre dans le partage des rôles et des fonctions : *"La situation est un peu exceptionnelle parce que c'est moi qui gagne plus : lui ne travaille pas encore depuis longtemps dans le métier et sa paye est beaucoup plus basse que la mienne en tant qu'ouvrier. S'il y avait chez nous un vrai chef de famille alors ce serait moi"*.

Les motivations d'investissement personnel dans le métier sont de plus en plus fortes : *"Ce n'est pas usuel d'avoir un travail comme le mien où l'on peut se donner à fond, et comme on l'a dit, un métier qui n'est pas seulement là pour financer le reste de ma vie, c'est vraiment une vocation"*.

Cette modification des conceptions traditionnelles des rôles de l'homme et de la femme n'est pas sans incidence sur la construction des familles : *"Je suis maintenant au point où je me demande si j'aurais des enfants ou non parce que maintenant c'est déjà une question d'âge. C'est une question que je dois régler dans les plus brefs délais. Il y a deux raisons qui me font encore hésiter. D'abord, comme je vous l'ai dit, c'est moi qui ai la plus grosse paye, on doit voir comment on peut garder notre niveau de vie actuel et puis ma situation professionnelle (...) Comme je connais mon travail, ça ne serait pas possible d'avoir la même place à temps partiel, et à cause de ça j'ai peur d'avoir des enfants et de devoir les mettre tout de suite dans une crèche et de les faire élever par des personnes étrangères"*.

1.3. Capacité financière et niveau de formation

L'**absence de qualification**, dont le sujet sera plus amplement traité dans le chapitre III, a souvent été citée dans les entretiens comme la conséquence du manque de moyens financiers de la part des parents. Fortement corrélé avec le niveau de rémunération et l'obtention d'un poste intéressant, le niveau de formation influence, de ce fait, l'exercice ou non d'une activité professionnelle. Un certain regret est exprimé par ces femmes qui n'ont pas pu suivre d'études, en général, ou **les** études qu'elles auraient aimées, faute de moyens financiers suffisants : *"Jeune, je devais aller travailler, mes parents n'avaient pas les moyens financiers pour me laisser étudier jusqu'à 20-24 ans, c'était matériellement impossible. J'ai encore un frère et je crois que c'était plus important pour lui de suivre des études"*. Ayant fréquemment intégré le marché du travail de façon précoce, les possibilités d'évolution de carrière sont rapidement saturées. Ainsi l'interruption, voire l'abandon d'activité professionnelle, est d'autant plus facilement envisageable que le travail familial et domestique est plus intéressant et valorisant que le travail professionnel.

2. *MARCHE DU TRAVAIL ET REPRISE D'ACTIVITE*

Synthèse

L'accès au marché du travail est encore synonyme de discrimination pour beaucoup de femmes. La perspective d'avoir des enfants les pénalise aux yeux des employeurs dans la recherche d'emploi et, à plus longue échéance dans l'évolution de carrière en terme, de revalorisation salariale ou de prise de responsabilités.

La reprise d'activité ne se fait pas à n'importe quel prix. Les femmes qui ont interrompu leur carrière professionnelle ont bien souvent le sentiment d'être hors circuit et doivent d'abord surmonter une perte de confiance en soi. Le monde professionnel ne valorise pas les périodes d'éducation mais les assimile à une perte de qualification et à une dépréciation des compétences professionnelles alors que les contraintes auxquelles les mères se trouvent confrontées les conduisent à prendre de nouvelles responsabilités et à développer des compétences et des qualités personnelles.

Celles qui souhaitent reprendre une activité l'envisagent plutôt à temps partiel. Toutefois, la reprise d'activité leur apparaît relativement difficile : leur âge, d'une part, et leur formation qu'elles jugent insuffisante, d'autre part, sont vécus comme un handicap.

La prise de conscience de ces difficultés par les jeunes femmes d'aujourd'hui les conduit à gérer leur carrière en anticipant la reprise d'activité et en mesurant toutes les conséquences.

Les difficultés du marché du travail tant dans son accès que dans les conditions d'emploi, sont connues et évoquées par la quasi-totalité des femmes interrogées. Actives à domicile ou à l'extérieur, elles dénoncent fréquemment des discriminations vis-à-vis des femmes mais aussi par rapport à d'autres catégories de salariés. La reprise d'une activité professionnelle ou la perspective d'en reprendre une suscite l'évocation de nombreux obstacles à surmonter.

2.1. Les femmes actives à l'extérieur : une observation directe des discriminations au travail

Les femmes qui travaillent à l'extérieur revendiquent, directement ou indirectement, plus d'égalité dans les conditions de travail entre les différentes catégories de salariés. En place sur le marché du travail, elles sont des observateurs privilégiés de ces discriminations :

- ***des discriminations vis-à-vis des femmes***

Elles constatent des discriminations de plusieurs ordres par rapport aux hommes :

- des discriminations **salariales** : *"Il y a tellement de femmes qui travaillent sans toucher le salaire correspondant à leur travail par rapport aux hommes".*
- des discriminations à l'**embauche** : *"Ils ont dit que j'étais une jeune mariée et qu'ils n'engageaient pas de jeunes mariées parce qu'elles n'ont qu'une seule idée en tête, c'est d'avoir directement des enfants et en fin de compte c'est au patron de payer des salaires pendant la grossesse. Parce que beaucoup de jeunes cherchaient du travail à cause de ça et les patrons refusaient strictement ce comportement. Mais avec moi c'était autrement parce que je suis encore allée travailler pendant 4 ans avant d'accoucher de mon premier enfant. Nous ne voulions pas un enfant si vite mais qui aurait pu avaler un tel aveu ?"*
- des discriminations en raison de leurs **obligations domestiques et familiales** : *"Lorsque les femmes travaillent, les hommes devraient aider dans le ménage. Il y en a bien sûr qui partagent le travail ménager mais pas tous. Je vois les filles qui travaillent chez nous, elles font toutes une double journée. Elles font toutes le ménage chez elles".*
- mais aussi des différences de **valorisation et de reconnaissance sociale** : *"Par exemple, mon mari a eu une fête de Noël, ils se voient souvent ensemble, ils fêtent, reçoivent un cadeau. Chez nous, ce n'est pas comme ça : tout le monde pense à la maison ; les hommes reçoivent plus de reconnaissance".*

- ***des discriminations vis-à-vis du secteur privé***

Ce n'est pas seulement envers les femmes que certaines discriminations sont constatées mais aussi en fonction de leur appartenance au secteur public ou privé. Les différences entre ces deux secteurs sont bien ancrées dans les mentalités : *"Il y a toujours un peu d'insécurité lorsqu'on travaille dans le privé"*. Les femmes, quel que soit le secteur dans lequel elles travaillent, constatent les avantages du secteur public par rapport au secteur privé au niveau :

- de la **sécurité de l'emploi** : *"C'est surtout le travail des employés d'Etat que je ne comprends pas. Ils ont un salaire sûr à l'Etat et un emploi sûr. Moi non, si mon patron n'a plus besoin de moi demain, il me mettra à la porte. Il me dira qu'il va m'envoyer une lettre demain et dans deux mois je dois m'en aller et c'est fini, plus de travail !"*

- de la **garantie d'évolution de carrière** : *"Je suis fonctionnaire d'Etat et c'est très bien. Travailler dans le secteur privé serait beaucoup plus dur, premièrement en raison de la concurrence. Dans le public, chaque fonctionnaire a son propre classement. Dans le secteur privé, il y a beaucoup de jalousie, là évidemment beaucoup de gens veulent faire carrière. Dans le public, on passe régulièrement des examens et on monte automatiquement les échelons, l'un après l'autre. Tout est réglé. Et aussi le travail en soi est satisfaisant. Et les collègues de travail sont bien aussi. Peut-être ce n'est pas toujours si dur dans le secteur privé mais je suppose que ce n'est pas pareil que d'être fonctionnaire. Je n'ai jamais travaillé dans le secteur privé".*
- de la **rémunération** : *"Je trouve que c'est vraiment exagéré qu'une femme de charge touche une paye de 70.000-80.000 Luf alors qu'il y a des femmes qui travaillent dans le secteur privé et qui ne touchent que 30.000 Luf. Les femmes occupées par une administration communale ne se fatiguent pas plus que celles d'une petite entreprise. Je trouverais plus juste que tout le monde ait le même contrat".*

- **des absences de revalorisation salariale**

Des absences de revalorisation salariale sont constatées dans certaines situations où les salaires devraient être augmentés :

- **l'ancienneté dans l'entreprise** n'est pas toujours valorisée sur la fiche de paye : *"Il y a d'autres femmes qui sont également désavantagées : elles travaillent pendant 10 années dans le même magasin et toujours pour le salaire minimum. Elles n'osent pas relancer de peur de perdre leur travail le lendemain (...). En ce qui concerne le salaire, je crois qu'il faut créer une loi qui oblige le patron à augmenter tous les 2-3 ans".*
- les **responsabilités** n'entraînent pas systématiquement des suppléments de salaire : *"Parfois on croit que je gagne plus parce que je suis deuxième chef, mais ce n'est pas vrai. Même la première chef ne gagne pas plus alors qu'elle a de nombreuses responsabilités".*

- **de la concurrence avec les frontaliers**

Les femmes actives à l'extérieur sont témoins de certaines scènes dans leur entreprise qui leur font prendre conscience des difficultés d'accès au marché du travail en raison de la concurrence de la main-d'œuvre frontalière. Elles sont parfois témoins d'appels à candidature : *"Il faut que je sois consciente que ce n'est plus si évident sur le marché. Je l'ai remarqué quand on a voulu engager une nouvelle secrétaire. On avait demandé un CATP en secrétariat. On a eu plus de 200 candidatures dont plusieurs secrétaires de direction, il y avait aussi des dames qui avaient fait l'université. Il y en avait qui seraient venues de plus loin encore que Metz pour juste un salaire de CATP. Il existe des gens qui sont très formés et très motivés : il y en a beaucoup qui font leurs 100km par jour sans rien demander d'autre et ils sont très motivés (...) Chez eux, leur voisin n'a pas de travail, ceux vis-à-vis n'ont pas de travail, et eux ont un travail, c'est une valeur d'avoir du travail, que nous ne connaissons même pas".*

- **des craintes pour leurs enfants**

Les femmes qui travaillent à l'extérieur sont également conscientes des difficultés d'accès au marché du travail **pour leurs enfants** : *"La grande, maintenant qu'elle commence un peu à s'intégrer dans la vie professionnelle puisqu'elle fait son bac technique, elle voit que ce n'est pas toujours évident puisque quand vous envoyez une douzaine de lettres pour faire un stage et quand vous ne recevez que deux réponses, ça c'est déjà pas encourageant, c'est décourageant"*. Les femmes actives à domicile ne sont pas moins conscientes des nouvelles difficultés d'accès au marché du travail pour leurs enfants : *"Je le dis sans arrêt aux enfants, vous devez bien travailler à l'école, aujourd'hui sans diplôme vous n'arrivez à rien"*. Elles évoquent également des **pressions** de plus en plus importantes pour l'avenir professionnel de leurs enfants en raison des frontaliers *"qui viennent travailler ici pour un salaire inférieur aux salaires luxembourgeois. C'est pour ça qu'ils sont employés de préférence (...). Il y a partout des chômeurs, ça joue un rôle. Cela exerce une pression, dans le sens où on a peur que tout à coup on puisse faire partie des chômeurs (...). Je ne trouve pas ça bien qu'une telle pression existe. Cela s'étend : les enfants sont plus sollicités à l'école, ils doivent, dès le début, travailler à fond"*.

- **gestion de carrière**

Les jeunes femmes qui exercent une activité professionnelle anticipent de plus en plus fréquemment une reprise d'activité. Elles prévoient encore souvent de s'interrompre quelques années pour s'occuper personnellement de leurs enfants, comme le faisait leur mère, mais anticipent déjà la reprise. Elles décident de cette interruption en ayant analysé leurs chances de retrouver un emploi après cette interruption. Leur mère interrompait leur activité sans penser à une éventuelle reprise : *"Je travaille dans un domaine très particulier qui ne représente pas le grand marché du travail où l'on pourrait dire : "Ah ! C'est cette femme là qu'il nous faut". Ce sont là les raisons qui me font hésiter encore et qui me font d'abord chercher une solution avant de mettre au monde mon enfant"*.

2.2. Toutes conscientes des difficultés de reprise d'une activité professionnelle

Actives à domicile ou à l'extérieur, les femmes sont souvent conscientes des difficultés qu'elles ont connues ou pourront rencontrer si elles décident de reprendre une activité professionnelle après une longue interruption. Si les unes constatent les difficultés qu'elles ont dû surmonter pour y accéder, les autres ont de sérieux doutes quant à leurs chances de trouver un poste qui leur convienne.

- **Les obstacles à surmonter**

En ce qui concerne le marché du travail et les possibilités offertes actuellement, la vision des femmes qui souhaitent retravailler un jour ou l'autre est assez réaliste. Elles se rendent compte des obstacles et des problèmes éventuels à résoudre.

- **L'âge** est souvent cité comme un obstacle à la reprise d'une activité. Les inconvénients liés à l'âge sont multiples :
 - les employeurs **préfèrent embaucher des jeunes**, main-d'œuvre plus docile et moins chère : *"Je crois que ce sera de plus en plus difficile pour moi de retravailler. Les patrons préfèrent engager des jeunes parce qu'ils coûtent moins chers"*.
 - plus la durée d'interruption est longue, plus elles ont la **sensation d'avoir oublié** leurs acquis et savoir-faire nécessaires à leur profession : *"Après ces deux années, c'était très difficile de recommencer parce qu'on oublie quand même des choses"*.
 - l'évolution des professions rend également obsolètes certaines de leurs connaissances et elles doivent s'adapter à de **nouvelles pratiques** : *"On ne connaît plus les produits sur le marché ou on ne sait pas comment on fait maintenant ceci ou cela. J'ai dû réapprendre ça à domicile. Des choses avaient changé. Une entreprise avait lancé des produits nouveaux sur le marché. J'ai dû réapprendre"*.
 - enfin, dernière conséquence de l'âge et des longues interruptions : la **perte de confiance en soi** : *"Je ne regrette pas du tout d'avoir abandonné la profession quand les enfants étaient petits mais s'il fallait donner un conseil, je dirais qu'il ne faut pas attendre trop longtemps pour retourner dans la profession. Plus on attend longtemps, plus c'est difficile de recommencer. J'avais vraiment des sentiments mélangés pour reprendre. Plus le temps passe, plus on perd sa confiance en soi. Quand l'arrêt de travail est très long, on perd tout à fait le fil. J'imagine difficilement que j'aurais encore trouvé le courage de travailler si j'avais attendu encore cinq ans en plus. Je me rendais compte en reprenant le travail maintenant que je ne me sentais plus sûre de moi"*.

Ce dernier témoignage prouve qu'il faut une décision ferme et un projet précis pour reprendre une activité à l'extérieur.

- **Une formation insuffisante ou dépassée** suite à une période plus ou moins longue d'inactivité est, associée à l'âge, un des éléments les plus désincitatifs à la reprise d'une activité. La nécessité d'un recyclage et de formations complémentaires est citée dans plusieurs entretiens : *"Je suis partie de mon métier ; je devrais aller suivre des cours d'informatique pour pouvoir suivre". "Il y a l'évolution et le développement de l'ordinateur. Heureusement, nous avons un P.C. et je peux me tenir plus ou moins au courant des nouveautés"*. Il y a, à la fois, déqualification du diplôme car perte des acquis et du savoir-faire et dévalorisation du diplôme car il n'y a pas de mise à jour régulière des connaissances (voir le chapitre sur la formation pour de plus amples détails).

- D'autres obstacles sont à surmonter pour les femmes qui passent du statut de femme active à domicile à celui de femme active à l'extérieur : le changement de rythme de travail, les plaintes des enfants et du conjoint : *"C'était dur. Quand je rentrais le soir – surtout au début – je ne savais plus marcher tellement j'étais fatiguée (...). Pourtant j'ai toujours beaucoup travaillé à la maison. En restant à la maison on "s'encroûte", on travaille comme on veut, quand on veut. Avec le travail à l'extérieur, il faut s'organiser, planifier ses activités : on ne fait plus ce que l'on veut. C'est une toute autre organisation, une toute autre vie. C'est surtout au changement qu'il faut s'habituer"*.

L'interruption d'activité est rarement présentée comme un atout qu'elles pourraient valoriser dans leur nouvelle activité professionnelle. En effet, elles pourraient valoriser leur expérience auprès des enfants et la maturité acquise depuis leur première expérience professionnelle par rapport à des jeunes femmes sans expérience qui se présentent sur le marché du travail.

La problématique du chômage est peu soulevée mais les femmes qui en parlent considèrent le fait d'être chômeur ou chômeuse comme un réel problème personnel difficile à surmonter sans aide extérieure. Les indemnités de chômage sont décrites comme un droit acquis par le travail et non pas de la mendicité comme cela pouvait être le cas antérieurement : *"Pour les plus âgés qui ont travaillé pendant 15 à 20 ans et puis qui, tout d'un coup, se retrouvent au chômage, c'est dramatique. Quand on n'a aucune aide moralement c'est dur et je crois qu'il faudrait une aide psychologique de la part de l'ADEM. Je ne sais pas si cela existe, mais je crois que ce serait important parce que souvent les gens qui travaillent à l'ADEM et qui reçoivent les chômeurs ne savent pas dans quelle situation morale ces gens se trouvent (...). En tous cas, j'ai toujours pensé - enfin ma mère nous a éduqué comme cela - qu'on allait mendier à l'ADEM jusqu'à ce que les gens autour de moi me disent que j'avais travaillé et cotisé (...). Je crois qu'il faudrait expliquer aux chômeurs que l'argent qu'ils viennent chercher c'est aussi leur argent qu'ils récupèrent. Pour moi, c'est très important cela parce que j'avais beaucoup de problèmes, comme je l'ai déjà dit, d'aller mendier. Ce qui n'est pas le cas puisqu'on y a droit d'après la loi. Mais on a quand même toujours ce sentiment"*.

- **Les souhaits pour la reprise**

Le souhait de la majorité des femmes serait de reprendre une activité, de préférence à mi-temps, lorsque les enfants auront atteint un certain âge. Cet âge varie fortement d'une personne à l'autre et n'est pas exprimé clairement : *"Je ne peux pas vous dire si j'ai vraiment envie de travailler tout de suite ou pas, à cause du petit (...). Lorsqu'il sera plus grand - 15 ans - on verra, alors là, je ne dirais pas non pour aller travailler. Peut-être 4 heures par jour mais pas pour le moment"*. Certaines mères, dont les enfants ont entre 14 et 16 ans, disent encore : *"Je chercherai du travail lorsque les enfants seront grands"*.

Il s'agit parfois d'un souhait assez vague assorti de nombreuses conditions souvent difficilement réalisables et qui se cumulent. Le travail idéal devrait :

- **plaire, convenir à leurs goûts** : *"A un moment donné, j'ai joué avec l'idée de reprendre le travail mais lorsqu'on calcule pour ce qui reste financièrement à la fin du compte et lorsqu'on pense aux inconvénients qui peuvent surgir, par exemple, avec un patron désagréable, on ne sait plus très bien pour quelle solution opter".*
- être à **horaire flexible** : *"Si je retournais dans un magasin – ce qui me plairait beaucoup – le matin aucun magasin n'a besoin d'une vendeuse, ce qui veut dire que je devrais travailler l'après-midi de 14 à 18 h.00 (...). Si une occasion se présentait dans quelques années, je la saisirais (...). Je n'ai pas encore cherché vraiment". "J'aimerais bien un emploi deux ou trois fois par semaine ou le W.E.". "Par exemple de 8.00 à 12.00, ce serait idéal, mais je crois que pour trouver un tel travail, en tant qu'infirmière ce n'est peut être pas aussi facile, c'est plus difficile".*
- être au **moins au même niveau de la profession** qu'elles ont déjà exercée : *"Et puis cela dépendra de ce que je pourrais trouver comme travail à ce moment là (...). J'ai grimpé tous les échelons, j'ai commencé comme simple employée, secrétaire pour me retrouver à la facturation. Si je pouvais retrouver ce genre de travail je ne dirais pas non".*
- être **suffisamment rémunérée** : *"Je sais que je ne trouverai jamais un travail qualifié. J'ai fais deux années d'apprentissage vendeuse. C'est pas ça qui m'aidera à trouver du travail bien payé (...). Je n'aimerais pas travailler pour rien, il devrait en rester un peu pour moi".*

Celles qui travaillent à temps partiel projettent aussi de retravailler à temps plein lorsque les enfants auront quitté l'école primaire : *"Je pense que quand les deux enfants auront quitté l'école primaire, je pourrais retravailler à temps complet. Maintenant, je ne pourrais pas l'organiser".*

CHAPITRE II

QUALIFICATION ET FORMATION

II. QUALIFICATION ET FORMATION

FORMATION DE BASE ET FORMATION CONTINUE

Synthèse

La question de la formation de base reste essentielle pour la majorité des femmes. La plupart des femmes les plus âgées n'ont tout simplement pu ni choisir leur formation ni étudier très longtemps parce que le contexte et l'époque ne favorisaient pas la scolarité des filles. Le choix de la formation de base était orienté par la famille pour laquelle assurer un avenir à sa fille signifiait bien souvent la voir mariée. Les changements de mentalité et l'évolution des mœurs ont enlevé au mariage son caractère d'"institution immuable". Les mères, puisqu'il s'agit des femmes ici, accordent plus d'importance à l'éducation de leurs filles que ne le faisaient leurs propres mères.

Les jeunes femmes, quant à elles, sont nombreuses à avoir reçu une éducation plus égalitaire. La formation leur permet d'exercer un emploi satisfaisant et de pouvoir choisir de ne pas être financièrement dépendante d'un conjoint.

La formation continue est au contraire une formation choisie. Elle est motivée par les nécessités du métier pour les femmes actives ; mais aussi, pour toutes les femmes, par un besoin personnel d'apprendre. Nombreuses sont les femmes qui se trouvent dans une logique de compensation par rapport aux études qu'elles n'ont pu faire durant leur enfance. Cependant, suivre une formation signifie surmonter des contraintes budgétaires, se plier à une organisation du temps rigoureuse par rapport à son travail ou à sa propre famille. Ces obstacles découragent plus d'une femme dans la réalisation de ce projet.

Un handicap majeur est la dévalorisation du diplôme suite à une interruption de carrière liée à la présence d'un enfant. Les jeunes femmes qui désirent avoir un enfant souhaitent également s'en occuper elles-mêmes. Or, elles ont conscience qu'une interruption de carrière a un effet dévalorisant sur le niveau du diplôme et se trouvent ainsi confrontées à un choix difficile.

Le thème de la formation est un sujet qui laisse rarement indifférent parce que cet élément prend ses racines dans le passé, dans l'enfance et que les décisions prises à ce moment de la vie sont rarement sans impact sur le développement de l'adulte. La grande majorité des femmes évoque spontanément le rôle de leur niveau d'instruction sur leur vie actuelle alors qu'une minorité n'exprime aucun sentiment vis-à-vis de leur formation, c'est-à-dire qu'elles n'évoquent aucun jugement, ni positif ni négatif, sur leur formation, même après invitation à s'exprimer sur le sujet.

Parmi celles qui évoquent spontanément leurs études, les sentiments exprimés sont souvent des regrets quant à leur cursus scolaire initial. C'est le cas des femmes les plus âgées. La possibilité de compléter son niveau scolaire de base est cependant offerte avec les cours de formation continue. Face à cette opportunité, la motivation des femmes à réaliser leurs projets de rattrapage dépend fortement de leur personnalité.

1.1. Un enchaînement scolaire non désiré

La manière selon laquelle les femmes évoquent le sujet des études est révélatrice de leurs regrets et de la privation qu'elles ont connue en matière d'instruction : elles sous-estiment leur formation et justifient les raisons de leur incapacité à mieux faire. A l'évocation de leur niveau de formation, elles répondent : "**Pas beaucoup**. *J'ai terminé l'école primaire et après j'ai fait l'école de commerce et je n'ai pas fait plus, pas de diplôme de fin d'études*" ou bien : "**J'ai juste un CAP de bureau**. *J'ai fait 3 ans de commerce, c'était comme ça à l'époque*" ou encore : "**Une formation normale**. *C'est-à-dire que je n'ai pas de diplôme, pas de document officiel*".

Le sentiment de gêne vis-à-vis du niveau de formation est largement exprimé dans le discours parce qu'il est également assorti d'une frustration qui remonte à l'enfance. Elles ont plus souvent subi que choisi leur trajectoire scolaire, surtout parmi les femmes les plus âgées. Les raisons de ce manque d'instruction scolaire sont largement empreintes de discriminations vis-à-vis des femmes et convergent toutes vers les points suivants :

- La famille d'origine n'avait **pas les moyens de financer les études** : "*Jeune, je devais aller travailler, mes parents n'avaient pas les moyens financiers pour me laisser étudier jusqu'à 20-24 ans, c'était matériellement impossible*".
- **L'époque ne permettait pas aux filles** de poursuivre des études car la priorité était donnée aux garçons : "*Nous étions trois filles et un garçon, le garçon était beaucoup plus jeune. Les filles ont terminé leur primaire puis elles sont allées travailler. J'ai une sœur qui reproche encore actuellement au frère d'avoir pu faire des études et elle pas*".
Souvent, elles sont personnellement convaincues que l'éducation des filles, et implicitement la leur, était moins prioritaire que celle des garçons : "*J'ai encore un frère et je crois que c'était plus important pour lui de suivre des études*".

La destinée des filles était clairement définie : le mariage ; autrement dit, l'investissement dans des études n'était guère rentable : *"Vous voyez, on n'était qu'une fille, une fille qui doit faire ce que les autres disent. Chez nous cela se passait ainsi. J'ai un frère et j'aurais aimé faire des études, mais mon père ne voulait pas. Il disait : De toute façon tu te marieras tôt, et cela n'aura pas de sens. Cela m'a blessée énormément"*.

- Les traditions des **campagnes** prônaient encore moins les études, surtout pour les filles : *"Ce que je trouve dommage personnellement, c'est de ne pas avoir fait le lycée. C'est ce qui m'a fait le plus de tracas, plus maintenant, mais au début. J'ai trouvé que j'aurais pu faire le lycée, mais à l'époque et dans le village où j'habitais ça ne se faisait pas (...). Je crois que j'aurais été capable de faire le lycée comme toute autre personne. Il aurait juste fallu que je m'y mette. Mais ce n'était pas un sujet de discussion chez nous"*.
- Les **mauvaises orientations scolaires, dues à la sévérité** de l'éducation et aux traditions, étaient courantes : *"Je suis devenue femme au foyer parce qu'on ne me permettait pas d'étudier ce que je désirais. Je n'aimais pas mon travail et quand les enfants sont nés, il n'était plus du tout question de travailler à l'extérieur (...) (Elle voulait être institutrice préscolaire). Toutes les femmes de ma famille étaient secrétaires et on m'a obligé à devenir secrétaire"*.
- Des problèmes de **santé** sont parfois à l'origine de certains arrêts d'études : *"J'étais à l'école, à cette époque j'avais quelques problèmes de santé. Je ne le savais pas et mes parents n'ont pas réagi non plus parce qu'il n'y avait, premièrement, pas de sécurité sociale, mes parents étaient des paysans. J'avais beaucoup de maux de tête, les muscles de ma nuque se raidissaient quand je restais longtemps assise devant une table. Un travail de bureau, je ne pouvais pas le faire, j'étais déjà malade après un jour (...). Je ne pouvais plus retourner à l'école. J'ai arrêté l'école et j'ai travaillé"*.

Parmi les jeunes femmes, quelques-unes ont reçu une éducation plus égalitaire vis-à-vis des garçons et affichent une volonté personnelle très nette en ce qui concerne le suivi d'une formation ou de l'exercice d'un métier. Voici deux exemples de jeunes femmes, l'une de 39 ans, l'autre de 34 ans, qui préfigurent déjà les comportements des femmes de la génération des années 60/70 lorsqu'elles auront toutes des enfants. La première jeune femme a pu expérimenter très tôt les risques de la dépendance d'une femme vis-à-vis d'un conjoint alors que la seconde a été informée de ces risques durant son enfance :

- *"J'ai fait des études pour avoir une profession, parce que j'ai fait une mauvaise expérience. J'avais un ami qui est décédé et je me suis rendu compte que c'était important pour une femme d'avoir une profession"*.

- *"Après l'école c'était sûr pour moi que le travail ne serait pas une solution temporaire jusqu'à ce qu'il y ait quelqu'un d'autre qui me nourrisse. Dans mon éducation, c'était évident que l'on devait avoir une profession parce qu'on ne peut pas prévoir l'avenir, c'est-à-dire qu'on devrait toujours être à même de pouvoir gagner sa vie. Il n'y a aucune garantie qu'une relation tienne pour le reste de la vie et à cause de cela je trouve très important que les femmes aient une profession ou qu'elles aient appris une profession, qu'elles ne perdent jamais le contact avec le monde du travail. Même si elles arrêtent périodiquement".*

Le lien entre formation et profession est évident et il est très bien décrit par toutes ces femmes qui mettent en accusation leur niveau de formation comme élément limitant l'exercice d'une activité professionnelle. Par conséquent, elles justifient ou excusent leur position actuelle par l'éducation qu'elles ont reçue de leurs parents :

- *"Parce que je n'avais pas fini l'école, mes attentes envers le monde du travail étaient très limitées. Je suis allé travailler dans une fabrique pendant 4 ans".*
- *"Lorsque les femmes ont fait des études et qu'elles ont un emploi, elles ne veulent pas arrêter tout de suite de travailler, et on peut aussi les comprendre. Mais moi je n'ai fait que l'école ménagère, c'était comme ça à ce moment là, une école normale. C'est plus facile, à ce moment là, d'arrêter de travailler. Peut-être que si j'avais fait des études, pour travailler dans un bureau ou que sais-je, j'aurais aussi peut-être réagi différemment, je ne sais pas, mais c'est possible".*

Par rapport à ces regrets relatifs à leur cursus scolaire de base, les réactions des femmes, pour rectifier leur niveau de formation, diffèrent selon leur tempérament :

- les unes ont subi leur éducation et continuent d'en subir les conséquences ;
- les autres ont réagi ou réagissent activement en rattrapant leur manque de formation par des formations complémentaires. C'est la formation de la seconde chance. Après la formation initiale, il est toujours possible de reprendre ce qui n'a pas pu être suivi dans le cursus de base.

1.2. La deuxième voie de qualification : une seconde chance

Le suivi de formations complémentaires n'est pas l'exclusivité des femmes exerçant une activité professionnelle. Tout en manifestant le même désir d'apprendre et de compléter un cursus scolaire involontairement suspendu, ces femmes ayant une position différente vis-à-vis de l'activité professionnelle poursuivent des objectifs différents :

- les femmes actives à l'extérieur suivent des formations continues liées à leur profession,
- les femmes actives à la maison cherchent à satisfaire un besoin personnel d'apprendre.

→ Une formation continue axée essentiellement sur le métier pour les femmes actives à l'extérieur

Les femmes exerçant une activité professionnelle ont suivi ou suivent encore des formations continues ayant un rapport avec leur métier mais aussi pour satisfaire un projet personnel d'approfondir leurs connaissances. Les dispositions à prendre pour participer à ce type de formation démontrent les difficultés qui peuvent décourager les femmes dans leur désir de rattrapage.

- ***Besoin de formation continue lié aux nécessités du métier***

Certains métiers nécessitent une formation régulière, notamment les métiers de la bureautique et de la santé où les techniques et connaissances afférentes doivent être régulièrement mises à jour : *"Des choses avaient changé. Une entreprise avait lancé des produits nouveaux sur le marché. J'ai dû réapprendre et puis j'ai entendu qu'on pouvait suivre des cours pour être aide-senior. Alors je me suis dit que je travaillais dans ce service et que je pouvais essayer cette formation parce que cela ne peut qu'apporter des connaissances supplémentaires même si j'allais rater l'examen, cela ne pouvait que m'aider"*.

- ***Besoin personnel d'apprendre***

Tout en se perfectionnant dans les tâches de leur métier, certaines femmes éprouvent le besoin puis la satisfaction personnelle d'apprendre pour se prouver qu'elles sont capables de suivre des études. Ce besoin de compenser leur formation de base est très personnel car il est fortement lié à la frustration de ne pas avoir pu suivre des études durant leur enfance. Quand elles réussissent dans leur projet de formation a posteriori, elles en sont, par conséquent, d'autant plus fières. L'extrait qui suit met en lumière le contraste qui existe entre, d'un côté, une formation initiale minimale et, d'un autre côté, des cours du soir permettant de revaloriser ce niveau de base. L'opposition qui est faite entre ces deux types de formation est volontairement accentuée dans le discours, d'une part, par la minimisation de la formation de base pour laquelle elles n'ont pas eu de libre choix et, d'autre part, par la valorisation de la formation complémentaire dont elles revendiquent l'initiative et la réussite :

"J'ai terminé l'école primaire et après j'ai fait l'école de commerce et je n'ai pas fait plus, pas de diplôme de fin d'études. Naturellement comme je l'ai dit, j'ai suivi des cours de dactylographie en cours du soir. Dans ma jeunesse, je n'ai pas eu la possibilité de continuer l'école et il faut que je rattrape quelque chose, on ne devient pas plus bête en suivant des cours (...). Aujourd'hui tout change continuellement surtout en ce qui concerne les ordinateurs (...). Il faut être au courant et aussi s'informer (...). Je crois que si l'on veut, comme moi, on peut suivre des cours du soir et tout le monde peut faire sa formation. Par exemple les personnes qui n'ont aucune formation et pas de travail peuvent suivre des cours. Ces cours sont offerts dans tout le pays. Je crois que tout est possible".

- **Nécessité de surmonter certains obstacles**

Celles qui relèvent le défi de suivre une formation continue et réussissent ce challenge doivent surmonter un certain nombre d'obstacles non négligeables. Ces obstacles resteront infranchissables pour d'autres femmes qui abandonneront ce projet. Ces contraintes sont multiples. En voici quelques-unes :

- des contraintes d'organisation du **temps** :

"Ma première formation est aide-soignante psychiatrique et puis en 1994 j'ai passé l'examen pour aide-senior, ce qui veut dire que j'ai suivi une formation pendant deux ans à côté du travail et de mon ménage (...). Je suis allée un jour par semaine à l'école à Luxembourg Ville pendant deux ans (...). Cela n'était pas toujours facile mais ça faisait du bien (...). Mais après la fin des cours je me suis dit que c'était quand même beaucoup".

- des contraintes liées aux **enfants** :

"Je pense parfois que je pourrais faire encore ceci et cela. Par exemple participer à des démonstrations ou faire de la formation continue. Mais c'est à ce moment là que j'ai des problèmes avec les enfants. Mardi ou jeudi après-midi ils ont leurs clubs, là j'ai des limites. En principe je ne peux entreprendre quelque chose que s'ils sont à l'école pendant toute la journée (...). J'avais commencé des cours d'anglais – maintenant c'est devenu trop stressant, parce que les cours commencent à 19h le soir, ce qui est une mauvaise heure ; s'ils avaient commencé à 20h ou à 20h30, ç'aurait été bien – mais du coup la petite me dit : Maman tu n'es jamais à la maison. Je crois qu'elle le ressent comme ça".

- des contraintes liées au **conjoint** :

"Au début, avec le petit, c'était impossible d'étudier parce que mon mari était en train de finir sa formation, il a dû terminer son mémoire (...). Il n'avait pas encore fini, c'est pourquoi il a fini ses études (...). Durant cette période, j'avais d'une certaine façon plus trop envie d'étudier mais maintenant en devenant plus âgée, ça me donnerait plus de satisfaction".

➤ des contraintes **budgétaires** :

"J'avais dit quand j'ai fait aide-soignante : si une fois j'ai le temps et l'envie alors je ferais la formation d'infirmière dans les cours du soir. Mais je ne pourrais pas entretenir un ménage avec un salaire d'élève. C'est impossible, vu comme ça. Tout dépend de la situation financière, elle sera toujours prioritaire".

→ **Un désir très personnel d'apprendre pour les femmes actives au foyer**

Le besoin de prouver sa capacité à suivre des études ne concerne pas seulement les femmes actives professionnellement mais également les femmes actives à la maison. Leurs motivations sont différentes. Le besoin d'apprendre n'est pas toujours motivé par la nécessité d'obtenir un diplôme pour exercer un métier "intéressant" mais parfois par le désir de combler un manque intellectuel d'un point de vue tout à fait personnel.

• **Besoin tout à fait personnel**

Le sentiment de frustration exprimé par les femmes actives est certainement ressenti encore plus fortement chez les femmes inactives professionnellement. Tout en ne désirant pas exercer d'activité professionnelle, elles ont le besoin très personnel d'apprendre et donc de participer à des cours de formation continue. Ces formations parviennent d'ailleurs assez bien à compenser le sentiment d'un manque d'activité professionnelle tout en fournissant des horaires adaptés à un travail à domicile : *"Je suis des cours. Depuis septembre je me suis inscrite dans trois cours différents. Lorsqu'on reste longtemps chez soi, on se rend tout à coup compte qu'il y a un manque, un certain vide. Je lisais parfois, mais ce n'était pas terrible (...). Je me sens satisfaite parce que je me dis : Tu es capable de faire beaucoup de choses et tu peux encore apprendre une nouvelle langue. J'avais commencé à avoir des trous de mémoire et à ne plus arriver à bien me concentrer (...). J'étais mécontente, pas en forme, aussi physiquement (...). Je ris beaucoup plus. Ces cours m'apportent beaucoup, je suis tellement contente de moi".*

Ce besoin de compenser un manque d'instruction est souvent clairement exprimé comme n'ayant aucun rapport avec l'exercice d'une activité professionnelle : *"Je voudrais suivre des cours d'anglais, suivre des cours d'ordinateurs (...) Pour moi-même, pas pour autre chose car pour ça je n'arriverais pas".*

- **Besoin de formation dans une optique de reprise d'activité**

Certaines femmes inactives professionnellement envisagent à plus ou moins long terme de retravailler et malgré une mauvaise orientation scolaire ou l'absence de formation, elles participent à des formations permettant de les réorienter sur une voie qu'elles ont personnellement choisie. Malgré de nombreuses contraintes, elles sont motivées pour s'investir dans une formation qui ne leur est pas imposée : *"Je veux faire cette formation qui dure une année et demie ou deux ans. J'ai un projet de m'occuper des enfants et de faire la cuisine avec eux et de montrer que l'alimentation saine peut être excellente (...). J'aime bien travailler avec les enfants, mais étant donné que je n'ai pas le bac, je ne peux pas faire des remplacements à l'école primaire. C'est pour cela que je fais autre chose pour atteindre les enfants (...). J'ai encore d'autres plans que je réaliserai peut-être un jour"*.

Cette ouverture à d'autres activités que celles du domaine domestique et familial pour les femmes actives au foyer se révèle être un véritable défi ou même une revanche par rapport à leur adolescence : *"Lorsqu'on est jeune, sans expérience et qu'on n'a pas d'appui dans sa famille, on est mal dans sa peau en tant que jeune (...). Parfois, par un événement clé dans leur vie, les femmes se réveillent et se disent qu'elles ont aussi le droit d'exister pour soi. Certaines circonstances dans ma vie m'ont forcé à ce genre de réflexions. Moi, j'ai franchi le cap et je crois que je suis en train de me réaliser. Je sais ce que je veux"*.

- **Mais toujours des obstacles à surmonter**

Ce n'est pas parce qu'elles sont inactives professionnellement qu'elles bénéficient de plus de facilités pour suivre des cours de formation continue. Les protestations familiales ne font pas moins écho chez elles : *"Ma fille n'aime pas le fait que je parte maintenant en Allemagne, bien que ce ne soit pas pour longtemps (...) Je peux bien le combiner avec ma vie familiale, bien qu'ils ne soient pas enthousiastes tous les deux, mon mari et ma fille. J'ai fait la sourde oreille à leurs protestations étant donné que je suis convaincue que c'est très bien ce que je fais"*.

Certaines femmes actives au foyer font un parallèle entre la formation continue professionnelle des femmes actives à l'extérieur et la formation et les connaissances dont elles ont besoin pour accomplir leur tâche de femme au foyer de la manière la plus "professionnelle" possible : *"Le travail des femmes n'est pas reconnu. Ce n'est pas un travail difficile, mais tout ce qu'on doit avoir comme connaissances à côté pour bien gérer un foyer est énorme. Il faut avoir des connaissances en soins, en éducation, en nutrition. Plus on sait, mieux c'est (...). Une femme au foyer est un petit manager parce qu'elle doit tout organiser. Quand on fait des invitations, par exemple, cela se passe comme dans une firme ; il faut entretenir les relations extérieures et intérieures, il faut voir que le tout roule"*.

1.3. Un problème typiquement féminin : la dévalorisation du diplôme

La dévalorisation du diplôme féminin est double : d'une part, parce que le temps se charge de diminuer la valeur de ces diplômes, et d'autre part, parce que cette valeur est, du fait des interruptions et de la moindre disponibilité, moins souvent actualisée et donc moins valorisée par les femmes que par les hommes.

- Le niveau d'études étant de plus en plus élevé de génération en génération, les femmes ayant cessé momentanément leur activité professionnelle réintègrent le marché du travail en concurrence avec des jeunes femmes qui sont allées plus loin dans leurs études : *"On ne redevient pas plus jeune et je suis sans diplôme... (...). J'ai suivi des cours du soir, j'ai des certificats. Il y a 15-20 ans, on pouvait arriver à quelque chose avec un certificat ici à Luxembourg, cela voulait vraiment dire quelque chose, maintenant, je dirais que cela ne signifie plus rien du tout, en tout cas pour ma tranche d'âge"*.

L'interruption temporaire d'activité a ainsi un premier effet dévalorisant sur le niveau de diplôme.

- Alors que les hommes n'ayant pas interrompu leur activité professionnelle accumulent suffisamment d'expérience et de formation continue tout au long de leur carrière, les femmes qui ont fait une pause dans leur carrière réintègrent le marché du travail non seulement avec un niveau de formation de base dévalorisé mais également avec un désavantage lié à l'absence de formation continue régulière pour maintenir ce niveau de formation : *"J'ai travaillé voilà deux mois et j'ai vu qu'on oublie énormément, c'était déjà dur de s'y remettre, on ne perd pas tout mais beaucoup quand même. Par exemple avec les médicaments, il y a beaucoup de nouveautés, il faut vraiment s'y mettre pour savoir tout ça (...). C'est toujours difficile au début"*.

Les femmes exerçant une activité professionnelle sont plus inquiètes sur ce sujet de la dévalorisation du diplôme. Elles sont aussi plus souvent témoins, sur leur lieu de travail, de situations illustrant cette dévalorisation : *"On ne peut plus dire : je sais taper à l'ordinateur. On devient de plus en plus âgée et on a des difficultés à rentrer dans les entreprises où l'on préfère engager des jeunes parce qu'ils sont moins chers au départ"*. Elles sont également plus souvent témoins des conditions d'accès difficiles du marché du travail et la forte concurrence à laquelle elles devraient faire face lors d'une reprise. Ceci invite à réfléchir sur les conséquences éventuelles d'un arrêt de leur activité : *" Il existe des gens qui sont très formés et très motivés : il y en a beaucoup qui font 100km par jour sans rien demander d'autre et ils sont très motivés"*.

Cette prise de conscience de la dévalorisation du diplôme est également plus fréquente chez les jeunes femmes. Le dilemme auquel certaines jeunes femmes doivent faire face aujourd'hui est particulièrement bien résumé dans le discours d'une jeune femme de 34 ans qui met concrètement en balance, à la fois, le besoin financier de travailler car elle a un salaire supérieur à celui de son conjoint, le désir d'avoir un enfant et de s'en occuper personnellement et sa préoccupation de retrouver un emploi d'un niveau équivalent à celui qu'elle quitte sachant que sa formation sera dévalorisée sur le marché du travail :

"J'en suis maintenant au point où je me demande si j'aurai des enfants parce que maintenant c'est déjà une question d'âge. C'est une question que je dois régler dans les plus brefs délais. Il y a deux raisons qui me laissent encore hésiter.

- *D'abord, comme je vous l'ai dit, c'est moi qui ai la plus grosse paie, on doit voir comment on peut garder notre niveau de vie actuel et puis ma situation professionnelle.*
- *Comme je connais mon travail, ça ne serait pas possible d'avoir la même place à temps partiel, et à cause de ça j'ai peur d'avoir des enfants et de devoir les mettre tout de suite dans une crèche et de les faire élever par des personnes étrangères. Mais je pourrais aussi me dire que j'ai atteint un certain niveau et que j'ai toujours pris mes responsabilités.*
- *Quand je regarde mon diplôme de première qui ne vaut plus rien aujourd'hui, la seule chose sur laquelle je peux me baser, c'est mon expérience professionnelle. Je travaille dans un domaine très particulier qui ne représente pas le grand marché du travail où l'on pourrait dire : "Ah ! C'est cette femme là qu'il nous faut !".*
Ce sont là les raisons qui me font hésiter encore et qui me font d'abord chercher une solution avant de mettre au monde mon enfant. Je sais très bien que c'est mieux de penser tout simplement : "Je suis bien avec les enfants, mon conjoint aussi". Si ça nous arrivait, je m'arrangerais avec ce fait. Je crois qu'avec tous les sentiments qui se mélangent à ce moment là, je n'aurais rien contre cela si cela arrivait".

Cette comparaison entre coûts et avantages liés à l'exercice d'une activité professionnelle est de plus en plus équilibrée pour les jeunes femmes et les jeunes ménages. Alors que la décision penche largement en faveur de l'arrêt d'activité lorsqu'un niveau de formation insuffisant conduit à un emploi peu rémunéré, peu intéressant et contraignant, les jeunes femmes sont confrontées à un choix où la balance est de plus en plus équilibrée et la décision d'autant plus ardue dans la mesure où elles disposent d'une formation initiale plus élevée.

1.4. Un autre problème : la reconnaissance du diplôme

Certains diplômes obtenus à l'étranger ne sont pas reconnus car il n'y a pas d'équivalence avec le système scolaire luxembourgeois. Cette absence d'équivalence n'est pas toujours très bien vécue car elle signifie un investissement en heures de formation sans qu'il y ait de rémunération supplémentaire à la clef : *"On ne nous donne pas d'autorisation de travailler, nous avons un diplôme, tout, mais nous ne pouvons pas travailler vu que nous n'avons pas de validation de notre diplôme".*

1.5. Un passé qui resurgit dans la vie adulte

Les implications du vécu du cursus scolaire, comme tout événement mal vécu durant l'enfance (voir, à ce titre, le chapitre concernant le poids du passé et de l'enfance) ressurgissent parfois sur le comportement de l'adulte. Certaines femmes voient dans leur situation un enchaînement de fatalités sur lesquelles elles n'ont aucune emprise et qui découlent de l'interdiction qui leur a été faite de suivre des études. L'extrait suivant illustre relativement bien ce cheminement de l'enfance à la vie adulte en partant d'un cursus scolaire interrompu à contrecœur, à des conséquences inéluctables. Cette femme est prisonnière de son passé et ne pense avoir aucune emprise sur le cours de sa vie, et ceci malgré la reprise de ses études après avoir travaillé :

"J'ai arrêté l'école. Ce n'était pas ma propre volonté mais plutôt parce que mon père... (...). Parce que je n'avais pas fini l'école, mes attentes envers le monde du travail étaient très limitées (...). J'ai travaillé pendant 4 années dans une fabrique mais ce n'était pas ça (...). Je me suis présentée dans beaucoup de laboratoires, dans de telles choses, mais je n'ai jamais eu d'occasion parce qu'on me reprochait toujours de ne pas avoir la qualification exigée pour faire ces travaux (...).

Puis, j'ai essayé d'autres possibilités : travailler dans une boutique parce que ça me plaisait aussi mais à cause de mon expression orale – je parle autrement qu'eux – et à cause du français que nous n'avions pas trop étudié en détail à l'école – de sorte que je ne peux pas parler couramment avec les gens – comme c'était ce qu'ils avaient exigé, c'était donc à cause de ça (...).

Je me suis aussi présentée auprès d'un ministère, c'était pour un emploi dans un laboratoire de photographies – parce que j'avais à l'école comme cours accessoire la photographie – mais un jeune homme ou femme a eu ce travail. Et je ne sais pas si ce n'était pas grâce à des relations qu'elle avait, parce qu'ici dans le pays, les bons postes ne sont accessibles qu'à l'aide de relations.

J'ai vécu ça récemment ici dans la commune où je me suis présentée pour l'enseignement de l'éducation physique avec des enfants".

CHAPITRE III

MARI ET ENFANTS

III. MARI ET ENFANTS

1. *PLACE DU MARI, DU COMPAGNON, DU PERE OU DE L'HOMME*

Synthèse

Les femmes accordent peu de place à leur mari ou leur compagnon dans le discours. Cette place réduite qu'elles leur confèrent lorsqu'on les interroge sur les activités éducatives et ménagères laisse supposer que l'homme y est encore peu présent et que le cloisonnement traditionnel des rôles est toujours d'actualité. Pourtant, le compagnon ou le mari semble jouer un rôle déterminant dans la prise de décision de la femme d'exercer une activité à l'extérieur et dans le sentiment de valorisation et de reconnaissance qu'elle peut éprouver dans la réalisation de ses propres tâches.

L'enfant et les occupations ménagères restent de la compétence de la femme alors que l'activité professionnelle, le bricolage et l'entretien de la maison sont du ressort de l'homme. Les femmes exerçant une activité professionnelle à l'extérieur font cependant bouger les structures traditionnelles en impliquant davantage leur conjoint dans l'éducation des enfants ou en participant au financement d'une femme de ménage. Pour ces femmes, la gestion du temps est un défi quotidien. Elles peuvent difficilement gérer ce stress seules, c'est pourquoi, conjoint et enfants sont sollicités au quotidien.

Peu de femmes évoquent un sentiment d'inégalité dans le partage des tâches ou par rapport à la rémunération. La valorisation du rôle de mère et la satisfaction du mari sont des critères importants. La dépendance financière n'engendre pas non plus de sentiment de malaise, sauf si l'éventualité d'un divorce est envisagée.

Dans sa décision de travailler ou de ne pas travailler la femme peut être influencée par de nombreux facteurs, entre autres par l'opinion de son entourage et notamment l'opinion de son mari. Il nous a semblé intéressant de voir la place que les femmes accordaient aux hommes et, en particulier, à leur mari ou compagnon, et quelquefois à leur père ou frère.

- ***En général, la place accordée au mari est réduite... mais son avis compte !***

D'une façon générale, on constate, dans ces entretiens, la place très réduite accordée au mari et à l'homme en général. Ce constat semble cohérent avec le thème de l'entretien : l'enquêteur demande aux femmes de parler d'elles-mêmes, de leurs activités à la maison ou à l'extérieur, de leurs motivations, avantages et inconvénients. Ceci explique, en partie, le fait que les hommes soient peu cités dans ces entretiens. Il peut également y avoir d'autres raisons à cette absence : soit le conjoint n'a pas de rôle dans leur vie quotidienne, soit il a beaucoup d'importance mais elles préfèrent ne pas en parler, soit, enfin, la tradition fait qu'elles ne doivent pas en parler. Ou bien les femmes considèrent-elles qu'il s'agit de leur territoire sur lequel personne ne doit empiéter ?

- ***Que ce soit pour inciter sa femme à rester au foyer...***

C'est souvent l'enquêteur qui intervient pour rappeler la présence du mari : *"Et votre mari qu'en pense-t-il ?" "Vous a-t-il approuvé ?"*. A ce moment-là, le mari fait une très courte apparition, rarement dans un sens autoritaire ou négatif, mais le plus souvent pour encourager la femme à rester au foyer. *"Oui il m'a soutenu", "Mon mari souhaitait que je reste à la maison (...) Mon mari disait : être au service des autres pour ce que tu gagnes ne sert à rien"* ou bien : *"Il était plus pour que nous éduquions notre enfant nous deux"*. Quand les femmes évoquent l'éventualité de reprendre une activité professionnelle, il arrive que le conjoint soit dissuasif : *"Des fois je lui dis que je voudrais reprendre le travail mais il n'est pas très convaincu que ce soit une bonne idée"*. A l'opposé, certains conjoints laissent à leur femme la liberté de leur choix : *"Il me donne le choix, aucun problème ; je lui ai dit clairement : c'est avec ton aide, parce que toute seule, je ne pourrais pas."*

En cas de reprise d'activité, le mari, s'il ne soutient pas son épouse, ne l'empêche pas toujours d'aller travailler mais certains ne font rien pour l'aider dans les tâches ménagères : *"Non, il ne m'a pas retenue, pas du tout. C'était ma décision. Il était prêt à me laisser travailler mais pour aider ici à la maison, ça il ne le fait pas (...) Il a ses activités de son côté"*.

- ***...ou pour l'inciter à travailler***

Les conjoints n'abondent pas toujours dans le sens de l'inactivité professionnelle pour leur femme, mais les incitent parfois à travailler à l'extérieur : *"Il ne m'a jamais vu comme femme de ménage"* ou *"Il ne pourrait pas me voir à la maison toute la journée"*. Mais ils n'évaluent pas toujours les perturbations que cela entraîne dans le ménage : *"Disons qu'il a une attitude positive vis-à-vis de mon activité professionnelle, mais il n'était pas du tout conscient des conséquences que cela entraînerait. Il s'est rendu compte qu'il devrait changer un peu son programme"*.

Certaines femmes pensent pouvoir les convaincre : *"Je crois que si je devais vraiment aller travailler, il ne dirait pas non"*.

Il y a aussi des maris compréhensifs mais à certaines conditions : *"Ici je ne parle que pour moi parce que mon mari préférerait que je ne travaille pas. Mais il me comprend (...). De toute façon, dans mon mariage tout a bien fonctionné : la maison était propre, les repas étaient toujours prêts alors il n'avait aucune raison de me défendre d'aller travailler"*.

Enfin, il existe, paraît-il, des maris très directifs : *"Je crois que ce n'est pas possible d'aller travailler quand on a un partenaire qui n'est pas d'accord avec vous. Par exemple, je trouve cela terrible quand les femmes disent qu'elles ne peuvent pas aller travailler parce que leurs maris ne veulent pas"*. Nous n'avons cependant rencontré aucune réaction de la sorte au cours de nos entretiens : cette femme parle d'autres femmes.

- ***Souci de la femme : la satisfaction du mari***

En dehors des enfants, satisfaire son mari semble être le principal souci de la femme qui n'exerce pas d'activité professionnelle : *"Il est très content que je sois à la maison". "Jusqu'à présent je ne l'ai pas encore regretté et mon mari non plus. Nous sommes contents de la décision". "Je pense au bien-être de mon mari". " Mon mari est très satisfait de la situation". "J'ai assez d'occupation chez moi et mon mari préfère aussi que je reste à la maison"*. Ces femmes évoquent la satisfaction de leur mari sans évoquer leur propre sentiment, comme si la satisfaction du mari était suffisante pour l'ensemble du ménage : *"Mon mari souhaitait que je reste à la maison"* ou encore : *"Mon mari n'aurait pas aimé une femme qui travaille"*.

Etre l'époux d'une femme au foyer est perçu par les autres hommes dont les femmes travaillent à l'extérieur comme une situation très enviable. Certains collègues de travail disent au mari : *"Tu as de la chance d'avoir ta femme chez toi"* ou bien : *"Au travail, on lui dit souvent : tu peux être content que ta femme soit au foyer"*.

De l'avis des femmes elles-mêmes, la situation est loin d'être désagréable pour le conjoint : *"Les hommes ont un avantage quand la femme ne travaille pas à l'extérieur : ils sont plus gâtés"*. Bref, avoir une femme qui ne travaille pas semble être un grand privilège pour le mari. Il est choyé et trouve toujours la table mise et le café prêt : *"Comme je le connais, je crois qu'il apprécie le fait que je sois à la maison lorsqu'il rentre. Il aime bien me voir à la maison lorsqu'il rentre. Il apprécie quand il rentre à midi que son dîner soit prêt, à 5h que le café soit prêt, etc. (...). Je vois qu'il aime rentrer à la maison quand je suis là"*.

Ces exigences existent même quand la femme travaille à l'extérieur : *"Oui, il rentre à midi pour manger, c'est pour cela qu'il a toujours tenu, même si je travaille, à ce que le manger soit prêt"* ou : *"Quand mon mari rentre du travail il n'a qu'à réchauffer ce que je lui ai préparé"*.

Etre au service du mari et des enfants est considéré comme un devoir par cette femme qui juge sévèrement les femmes actives professionnellement : *"Les femmes qui vont gagner de l'argent n'ont pas assez de temps pour leur mari ou leurs enfants"*.

- ***Les enfants et les occupations ménagères sont du domaine de la femme***

Le bien-être du mari, les soins aux enfants et les occupations ménagères semblent reposer entièrement sur la femme surtout quand celle-ci n'a pas d'activité professionnelle.

Pour les femmes au foyer, les questions des enfants, du ménage ou de la cuisine les concernent personnellement et exclusivement. Elles en parlent avec un "mon" possessif : *"J'avais suffisamment de travail avec mes deux enfants". "J'ai mes deux petits enfants". "Mon ménage"*.

Par contre, elles utilisent le "nous" lorsqu'elles abordent des problèmes qui concernent le couple comme la construction de la maison ou les difficultés financières : *"Nous n'avons pas construit notre maison, le reste nous l'avons fait au fur et à mesure"*.

L'éducation des enfants et plus particulièrement l'aide aux devoirs scolaires est rarement du ressort du père : *"Si je devais travailler, ce serait à mi-temps, parce que le père n'est pas habitué à faire les devoirs avec les enfants"*. C'est ici tout le poids des habitudes et des traditions qui s'exprime.

Quand l'enquêteur demande si le mari participe aux tâches ménagères, la réponse est : *"Il fait les réparations, il peint les murs" ou : "Il cuisine de temps en temps, pas souvent", "Il range la cave avec les enfants"*. On s'aperçoit qu'il s'agit souvent de bricolage et non de ménage ou d'entretien du linge. Même si certains maris disposent de temps libre, ils contribuent encore rarement aux tâches domestiques : *"Le travail à la maison, le ménage, votre mari vous aide-t-il ?"*, la femme répond : *"Non, le ménage repose sur moi" ou : "Oh ! Il n'est pas quelqu'un qui aide beaucoup". "Il fallait que ce soit moi qui m'occupe de tout"*. Mais souvent c'est la femme, elle-même qui veut garder l'emprise sur son domaine : *"Mon mari m'aide bien, mais l'organisation c'est tout à fait mon boulot"*.

Parfois, ces femmes qui sont aussi des filles et des belles-filles, doivent assurer la charge d'un père veuf qui vit au foyer de sa fille ou de son fils : *"J'ai encore fait le ménage de mon père qui vivait seul jusqu'à sa mort"*.

- ***Quelquefois les femmes parviennent à faire participer leur mari... mais uniquement celles qui ont une activité professionnelle***

Le poids des habitudes et des traditions est parfois trop lourd pour en changer. Celles qui décident de changer ces habitudes, rencontrent certains obstacles : *"Je dois dire que j'ai un bon mari. Cela a coûté des nerfs pour qu'il s'y mette"*. Tout en admettant qu'elle a un "bon mari", cette femme a dû déployer beaucoup de patience pour arriver à le faire participer aux travaux du ménage.

Pour d'autres, cela semble être plus facile : *"C'est mon mari qui met les enfants au lit et fait les repas le soir. C'est lui qui, quand je suis absente, les samedis et les dimanches, prépare les repas. Et même si je suis à la maison. Ou bien si nous avons des invités"*. Cette même mère dit : *"Je peux demander au fils de m'aider (...). Quand j'ai besoin de lui, mon fils est toujours présent pour m'aider"*. Le conjoint n'est pas le seul homme de la maison sur lequel cette femme peut compter. Elle peut tout aussi bien compter sur son fils, sur son conjoint que sur son propre père : *"On peut se fier à lui. Quand je lui dis de faire telle ou telle chose, il le fait. Il m'aide aussi avec les travaux que je ne fais pas normalement, comme nettoyer le garage. Ce sont des petits travaux ou le jardin (...). Ou quand je fais mes courses, je sais qu'il est là. Je sais aussi que quand je suis absente, il est à la maison quand les enfants rentrent de l'école"*.

Dans cette famille, le comportement de l'homme, qu'il soit père, fils ou conjoint, suit une direction commune. L'exemple paternel y est sûrement pour beaucoup.

Dans de rares cas, le conjoint s'occupe même de l'entretien du linge : *"Il sait aussi comment faire marcher une machine à laver"*.

Il y a cependant des limites aux activités ménagères auxquelles le mari participe : *"Il ne nettoie pas, il range seulement les choses mais il ne touche pas à l'aspirateur, alors ça !"*.

Et puis si les hommes aident si peu au ménage c'est, en partie, parce que leurs horaires ne le leur permettent pas, c'est en tout cas l'argument avancé par leur épouse : *"Il a très peu de temps libre (...) mais malgré tout, il est coopérant, il m'aide comme il peut"* ou : *"Mon conjoint est rentré hier soir à 21h30 (...). On ne peut pas exiger qu'il participe encore aux travaux ménagers !"*.

En fait, les femmes sollicitent peu leur conjoint pour des tâches qu'elles estiment être de leur ressort. L'aide apportée par les maris se limite aux moments d'absence de la mère : *"Dès que je suis là, c'est fini"*.

Enfin, certains maris n'aiment pas du tout les tâches ménagères : *"J'ai un très bon mari mais c'est quelqu'un qui n'aime pas travailler dans le ménage"*. Dans ce cas, ils conseillent souvent à leur femme de prendre une femme de charge lorsque les finances le permettent.

- ***Le sentiment d'inégalité***

Vis-à-vis des hommes en général, un sentiment d'inégalité est parfois ressenti : au niveau du partage des tâches, au niveau salarial ou au niveau de la reconnaissance dans le monde du travail.

- *"Lorsque les femmes travaillent, les hommes devraient aider dans le ménage". Cette femme est favorable au partage : " Je crois qu'il y a des choses qui se font mieux ensemble que de dire ça c'est ton truc et ça c'est le mien ".*
- La question de l'inégalité salariale les préoccupe aussi : *"Il y a tellement de femmes qui travaillent sans toucher le salaire correspondant à leur travail, par rapport aux hommes".*
- Certaines femmes reconnaissent que le monde du travail n'est pas toujours facile pour les femmes sans pour autant l'avoir vécu personnellement : *"Mais moi personnellement, je n'ai jamais eu besoin de me battre contre un homme pour avoir un emploi".*

- ***Le sentiment d'indépendance...***

Les femmes qui sont célibataires ou qui vivent seules évoquent un sentiment d'indépendance et elles en sont satisfaites : *"Je crois que dans ma vie future je ne pourrais pas me marier (...) et que mon mari me dise : tu restes au foyer !" Elles vivent souvent leur célibat avec bonheur : "J'aime beaucoup les hommes. J'ai beaucoup d'amis masculins. J'arrive à mieux communiquer avec les hommes qu'avec les femmes".*

- ***...en particulier l'indépendance financière***

Les femmes parlent spontanément de leur mari lorsqu'il s'agit de salaire. Pour elles, cela reste une des fonctions principales du mari et du chef de famille : apporter un salaire à la maison. *"Je pourrais dire que je ne vais plus travailler parce que j'ai un mari qui travaille pour moi".* Le rôle de l'homme, et c'est aussi l'avis du mari, c'est d'assurer les revenus de la famille : *"Il ne voulait pas d'une femme qui travaille parce qu'il disait toujours qu'il gagnait suffisamment".*

Lorsque, dans l'entourage proche, des problèmes de divorce se posent, la femme prend conscience de sa dépendance financière : *"Quand on voit que des maris quittent leur femme au foyer qui par la suite tombe dans la misère, on commence à réfléchir et on ne sait plus quoi penser (...). Un autre désavantage c'est qu'on n'a pas de salaire. Si quelque chose arrivait ; bon, je veux dire, si un jour on divorçait ce serait un grand problème". "J'avais un ami qui est décédé et je me suis rendu compte que c'était important pour une femme d'avoir une profession". Rares sont les femmes qui disent : " Mon mari a toujours cru que la femme devait être indépendante vis-à-vis du mari".*

Cette dépendance financière est encore évoquée lorsqu'il existe un risque de chômage : *"Notre maison est payée, si mon mari venait à perdre son travail, nous aurions néanmoins des problèmes (...) mais il y a quand même une sécurité si je travaille des demi-journées"*.

Les femmes seules qui sont aussi obligées de travailler sont plus souvent conscientes de cette dépendance ou indépendance financière : *"Même si je vivais avec quelqu'un je n'arrêterai pas de travailler parce qu'il me faut cette sécurité financière"*. Il y aussi celles qui sont veuves et, de ce fait, obligées de travailler lorsque la pension de survie est insuffisante : *"Si mon mari était toujours vivant, je n'aurais jamais pensé à retravailler"*.

Il y a celles pour qui "argent" est synonyme de liberté : *"Eh bien oui, il est important que j'aie mon propre argent, que je n'aie pas toujours besoin d'aller demander auprès de mon mari si j'ai envie de quelque chose pour moi, un peu comme de l'argent de poche !"*.

Une fois veuves, certaines femmes prennent conscience de leur nouvelle indépendance financière : *"J'ai maintenant mes sous comme je veux, je peux m'arranger comme je veux"*.

Les jeunes femmes ont une conception différente de celle de leurs aînées de la dépendance financière : *"Je peux m'imaginer que si je devais demander de l'argent à quelqu'un, je ne pourrais pas (...). Je trouve que cela restreint beaucoup la liberté"*. Cette femme reproduit cependant les stéréotypes de ses parents car elle se considère comme le chef de famille parce qu'elle perçoit le salaire le plus élevé du ménage : *"S'il y avait chez nous un vrai chef de famille alors ce serait moi"*.

- ***De quelques images ou relations masculines***

L'image du père est parfois symbolique d'une certaine répartition et distanciation des rôles au sein d'un couple : *"Mon père n'était pas un macho. Mais les enfants, l'école et la maison, c'était l'affaire de ma mère, il ne s'en occupait pas"*.

Pour quelques femmes, les relations avec les hommes n'ont pas toujours été dénuées de machisme : *"La grande difficulté que j'ai rencontrée en tant que femme seule, c'était de trouver un entrepreneur. Il n'y a pas d'entrepreneur qui veuille travailler pour une femme seule (...). Ils croient qu'ils ne seront pas payés s'il n'y a pas d'homme dans la maison"*.

Le cloisonnement entre les rôles masculins et féminins dans le couple est encore très fort au Luxembourg et les tâches ménagères sont acceptées, voire revendiquées par les femmes comme étant de leur ressort. L'image de la femme à la maison pour élever les enfants et assurer le confort du conjoint qui subvient seul aux besoins financiers du ménage est encore souvent présente.

Dans le choix que les femmes ont à faire entre vie familiale et vie professionnelle, l'avis du conjoint semble avoir un poids certain. Et quand on cherche à définir les raisons qui poussent les femmes à cesser leur activité professionnelle ou, au contraire, à la reprendre ou à la poursuivre, ne devrait-on pas interroger le conjoint ?

2. *PROJET EDUCATIF DES ENFANTS*

Synthèse

Le projet éducatif des enfants est très fort chez toutes les femmes. Quelle que soit la forme d'activité choisie par ces femmes, une constante est la priorité qu'elles donnent aux enfants.

Les femmes actives au foyer ont choisi de suspendre momentanément ou définitivement leur activité professionnelle à la naissance du premier enfant pour se consacrer à plein temps à son éducation. Elles veulent être mères avant tout, c'est-à-dire constamment disponibles pour l'enfant et lui permettre un développement harmonieux. Leur propre satisfaction naît du sentiment de ne rien rater du développement de l'enfant et de vivre ainsi une situation privilégiée en ayant du temps pour lui. Le bien-être de l'enfant, et de la famille en général, repose sur leurs épaules. Elles considèrent l'éducation des enfants comme un travail valorisant et souhaiteraient parfois une reconnaissance sociale et personnelle à travers une rémunération officielle.

Les femmes actives à l'extérieur ont à cœur de répondre aux désirs de l'enfant mais également à leur propre désir. Une activité rémunérée est source de satisfaction personnelle et permet un meilleur niveau de vie. Elle nécessite également une gestion du temps rigoureuse et une gestion du stress quotidien. Le père est davantage sollicité pour les tâches éducatives et ménagères et l'enfant est responsabilisé plus tôt. Le fait de pouvoir remplir leur rôle de mère tout en satisfaisant leur désir de réalisation personnelle, de relever le défi de la gestion des responsabilités familiales tout en gagnant un salaire, amène ces femmes à considérer leur situation comme privilégiée. Les horaires du système éducatif, inadaptés à ceux du monde professionnel, ou la maladie d'un enfant sont des problèmes auxquels elles répondent fréquemment en recourant au réseau familial ou amical. Les femmes actives à l'extérieur débarrassées d'une dépendance financière font face à une autre dépendance, celle des autres : famille, amis, etc.

La naissance d'un enfant est vécue comme un événement majeur dans la vie des femmes, événement qui porte de lourdes conséquences pour leurs activités futures. Les parents veulent réussir l'éducation de leurs enfants. Ils répondent au mieux aux demandes et besoins des enfants afin de permettre un développement harmonieux de leurs facultés physiques, intellectuelles et morales.

2.1. Les femmes au foyer

- **Arrêt de travail**

Les femmes au foyer ont généralement travaillé jusqu'à la naissance de leur premier enfant. Quelques-unes ont continué à travailler à mi-temps et ont cessé définitivement leur activité professionnelle à la naissance de leur deuxième enfant. Souvent, la décision de l'arrêt de travail a été prise longtemps avant la conception de l'enfant : *"Après mon mariage, j'ai encore travaillé un an et demi. Nous avons alors décidé d'avoir des enfants. Nous avons aussi décidé qu'à partir du moment où nous aurions des enfants je ne travaillerais plus. Si vraiment j'avais été obligée de travailler pour des raisons financières nous n'aurions pas voulu d'enfants"*.

Quelques femmes nous confient que leurs parents les ont empêchées de suivre les études qu'elles désiraient. Elles n'aimaient pas leur profession de secrétaire, par exemple, et étaient contentes d'arrêter leur travail professionnel pour s'occuper de l'éducation de leurs enfants et être leur propre chef au foyer familial.

- **Que veulent-elles faire ?**

Les femmes travaillant au foyer familial nous apprennent qu'elles veulent s'occuper personnellement de leurs enfants et ne pas les confier aux grands-parents ou à une crèche. Elles veulent savourer tous les moments de l'évolution de leur enfant, voir son premier sourire, être présentes à ses premiers pas. Elles veulent lui offrir un foyer agréable et chaleureux pour lui permettre de se développer harmonieusement : *"Les quatre premiers mois de la vie de l'enfant, je n'ai rien pu entreprendre, pas de dîner au restaurant, pas de course en voiture, pour lui permettre de trouver son rythme (...). Je voulais être présente quand ils viennent avec leurs problèmes et leurs devoirs scolaires. Je voulais faire la couture pour eux, faire des gâteaux, préparer et fêter les fêtes avec les enfants"*.

Elles veulent être des mères parfaites : *"J'ai lu beaucoup de livres sur l'éducation des enfants et j'ai appliqué tous les conseils donnés, ce qui veut dire : donner le bon exemple, prendre l'enfant au sérieux, jouer avec lui, lui apprendre tout"*.

Elles essayent d'éviter que l'enfant ne se sente seul et délaissé, le soignent en cas de maladie et le protègent contre tout mal venant de l'extérieur : *"Puis il y a le problème des enfants malades ; bien sûr il y a des services qui s'en occupent, mais en pratique, il s'agit d'une situation bien difficile. C'est justement quand ils sont malades que les enfants veulent leur maman (...). Les enfants ont besoin d'être contrôlés et guidés et il y a tant de choses qui se passent partout, ce sont ces choses que j'essaie d'éviter"*.

Elles veulent laisser l'enfant s'épanouir en le guidant et en évitant toute surcharge d'activités. Elles essayent de donner une certaine liberté aux enfants, de leur laisser la possibilité de développer leur propre personnalité sans les forcer dans une direction : *"De nos jours les enfants ont beaucoup trop ; ils font du sport, il y a de plus en plus d'entraînement, et ils vont encore au solfège. Ils ne peuvent plus jouer : jouer c'est très important pour eux. Et après, à la maison, ils doivent encore tout faire rapidement"*.

Une mère nous apprend qu'elle veut pouvoir lâcher son enfant unique quand le moment sera venu : *"Je me suis occupée très intensément de mon enfant, mais elle est maintenant au milieu de son enfance : elle a neuf ans et je dois la lâcher ; ce n'est pas comme si je vivais uniquement pour elle. Je ne veux pas me cramponner à elle : je suis une bonne mère et je veux le rester. Je ne veux pas la retenir plus tard lorsqu'elle voudra s'en aller"*.

- **Que font-elles ?**

Le fait d'être mère est vécu par certaines femmes au foyer comme un métier à temps plein. Elles s'occupent prioritairement de l'éducation de leurs enfants : *"On est toujours au poste, jour et nuit. Ce qui coûte beaucoup d'efforts, c'est d'être constamment disponible, aussi du point de vue mental. Il faut être là pour répondre aux questions incessantes des enfants"*. Tous les besoins de l'enfant sont pris au sérieux. Elles communiquent et discutent beaucoup avec lui : *"Nous avons toujours une oreille ouverte pour cet enfant, on ne l'a jamais poussé de côté, nous avons toujours pris le temps pour lui, pour résoudre tout problème, pour tout"*. Elles accueillent leurs enfants au retour de l'école, leur présentent une nourriture saine et équilibrée et surveillent leurs devoirs à domicile pour l'école dans une ambiance calme et sereine : *"Et puis, je dois étudier avec la petite, je m'occupe de tout le monde. Je ne sais pas ce qu'ils seraient devenus si j'avais continué mon travail et si j'étais rentrée stressée (...). Maintenant nous faisons des biscuits pour Noël, puis ils se réjouissent déjà de faire des gâteaux de Carnaval. Deux copines de ma fille vont venir : évidemment tout sera rempli de farine, mais cela ne fait rien, les enfants aiment bien, nous nous amusons beaucoup"*.

Elles favorisent un bon développement social de leurs enfants : *"Etant donné que mon enfant est resté enfant unique, j'ai favorisé son contact social avec d'autres enfants puisque je ne voulais pas qu'elle se croit toute seule au monde"*.

Les après-midi libres, elles les conduisent souvent à diverses associations, selon les goûts de l'enfant : scouts, clubs culturels ou sportifs. Une mère suit un cours de solfège en même temps que sa fille.

Elles attribuent beaucoup d'importance à la bonne entente et au bien-être familial : *"Quand les enfants rentrent de l'école, ils ont toujours plein de choses à raconter à leur mère : ça m'aurait fait du mal de ne pas être là et de rater ça ; mais c'est plus important pour moi d'être ici à la maison et que tout tourne bien (...). Pour moi ce qui est important, c'est que tout le monde soit satisfait. Les enfants sont satisfaits, mon mari est satisfait et je suis toujours à la maison sans stress (...). Les enfants sont plus importants que les quelques sous que l'on peut gagner"*.

Les mamans apprennent à leurs enfants à rendre service, à respecter le fait que leur mère soit au foyer, à être autonomes et à faire des économies : *"Lorsqu'ils ont beaucoup d'argent, ils croient que ce sera toujours ainsi. Maintenant ils grandissent en faisant des économies et je crois que c'est une bonne chose. Je veux que plus tard ils aient une meilleure vie"*.

A côté de leur travail de ménagère, les mères au foyer font souvent du bénévolat, elles soignent leurs parents âgés ou dépendants, s'occupent d'autres enfants, suivent des cours ou s'engagent dans des activités associatives.

Une maman nous apprend qu'elle suit des cours de nutrition en vue d'en faire un gagne-pain plus tard quand son enfant n'aura plus besoin d'elle, tandis qu'une autre, une veuve, fait tout ce qu'elle peut pour empêcher ses enfants de quitter le foyer familial. Elle a fait construire, dans sa maison, deux studios pour permettre à ses enfants de s'y installer plus tard.

- ***La satisfaction éprouvée par les mères au foyer***

Leur satisfaction s'exprime dans des remarques de ce genre : *"J'aime beaucoup rester à la maison, être à la maison quand les enfants et le mari rentrent (...). Il est vrai que toute la famille se porte bien quand la mère se porte bien (...). La copine de ma fille lui dit des fois : Tu as de la chance d'avoir une maman qui ne travaille pas"*.

Les témoignages de mères ayant des enfants adultes vont dans le même sens : *"Aujourd'hui après coup je me dis : tu l'as bien éduqué, tu l'as éduqué comme il fallait. Il est devenu comme je l'avais imaginé (...). Lorsque je pense au passé et que je vois les résultats, je ne regrette rien, je ne l'ai jamais regretté et je recommencerais même si nous avons eu quelques difficultés financières (...). Plus tard ma fille m'a dit qu'elle avait trouvé ça bien et elle m'a remerciée d'être restée à la maison pour les éduquer (...). Quand je regarde derrière moi tout est parfait. Les enfants sont très bien, je n'ai jamais eu de problèmes avec eux"*.

Quelques craintes et regrets se font aussi entendre : *"Je ne me pardonnerais jamais si quelque chose arrivait à un des enfants en raison de mon désir égoïste de travailler à l'extérieur (...). Tout ce que j'ai fait durant toutes ces années, je l'ai fait aux dépens de mon propre confort, j'ai toujours économisé (...). J'ai pris l'habitude de mettre la famille à l'avant plan et de figurer en dernier lieu. Ce n'est peut-être pas bien, mais je suis comme ça"*.

- ***Les mères actives au foyer voient l'éducation de leurs enfants comme une situation privilégiée***

D'après elles, les mères au travail ne s'occupent pas suffisamment de leurs enfants et pensent que l'éducation, l'épanouissement et la réussite scolaire de ceux-ci en souffrent : *"Les enfants rentrent à la maison avec la clé et ils doivent se débrouiller tout seuls (...). On voit bien que les enfants de celles qui travaillent sont dans la rue (...). Je pense que, lorsque la femme travaille, les enfants sont délaissés. Lorsque vous rentrez après vos heures de travail et que votre enfant était toute la journée chez les grands-parents ou dans une crèche, vous n'avez plus le temps de vous occuper de lui. Et pour ceux qui sont à l'école, vous n'avez pas le temps de vous occuper des devoirs. Souvent vous vous contenterez de lui demander s'il a fait ses devoirs. Il vous dira oui et ce sera bon. Vous n'avez pas le temps de vous occuper de lui et il pourra avoir des difficultés à l'école".*

- ***Les problèmes rencontrés par les mères au foyer***

Quelquefois les femmes nous confient les problèmes qui les préoccupent. Si l'éducation des enfants est vécue par toutes les mères comme un travail valorisant, le travail au ménage ne l'est pas : *"Il faut dire que le travail de ménagère est tout à fait frustrant parce qu'on travaille sans arrêt et cela ne se voit pas. On n'est pas payé officiellement. Les femmes au foyer sont souvent dévalorisées à tort par la société. Celles qui vont travailler peuvent faire une carrière, cela se voit, on parle d'elles, elles sont admirées. Mais celles qui éduquent 3 ou 4 enfants, ce n'est rien. Les mères donnent tellement et ne sont pas rémunérées, elles croient que leur travail ne vaut rien, elles manquent de confiance en soi, elles se dévalorisent elles-mêmes".*

Une maman qui aimerait bien reprendre une activité professionnelle ne le fait pas de peur que ses enfants ne se droguent plus tard : *"Le plus grand problème qui pourrait surgir, c'est les drogues. C'est cela qui me motive pour rester au foyer : on dit que des jeunes de tous les milieux se droguent, mais quand ils reçoivent de l'affection et quand ils peuvent parler de tout ce qui les préoccupe, c'est déjà une très bonne prévention".*

Un autre problème énoncé quelquefois par les mères au foyer, c'est la surprotection des enfants : *"Je me dis des fois qu'ils sont un peu trop gâtés. Ils savent qu'on est toujours là, ils savent que tout se déroule normalement, que tout est organisé. Des fois je me demande, si je fais bien de leur faire tout comme il faut".*

Une mère de famille reproche à l'Education Nationale de ne pas suffisamment préparer les jeunes filles à la tâche de mère : *"On n'est pas du tout préparé à la vie conjugale, à la construction d'une famille. A l'école on apprend la chimie et les maths, mais on n'est pas du tout préparé à la vie. Ce que nos mères nous disent rentre dans une oreille et sort de l'autre, on ne la croit pas. Je pensais toujours : de toute façon, je ferai mieux qu'elle".*

Quelques femmes sont conscientes que des erreurs d'éducation qui se sont produites chez elles doivent être évitées à l'avenir : *"Je vois maintenant ma fille aînée, elle est pareille que moi. J'essaie de ne pas faire les mêmes erreurs, je ne veux pas la forcer dans une direction. Je fais très attention, qu'elle fasse ce dont elle a envie"*.

Les derniers problèmes évoqués brièvement sont les études des enfants et le marché de l'emploi : *"On aura atteint notre but quand les enfants auront réussi leurs écoles. (...). On trouve difficilement du travail à l'heure actuelle, surtout sans diplôme"*.

2.2. Les femmes actives à l'extérieur

On peut diviser les femmes au travail en deux catégories, celles qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas. Nous ne parlerons pas des femmes actives à l'extérieur qui n'ont pas d'enfants. Ces femmes nous apprennent que si elles avaient eu la chance d'avoir des enfants, elles auraient arrêté leur travail au moins pendant quelques années, pour l'éducation des enfants : *"Je vois au travail les enfants qui sont élevés par les grands-mères ou ceux qui sont dans une crèche, ce que ça donne"*. Une femme célibataire dit qu'elle n'aurait jamais pu, contrairement à beaucoup de femmes de sa génération, mettre un enfant au monde, sans père. Elle n'aurait pas pu prendre cette responsabilité car elle a trop souffert de l'absence de son propre père décédé.

Quelques femmes ont repris le travail quand leurs enfants ont dépassé l'âge de l'enfance. Nous ne parlerons pas d'elles étant donné qu'elles ont les mêmes conceptions de l'éducation des enfants que les femmes au foyer.

• *Que veulent-elles faire ?*

Nous examinerons ici la situation de quatre femmes mariées exerçant une activité professionnelle, c'est-à-dire de ménages disposant de deux salaires avec des enfants. Elles essayent de combiner la vie familiale et professionnelle. Elles veulent répondre le plus possible aux besoins des enfants et à leurs propres désirs. Une seule femme n'a jamais arrêté le travail, elle n'a pas profité de la possibilité de prendre un congé sans solde pour éduquer son enfant. Il est aussi intéressant de constater que deux de ces femmes sont enseignantes ; elles ont les mêmes horaires de travail que leurs enfants scolarisés.

Leurs motivations pour travailler à l'extérieur sont variées :

- l'une veut être plus indépendante, pouvoir donner plus de confort et d'éducation à ses enfants et avoir une satisfaction personnelle : *"Si on est à la maison, on a l'impression qu'on n'a pas accompli ses devoirs parce qu'on travaille beaucoup à la maison et puis le reste du temps on ne voit rien"* ;

- l'autre a reçu un exemple négatif de la part de sa mère qui ne s'occupait que de ses enfants : *"A un moment donné, il y a eu une sorte de frustration qui est apparue chez ma mère. J'ai toujours dit qu'il fallait qu'elle ait quelque chose en dehors du ménage. Je me suis toujours dit que je ne deviendrais pas comme ça"* ;
- la troisième ne voit plus son utilité au foyer familial puisque le plus jeune de ses enfants a quatre ans et est entré au préscolaire : *"En tout cas, maintenant que les deux enfants vont à l'école, je ne pourrais plus rester au foyer sans travailler"* ;
- enfin, la dernière travaille pour des raisons financières ; elle a un enfant de 15 mois et regrette beaucoup de ne pas pouvoir rester à domicile pour s'occuper personnellement de son enfant : *"Je regrette énormément de n'avoir pas davantage de temps à ma disposition pour mon bébé, parce que je suis obligée de travailler. En ce moment, ce serait mieux pour moi de rester au foyer et de m'occuper du petit, parce que le temps de la petite enfance d'Arthur ne reviendra plus jamais"*.

Les trois premières femmes "rationalisent" leur situation : elles choisissent les arguments qui justifient leur situation pour en fonder leur légitimité. La dernière de ces femmes exprime un sentiment de frustration.

- **Que font-elles ?**

L'organisation de la vie de tous les jours est rigoureuse. Les mères nous parlent souvent de stress et de surcharge, elles travaillent parfois tard le soir pour combiner leur vie familiale et professionnelle : *"Il faut beaucoup se dépêcher le matin. Ma fille, elle était au Kirchberg à l'école européenne. Je devais la mettre dans le bus à 4 ans ce n'était pas facile. Chaque matin, je téléphonais à la concierge pour demander si ma fille était bien dans le préau"*.

Bien que les mères considèrent toujours que l'éducation des enfants soit de leur domaine, le père des enfants est sollicité pour les travaux éducatifs et ménagers. Certaines soulignent que cela n'a été possible qu'avec l'aide de leur mari : *"Je lui ai dit clairement, c'est avec ton aide parce que toute seule, je ne pourrais pas"*. Dans ces ménages on compte aussi sur l'aide de la famille et des amis : *"Il y a toujours de l'entraide, quand un enfant est malade, quand j'ai besoin d'aller chez le médecin, il y a toujours quelqu'un pour s'occuper des enfants"*.

Les mamans font confiance à leurs enfants et leur donnent des responsabilités : *"Je suis contente que l'aîné soit déjà si grand, ainsi je peux lui donner la clé si nécessaire. Nous avons aussi la chance d'habiter ici un peu à l'écart, ainsi la route ne présente pas de gros problèmes ; il doit passer par le passage piéton et se trouve alors tout de suite sur ce chemin tranquille"*.

Les devoirs à domicile sont de la responsabilité de l'enfant et sont contrôlés par ses parents, généralement par sa mère. Les mères nous apprennent qu'elles assistent aux réunions des parents d'élèves et aux fêtes scolaires organisées par l'école de leurs enfants.

Les sorties récréatives personnelles doivent être planifiées à l'avance et ce n'est pas toujours possible de trouver une gardienne d'enfants.

Le travail professionnel est vécu comme un élément important, dont les mères tirent de la satisfaction. Du point de vue financier, les femmes actives à l'extérieur nous avouent être beaucoup plus à l'aise avec deux salaires qu'avec un seul : *"Je ne suis pas obligée de travailler, mais on peut se permettre plus de choses, par exemple des vacances, ce sont des choses qu'on ne pourrait pas se permettre sinon"*.

- ***Les mères au travail se voient dans une situation privilégiée***

La grande majorité des femmes luxembourgeoises arrêtent leur travail professionnel pour éduquer leurs enfants et une partie d'entre elles reprennent un travail à mi-temps après quelques années d'interruption. Celles qui réussissent à bien combiner leur vie familiale et professionnelle, se voient parfois dans une situation enviable par rapport aux femmes au foyer : *"Quand on va travailler, on suscite la jalousie des femmes au foyer. Je trouve que parmi les femmes il y a un grand fossé, une animosité, les unes tirent sur les autres, les unes, ce sont les "Rabenmütter", qui négligent leurs enfants pour leur temps libre, et les autres restent à la maison toute la journée et s'ennuient (...). Je ne sais pas si elles pensent que je suis cinglée de faire ce boulot ou si elles croient que je délaisse mes enfants et mon ménage ? Cela ne me préoccupe pas. Je serais vexée si j'entendais des échos négatifs au sujet de ma compétence professionnelle"*.

- ***Les problèmes évoqués par les mères au travail***

Les problèmes se situent au niveau de la garde des enfants et des horaires des crèches qui ne sont pas toujours compatibles avec les horaires de travail : *"Ce n'était pas facile de confier l'enfant à une autre femme et au deuxième enfant j'ai bien réfléchi à ce sujet. Comme j'avais eu une mauvaise expérience avec la garde du premier, je pensais effectivement que ce serait utile d'attendre le moment où le petit irait à l'école, pour ne pas être à la merci de personnes étrangères pour le garder"*.

Elles ne disposent pas de beaucoup de temps pour leurs propres besoins et se sentent parfois surchargées : *"On a toujours le ménage en tête, les enfants, je dois encore faire ceci et cela, toujours en avant et toujours stressée"*. Le problème de l'enfant malade est vécu comme une situation qu'elles gèrent difficilement tant du point de vue organisationnel que du point de vue émotionnel.

Les mamans nous apprennent dans leurs discours qu'elles souffrent de sentiments de culpabilité quand elles ont par exemple du travail professionnel à faire à domicile, ce qui les empêche de s'occuper entièrement des enfants quand elles sont chez elles. Une mère se sent calomniée parce qu'elle n'a pas la possibilité de récupérer ses enfants à la sortie de l'école : *"J'ai été traitée comme un chien à cause de l'affaire Dutroux parce que je laissais mes enfants rentrer seuls à la maison"*.

Le poids de la société et de l'opinion publique est considérable. Bien que ces femmes nous apprennent que leurs époux les soutiennent dans les tâches journalières, on a bien souvent l'impression que les mères actives à l'extérieur considèrent que l'éducation des enfants est de leur compétence.

Un dernier problème évoqué par les mères au travail est le marché de l'emploi : *"Pour mes enfants, et pour moi aussi, il n'y a rien qui est sûr ; vous ne pouvez jamais dire qu'il n'y a aucun risque. Moi, j'ai peur pour mes enfants tout d'abord, c'est pour ça aussi que je travaille pour pouvoir les aider en cas de nécessité plus tard"*.

- ***La satisfaction éprouvée par les mères au travail***

C'est avec une certaine fierté que les femmes nous parlent de leur activité professionnelle, activité qu'elles apprécient et envisagent parfois comme un défi. Elles nous parlent des responsabilités qu'elles arrivent à bien gérer et du salaire qui leur permet de se sentir plus indépendante et d'offrir de belles vacances à leur famille.

Leurs enfants se portent bien, ils ne manquent de rien : *"Mais j'étais toujours consciente que j'étais dans mon travail et que j'étais une bonne mère. Je ne me suis jamais reproché quoi que ce soit parce que je travaille à plein temps. Mes filles sont très indépendantes et ça c'est très bien. Elles discutent comme des grandes personnes. Je les ai responsabilisées dans la mesure où il fallait. Si j'étais restée à la maison, je crois qu'elles seraient toujours plus chouchoutées. Il n'y aurait pas cet équilibre, elles attendraient toujours que je les dirige, que je sois là, je crois ; elles ne seraient pas aussi débrouillardes"*.

Quelques frustrations se font aussi entendre : *"Des fois quand il y a beaucoup de pression, je me demande s'il ne vaudrait pas mieux que je reste à la maison : cette pensée revient toujours. Mais je sais aussi que si je restais quelques mois à la maison, je ne serais pas satisfaite"*.

2.3. Niveau de formation et exemple des parents : des éléments déterminants dans le projet éducatif des enfants

On se rend compte que plus le niveau de formation des mères est élevé, plus elles aiment leur travail et plus elles ont tendance à retourner à leur profession après quelques années consacrées à l'éducation de leurs enfants. Inversement, une femme qui n'aime pas son métier ou qui n'était pas bien rémunérée pour son travail se plaît davantage au foyer familial où elle est son propre chef et où elle peut organiser toutes ses activités à sa guise.

Il est intéressant de constater que les femmes qui, durant leur enfance, ont eu une mère au foyer et qui appréciaient cette situation, veulent offrir le même confort et la même atmosphère chaleureuse à leurs enfants. Elles considèrent qu'une bonne mère se dévoue pour ses enfants aux dépens de ses propres désirs. D'un autre côté, les femmes qui ont eu une mère au travail et qui ont vécu cette situation de façon valorisante ont également tendance à travailler.

2.4. Des modèles d'éducation différents pour ses enfants

Si les mères actives au foyer et les mères qui travaillent à l'extérieur nous ont appris que dans tout ce qu'elles font, *les enfants ont la priorité*, elles influencent leurs enfants non seulement par ce qu'elles font mais aussi par l'exemple qu'elles donnent.

Les mamans travaillant au foyer familial donnent à leurs enfants l'exemple d'un grand dévouement, elles sont toujours disponibles, protectrices, émotives, maternelles, peu matérialistes et prêtes à rendre service à tout le monde. Leurs problèmes sont orientés surtout vers le bien-être de leurs enfants et le bonheur familial. L'éducation de leurs enfants est vécue comme un élément très valorisant tandis que les travaux ménagers le sont beaucoup moins. Le père de ces enfants est moins impliqué dans l'éducation des enfants que la mère.

Les mamans au travail à l'extérieur donnent l'exemple de femmes qui exigent beaucoup d'elles-mêmes, elles ont un sens de l'organisation très développé et elles savent gérer beaucoup de stress. Leurs enfants, auxquels elles sont attachées autant que les mères actives au foyer, sont responsabilisés assez tôt et ils sont très débrouillards. Ils voient leur mère engagée dans une profession qui lui donne satisfaction. L'image du couple parental reçue par ces enfants est plutôt équilibrée, les pères sont presque autant impliqués dans l'éducation des enfants et dans les travaux ménagers que les mères.

Il s'agit donc de deux schémas éducatifs différents dont les motivations, à pencher vers l'un ou l'autre schéma, sont complexes et surtout personnelles.

CHAPITRE IV

VIE QUOTIDIENNE

IV. VIE QUOTIDIENNE

1. TÂCHES FAMILIALES ET DOMESTIQUES

Synthèse

Les tâches familiales et domestiques occupent une grande place dans la journée de toutes les femmes et, de ce fait, tiennent également une place importante dans leur discours.

Si la garde d'un enfant est considérée unanimement comme une activité à temps plein, le travail ménager n'entraîne pas de consensus. Quelques-unes ont su le rendre intéressant et y trouvent l'occasion de développer leur créativité, tandis que la plupart n'éprouvent qu'un réel désintérêt pour ce type d'activité.

Les jeunes femmes, par leur éducation, et les femmes exerçant une activité à l'extérieur, du fait des contraintes horaires, opèrent une hiérarchisation différente de ces tâches qui les conduit à reléguer le travail ménager à une place relativement peu significative. Pour celles-ci, le regard des autres n'est plus primordial, comme ce pouvait être le cas pour leur propre mère active à la maison. Elles recourent facilement à une femme de ménage, ce qui leur laisse du temps pour des activités personnelles.

Parmi les principales activités journalières, les tâches domestiques et familiales occupent une part non négligeable de la journée, même pour les femmes actives à l'extérieur. A travers les tranches de vie que ces femmes ont bien voulu nous livrer, ces deux activités domestiques et familiales ont occupé une place privilégiée dans leur discours. Les informations recueillies à ce sujet sont cependant très subjectives car le thème des entretiens n'était pas focalisé sur la description complète de ces tâches. Inévitablement, ces femmes en ont parlé mais le caractère incomplet de ces descriptions est double parce qu'elles dépendent de la personnalité des femmes tant dans le choix des activités décrites que dans le poids accordé à ces activités. En effet, certaines femmes expansives auront tendance à citer tout ce qu'elles font, voire le répéter, alors que d'autres ne citeront pas toutes leurs activités et/ou de manière succincte. La perception de leur emploi du temps est donc partielle et non exhaustive puisque ce sont elles qui donnent de l'importance à leurs activités.

1.1. Les activités liées aux enfants

Il existe un consensus général sur la lourde charge de travail liée au suivi des jeunes enfants. La limite d'âge à partir de laquelle un enfant est "grand" est subjective ; elle est fonction de l'appréciation personnelle de la mère quant aux besoins de son enfant. Cette limite varie entre 10 et 15 ans. Toutes les femmes, actives à domicile ou à l'extérieur, s'accordent pour reconnaître l'activité à temps plein que peut représenter la garde des enfants : *"On est toujours au poste, jour et nuit. Ce qui coûte beaucoup d'efforts c'est d'être constamment disponible, aussi du point de vue mental. Il faut être là pour répondre aux questions incessantes des enfants, puis ils se querellent souvent, ce qui est très fatigant. Je connais pas mal de femmes au foyer qui se payent une femme d'ouvrage, ce qui veut bien dire que le ménage, c'est beaucoup de travail. Moi, je fais tout moi-même"*. Au-delà d'une limite d'âge, variable selon l'appréciation des besoins d'un enfant, les avis divergent quant à la nécessité de ces soins. L'envie de se consacrer à d'autres activités est parfois exprimée. Le désir, voire le besoin, de s'occuper de ses propres enfants se fait fortement ressentir à travers la manière dont elles décrivent leurs activités avec les enfants, activités qu'elles reproduisent d'ailleurs souvent de leur propre enfance.

Ces activités sont plus amplement décrites par les femmes actives à domicile mais ne sont pas leur exclusivité :

- Les **problèmes de santé** de certains enfants peuvent entraîner une lourde charge de travail : *"Le premier enfant présentait des problèmes dans son développement moteur et j'ai dû beaucoup m'occuper de lui. J'ai donc pris une année de congé sans traitement auquel j'ai préféré demander une ajoute de quatre années jusqu'au moment où le deuxième irait au préscolaire (...). Je l'ai conduit en rééducation et j'ai beaucoup travaillé avec lui à domicile ce qui n'aurait pas été possible si j'avais continué à travailler"*.
- Certaines femmes veulent être à la maison pour être **présentes en même temps que les enfants** : *"Quand les enfants rentrent de l'école, ils ont toujours plein de choses à raconter à leur mère, ça m'aurait fait mal de ne pas être là et de rater ça"*.
- Elles suivent les **devoirs scolaires** des enfants : *"Ils sont tous les deux en primaire, on doit les aider tous les deux pour les devoirs. Ils se débrouillent relativement bien seuls mais ils arrivent à l'âge de la puberté. Et si les mamans travaillent, les enfants rentrent à la maison avec la clé, ils doivent se débrouiller tout seuls"*. En filigrane, se cache souvent une inquiétude quant aux conséquences de leur absence sur la réussite scolaire de leurs enfants : *"Vous n'avez pas le temps de vous occuper de lui (sous-entendu : "si vous exercez une activité professionnelle") et il pourra avoir des difficultés à l'école"*.
- Elles mettent en place des **activités récréatives à la maison** : *"Maintenant nous faisons des biscuits de Noël puis il y a Carnaval, ils se réjouissent déjà de faire des gâteaux de Carnaval. Deux copines de ma fille vont venir, évidemment tout sera rempli de farine mais cela ne fait rien, les enfants aiment bien, nous nous amusons beaucoup. Ensuite, ils amènent les gâteaux à l'école. Vous savez, je m'adapte aux besoins des enfants"*.

- Elles passent beaucoup de temps à **conduire les enfants à leurs activités** : *"C'était bien pour eux, ils avaient beaucoup de possibilités, la fille a fait du ballet, elle a été à l'école de musique elle a fait son piano et son solfège au conservatoire. Elle a joué au tennis, on était pratiquement tous les jours en vadrouille, elle était dans l'équipe nationale. Si j'avais travaillé, ça n'aurait pas été possible (...). Le gamin a aussi joué au tennis. Les enfants avaient leurs centres d'intérêts et je les ai conduit partout avec plaisir".*
- Elles s'investissent parfois dans des **associations** où leurs enfants évoluent : *"Je travaille également pour les amis des guides et les scouts. Puis, je fais partie d'un groupe qui s'appelle "Les parents aident les parents" (...) Je suis aussi en ce moment engagée, pas dans l'église, mais dans un groupe de communion où on prépare la communion".*
- Et, tout simplement, elles passent également beaucoup de temps à **communiquer** avec les enfants : *"Chez nous, c'est l'endroit où ils se retrouvent tous, je discute leurs problèmes avec eux et voilà quelque chose que je trouve beaucoup plus important que d'aller travailler, par exemple, et il s'agit d'une affaire plutôt relaxe (...). Je suis contente quand je peux les aider et qu'ils sont de bonne humeur en sortant d'ici. Tout seuls, ils n'arriveraient pas à résoudre leurs problèmes. Ils ont leur clique de jeunes, ils ont leur jargon mais lorsqu'un adulte leur explique le comment et le pourquoi des choses, cela leur fait beaucoup de bien".*

Outre toutes ces activités liées aux enfants, **les soucis, les discussions, les négociations** avec les enfants monopolisent également un certain nombre d'heures et de l'énergie pour toutes ces mères : *"La petite me dit : Maman tu n'es jamais à la maison. Je crois qu'elle le ressent comme ça. Alors j'ai pensé et je lui ai dit : Un instant ma fille, quand tu sors pour jouer et moi je reste à la maison, je ne dis pas que toi tu sors tout le temps pour jouer. On doit discuter comme ça avec elle et la remettre un peu en place, que les choses ne sont pas comme ça".* Les négociations tournent parfois aux protestations qui sont plus ou moins bien gérées par ces mères : *"J'ai fait la sourde oreille à leurs protestations étant donné que je suis convaincue que c'est très bien ce que je fais".*

1.2. Le travail ménager

Le travail ménager est globalement bien subi car, lorsqu'elles sont en couple, le conjoint intervient relativement rarement. Pas de frustration de ce côté là, du moins pas de frustration exprimée. Le conjoint s'investit plus souvent dans la garde des enfants et notamment dans leurs loisirs. Les travaux du ménage sont cependant différemment vécus selon le degré d'exigence des femmes, selon l'exercice d'une activité professionnelle et selon leur affinité pour ce type de tâches.

- **Un certain goût pour les activités domestiques**

- Certaines apprécient l'image qu'elles se donnent de la **parfaite ménagère** : *"Je dois dire que je suis une vraie femme au foyer, je suis une femme au foyer typique, (...) comme dans le bon vieux temps (...). Je crois que je fais des choses que les jeunes ne font plus aujourd'hui et qu'ils ne peuvent plus faire quand ils vont travailler"*.
- Tout en exprimant le fait que ce travail puisse être parfois dévalorisant, certaines femmes apprécient ce travail qualifié parfois de "travail bête". Elles savent ajouter à ce travail routinier une part de **créativité** qui permet d'agrémenter ces travaux : *"Là dedans je suis comme elle (comme sa mère) : dans certaines choses pour embellir notre maison, des choses qu'on achète et on a plaisir d'arranger le tout. Il y a des gens qui croient que ce n'est pas important, par exemple, d'avoir une couronne de Noël. Pour moi c'est important, cela fait partie de la maison. J'apprécie la bonne atmosphère chaude à la maison et tout cela était pareil dans ma maison natale"*.
- Certaines femmes au foyer valorisent leur travail domestique et expriment leur **satisfaction personnelle pour un travail bien fait** : *"Je connais pas mal de femmes au foyer qui se payent une femme d'ouvrage, ce qui veut bien dire que le ménage c'est beaucoup de travail. Moi je fais tout moi-même (...). Je me suis dit, puisque tu es femme au foyer, maintenant tu es ménagère et éducatrice"*. Elles s'autofélicitent et créent, à l'instar de ce qui se fait dans la sphère professionnelle, des intitulés de professions pour les différentes tâches qu'elles effectuent : ménagère, nettoyeuse, éducatrice, infirmière et même manager de firme : *"Une femme au foyer est un petit manager parce qu'elle doit tout organiser. Quand on fait des invitations, par exemple, cela se passe comme dans une firme, il faut entretenir les relations extérieures et intérieures, il faut voir que le tout roule. Les femmes réalisent énormément de choses, ce qui malheureusement n'est pas suffisamment reconnu"*. A l'image du monde du travail, certaines femmes au foyer calquent les horaires de leurs activités domestiques et familiales sur des horaires d'activité professionnelle : *"Dans la soirée je dois dire, ça ne va plus, à 20 heures ma journée est finie, je me lève tous les matins à 7 heures et quart, pas plus tôt, je n'en ai pas besoin, mais à 20 heures ma journée est passée et je ne suis jamais assise à rien faire, je ne fais pas de sieste, cela n'existe pas"*.

- **Un désintérêt manifeste pour les tâches domestiques**

Un certain désintérêt pour les tâches domestiques et la relégation de leur importance à un second plan est surtout le fait des femmes actives à l'extérieur qui souffrent parfois de ne pas pouvoir assumer entièrement les tâches tant professionnelles, familiales que domestiques, qui leur sont confiées. Si ces femmes affirment leur désintérêt pour ces tâches, elles ne sont pas moins convaincues qu'il s'agit de leur "fonction".

- Certaines femmes ne trouvent pas d'intérêt au travail domestique et le vivent plutôt mal : elles ont la sensation d'être **surchargées** et par la suite fatiguées. Parfois, elles expriment d'ailleurs très bien le conflit interne qui les tourmente entre leurs propres exigences quant au travail ménager et leurs autres aspirations : *"Parfois, je trouve que j'exagère avec mon nettoyage à la maison, que je ferai mieux de dessiner. Je suis en conflit entre le nettoyage et mes désirs personnels alors je préfère prendre mon temps pour créer mes œuvres personnelles, pour produire du travail créatif".*
- Certaines femmes et notamment celles qui exercent une activité professionnelle **relativisent l'imminence et l'importance** de ces tâches qui ne leur apportent visiblement pas de satisfaction. Elles relèguent parfois ces activités à un moment libre ultérieur : *"Je dois le faire soit le week-end ou alors quand il me reste du temps ou que je n'ai rien à faire, alors je fais mon travail à la maison. Mais, bon, des fois il faut laisser tomber ce qui est à faire à la maison".* Certaines femmes, par la force des choses, sont obligées de s'adapter à leur situation parce qu'elles n'ont pas le temps : *"On ne sait plus faire son ménage de la même façon. Même s'il reste un jour un peu de poussière, ce n'est rien. Même si les repas sont préparés un peu plus rapidement, c'est quand même bon. Les enfants doivent s'habituer à cela".*
- Les jeunes femmes et surtout celles qui exercent une activité professionnelle tentent de se démarquer de la génération de femmes précédente en brisant l'importance du "qu'en dira-t-on" et du **regard des autres** : *"Si je n'ai pas fait le nettoyage chez moi, je le ferai alors demain. Et si ça ne plaît pas à quelqu'un, alors il peut rester dehors. Je ne suis pas esclave de mon ménage. Sur ce point, elle était différente (sa mère) (...). Je lui disais : C'est quoi la saleté ? Elle répondait : Si quelqu'un venait ! Vous voyez quels mots nous utilisons !"*
- Enfin, certaines femmes actives à l'extérieur règlent le problème de la "double journée" de travail en engageant une **femme d'ouvrage** pour les travaux ménagers : *"J'occupe une femme qui vient aider pour les travaux ménagers, le nettoyage et le repassage, sinon mon travail ne serait pas possible".* Le poids des tâches ménagères est non négligeable puisque l'engagement d'une femme de ménage n'est pas seulement le fait des femmes qui exercent une activité professionnelle mais aussi le fait des femmes au foyer et dont les occupations externes non rémunérées sont nombreuses : *"Et quand je ne suis plus arrivée à tout faire, mon mari m'a dit de prendre une femme de ménage. On a pris une femme de ménage et j'ai pu aussi aller jouer au tennis".*

2. *ACTIVITES SOCIALES ET LOISIRS*

Synthèse

Généralement, les femmes ont peu de temps pour des occupations autres que les tâches éducatives et ménagères. Ce temps libre, elles l'occupent, en grande partie, par des activités sociales ou des activités de loisirs.

Parmi les activités sociales, les soins à des personnes dépendantes, la garde des enfants d'une femme active à l'extérieur ou, plus généralement, l'aide apportée à la famille tiennent une grande place et semblent être considérés comme l'attribution "normale" des femmes. Ce type d'activité se déroule soit à la maison, soit au domicile de la personne destinataire des soins.

Les activités sociales et les activités de loisirs prennent plusieurs formes. A travers elles, les femmes cherchent à satisfaire essentiellement un besoin de contacts sociaux. Les relations amicales, les relations de voisinage sont favorisées et développées. Hobbies et sports n'arrivent qu'en dernier lieu dans l'emploi du temps.

Le besoin de reconnaissance sociale est fortement ressenti par les femmes actives à domicile. Pour retrouver la confiance en elles-mêmes, pour combler un manque intellectuel, pour se sentir valorisées, elles se consacrent à des activités bénévoles, des activités accessoires rémunérées ou suivent des formations. Ces activités sont porteuses de confiance en soi et de motivation.

Dans la majorité de ces 29 entretiens qualitatifs, les femmes qui s'occupent principalement de leur ménage évoquent surtout leurs tâches ménagères ou les tâches liées à l'éducation de leurs enfants. En revanche, celles qui exercent une activité professionnelle évoquent surtout les arrangements qu'elles doivent prendre pour combiner tâches professionnelles, tâches familiales et domestiques. Toutes ces activités primordiales vu l'importance que ces femmes leur accordent, ne laissent pas beaucoup de place à d'autres occupations qui ne seraient pas liées à celles-ci. Cependant, la lecture plus approfondie des entretiens dévoile d'autres occupations que nous pouvons regrouper sous le terme "activités sociales et activités de loisirs".

Nous avons scindé ces activités sociales et loisirs en trois grands thèmes :

- soins à des personnes dépendantes ou aide à la famille ;
- contacts sociaux :
 - cercle de connaissances, d'amis...
 - activités bénévoles, groupes et activités accessoires rémunérées ;
- hobbies et sports.

2.1. Soins à des personnes dépendantes ou aide à la famille

Cette première catégorie d'activités se retrouve souvent dans les entretiens : elles semblent être l'attribution normale des femmes. Les aides à autrui ont été évoquées par les femmes qui n'ont plus d'enfants en âge scolaire et qui s'occupent principalement du ménage. En effet, après avoir éduqué les enfants, il faut s'occuper de la famille et ces activités prennent en général beaucoup de temps.

Cette activité se déroule :

- soit à la maison, c'est-à-dire que la personne nécessitant des soins vient vivre dans le ménage de la personne concernée : *"Ma mère est morte ici, je l'ai eu chez moi aussi quand elle a fait son infarctus". "Plus tard, on a accueilli la belle-mère qui est devenue dépendante. J'ai dû la soigner".*
- soit la femme se déplace pour donner les soins ou pour s'occuper de ces personnes qui sont souvent les parents, beaux-parents ou famille proche (frère, oncle, tante, ...) : *"Et puis j'ai ma maman et le beau-frère qui nécessitaient des soins et du temps. Ma mère est seule, mon beau-frère aussi, alors je suis ici et là pour m'occuper d'eux". "Ma mère et mon père ont été hospitalisés, je ne faisais que l'aller et le retour entre l'hôpital et la maison. J'étais sans arrêt en route".*

Certains de ces soins ne se limitent pas uniquement à la personne en tant que telle mais aussi à **l'entretien de ses biens** : *"J'avais tellement de travail avec elle parce que j'ai entretenu toute sa maison, tout son verger, j'ai fauché l'herbe". "Et puis, je faisais les lessives de mes parents".*

Cette occupation est parfois considérée comme un acte "normal", un devoir ou parfois une **charge** : *"Enquêteur : C'était une charge pour vous ? – Oui, certaines personnes le voient comme ça, mais moi, je l'ai ressenti comme une action normale. Elle était là, donc je l'ai fait. Enquêteur : Pour vous, c'est un devoir de soigner votre mère ? – Oui, je ne pourrais pas la placer dans une maison de soins, cela ne me ferait pas de bien. Je n'ai pas confiance, je n'aurais plus bonne conscience".*

Les relations familiales jouent encore un très grand rôle. Une femme active à l'extérieur a même réduit son temps de travail afin d'être disponible pour s'occuper de ses parents : *"Je fais mon travail à mi-temps à cause de mes parents"*. Elle avait même décidé d'abandonner son activité professionnelle pour s'occuper exclusivement de sa mère : *"A un moment donné, j'avais envie d'abandonner pour de bon mon emploi à cause de ma mère"*.

A l'exception de cette personne ayant un emploi, cette activité est exclusivement évoquée par les femmes qui travaillent à la maison et qui sont donc plus disponibles pour soigner des personnes âgées. L'une de ces personnes en parle au cours de son entretien : *"Je crois que quand on va travailler, on ne peut pas faire tout ça, comment voulez-vous le faire : soigner les personnes après avoir travaillé huit heures ? Ça ne va plus !"*.

Le fait de s'occuper de personnes nécessitant des soins débouche sur deux types de réactions, illustrées ici par deux femmes ayant pris en charge des personnes âgées dépendantes :

- La première, très **positive**, poursuit actuellement cette "action d'humanité", comme elle la considère : *"Une question d'humanité, c'est cela. J'ai pensé : tu peux aider, et je l'ai fait. J'ai aussi aidé une vieille tante et je continue même aujourd'hui. J'ai une marraine qui est vieille et lorsque la cousine part en vacances, j'y vais tous les jours, je demande s'il lui faut quelque chose et nous buvons une tasse de café. Tout simplement – bénévolement – j'aime bien mais cela prend du temps"*.
- La seconde, tout à l'opposé, **ne recommencerait jamais plus** ce qu'elle a pu faire pour sa mère, elle en garde un sentiment amer : *"Qu'est-ce qu'elle était méchante avec moi ! (...) Moralement, je ne suis plus du tout en ordre. Jamais de ma vie je ne recommencerais à soigner ma mère. Ma mère m'a fait perdre 20 ans de vie sociale. Il faut respecter ses parents mais je l'ai trop pris au sérieux"*.

Nous avons donc ici, deux positions très différentes sur le jugement de cette activité. Ces deux femmes ont pourtant un point commun : elles ont laissé entendre que cette activité importante, mais contraignante, devrait être reconnue davantage. Aussi, le versement d'une indemnité pour le temps consacré à ces personnes est évoqué comme étant une des solutions à cette valorisation : *"A cause d'elle, je n'ai pas de pension aujourd'hui. Enquêteur : Vous auriez bien voulu avoir au moins une petite indemnité ? – Oui, j'aurais bien voulu"*. *"Ce sont des activités importantes et elles ne sont pas rémunérées"*.

Ce thème ne serait pas complet si nous n'abordions pas l'activité de garde d'enfants par les femmes au foyer. Beaucoup d'entre elles sont disponibles pour garder les bambins de leur fille, belle-fille, sœur ou même des voisins qui doivent ou qui veulent exercer une activité professionnelle : *"Ma sœur va avoir un bébé, elle doit aller travailler, alors je vais le garder"*. *"J'ai aussi mes petits-enfants qui nécessitent des soins et du temps ; et puis quand il y a quelque chose avec les enfants ou que ma fille doit aller chez le médecin, c'est moi qui m'occupe des enfants"*. *"Quand mes enfants étaient petits, j'ai parfois gardé des enfants. Ces enfants rentraient de l'école avec les miens et les parents les reprenaient chez nous"*.

2.2. Contacts sociaux

Ces contacts sociaux sont fréquemment évoqués en termes de **besoin** : *"Nous avons vraiment beaucoup de contacts sociaux (...). Quand on est chez soi, on cherche plus de contact à l'extérieur (...). Je ne suis pas quelqu'un qui pourrait rester chez soi une semaine sans sortir". "J'en ai besoin : toute seule à la maison, je ne pourrais pas". "J'ai besoin de contacts humains".*

- **Les contacts avec les amis, les voisins, les connaissances**

On voit très bien dans ces extraits l'importance des contacts extérieurs : être isolé fait peur. Pour éviter cet isolement, les femmes invitent beaucoup d'amis, discutent avec les voisins ou d'autres parents, organisent même différentes activités pour se regrouper.

- Pour les femmes qui s'occupent principalement des tâches ménagères, les premiers contacts passent par les invitations d'amis, de relations à la maison : *"Nous avons beaucoup d'amis, nous invitons souvent. Je me donne beaucoup de peine et j'aime cuisiner. C'est aussi un travail qui prend beaucoup de temps". "J'ai beaucoup d'amies que je vois régulièrement, des anciennes collègues de travail, nous avons un grand cercle de connaissance". "Au printemps, on fait un peu de vélo avec celles qui ont des enfants".*
- Parmi les femmes actives à l'extérieur n'ayant jamais cessé leur activité, l'une d'entre elles ayant réduit son temps de travail, se dit satisfaite de sa décision car elle a plus de contacts avec les gens du voisinage : *"Je n'avais presque pas de contacts avec les voisins alors qu'actuellement, j'ai le temps de discuter".* Une autre trouve que les contacts après le travail sont très importants : *"Je crois que la vie sociale après le travail est très importante. Je n'ai pas beaucoup d'amis mais ceux que j'ai, je les soigne".*
- Un autre cas de figure est mis en évidence par les femmes qui ont repris une activité extérieure : elles présentent les contacts sociaux qu'elles entretiennent avec les collègues comme un avantage : *"J'aime bien aller travailler, c'est autre chose qu'à la maison, on a des contacts avec d'autres personnes". "J'aime aller travailler parce que j'ai des contacts avec d'autres personnes ; comme la situation s'était améliorée, je voulais arrêter mais j'avais peur d'être isolée, oui, parce que ça devient toujours le même train-train, c'est toujours le même discours (...). Je vois mes deux sœurs qui restent à la maison, il n'y a que leur petit monde, elles ne connaissent rien de l'extérieur".*

Les femmes qui travaillent à l'extérieur parlent plus souvent de ces contacts avec autrui en termes **d'entraide, de soutien** alors que les femmes qui travaillent à domicile parlent davantage de **cercles d'amies, de sorties, de visites**.

- **Les activités bénévoles et activités accessoires rémunérées**

Dans ce deuxième volet, c'est la **valorisation**, la **confiance en soi**, retrouver une attitude positive et même le besoin de valorisation intellectuelle qui sont les mots clés. Toutes ces valeurs sont évoquées par les femmes qui travaillent à domicile. Elles se disent exclues de la société et ont besoin d'une plus grande reconnaissance sociale pour toutes les autres activités qu'elles accomplissent.

➤ Lorsque les femmes sont jeunes et qu'elles ont de jeunes enfants en âge scolaire, les activités extérieures qu'elles assurent tournent **autour des enfants** : *"Je me suis mise dans les "Jeunes Mamans", je faisais beaucoup pour les enfants, on bricolait, on faisait des excursions (...). On faisait des groupes avec les enfants pour la préparation des messes de communion". "Je travaille également pour les amis des guides puis chez les scouts, je fais partie d'un groupe qui s'appelle "Les parents aident les parents". Dans ce groupe, on s'aide mutuellement : reprendre des enfants au conservatoire ou faire des transports. Cela a commencé par du baby-sitting". "J'aide aussi beaucoup l'institutrice, lorsqu'il y a quelque chose à faire, je le fais. Dernièrement, il y avait une petite fête, j'ai fait la vaisselle, de la pâtisserie".*

Elles ont l'habitude d'entourer leur petite famille : enfants, maris sont chouchoutés : *"Je me suis rendu compte que plus on donne, plus on est généreux envers les autres et plus ils prennent sans rien donner en échange (...). Je l'ai fait en partie à cause de mon époux qui est habitué à être beaucoup entouré et tout d'un coup, j'ai eu l'impression de trop donner".* Cet excès d'affection crée chez les femmes un manque de confiance en soi. Tout est fait pour contenter l'entourage au détriment de leur propre satisfaction conduisant à une perte totale de confiance en elles. Certaines d'entre elles ont eu le courage de franchir ce cap difficile : *"Depuis longtemps, j'avais envie d'aller en Hollande voir les tulipes, mon mari n'a jamais voulu. Je me suis dit : Maintenant cela suffit, tu le fais toute seule. Je suis partie, c'était extraordinaire. Bon, cet épisode était pour moi un début pour me retrouver moi-même".*

➤ Certaines femmes ont trouvé le moyen de retrouver leur confiance en elles autrement que par une activité professionnelle à temps plein : le suivi de cours de formation continue ou l'exercice d'une activité accessoire rémunérée. L'une d'entre elles fait référence à un travail free-lance. Elle considère ce travail comme un complément, comme une valorisation qui l'aide à ne pas se considérer uniquement comme femme au foyer : *"Le fait d'avoir mon travail free-lance complète bien mes activités, je peux me dire que je ne suis pas sottie et que je ne suis pas seulement une femme au foyer".* Elle ajoute qu'elle a beaucoup de satisfaction en exerçant ce travail, satisfaction d'avoir fait quelque chose d'utile, quelque chose qui a un sens. Ce travail l'a aidée à avoir une attitude **positive** dans sa profession de femme au foyer.

Ce travail accessoire lui apporte également une autre satisfaction : une certaine **indépendance financière** qui va lui permettre d'aller en voyage en Amérique pour voir son enfant et ce voyage, c'est elle qui l'aura financé et non pas son mari : *"Tu gagnes aussi de l'argent, voilà tu peux dire : on va à New York pour une semaine, chose que nous ne ferions pas autrement. Tu peux te permettre des petits extras, des choses pour lesquelles tu peux te dire : C'est toi qui a financé cela !". "Il y a tant de femmes qui travaillent beaucoup à titre bénévole, elles ne gagnent rien et sont traitées de sottes. Pour moi c'est une question de principe de demander une participation financière"*. La reconnaissance et la confiance en soi passent parfois par une compensation financière.

➤ Le manque ressenti par les femmes au foyer n'est pas seulement affectif, il s'agit également d'un manque intellectuel : *"Lorsqu'on reste longtemps chez soi, on se rend tout à coup compte qu'il y a un manque, un certain vide. Enquêteur : Vous voulez dire un manque intellectuel ? – Oui, absolument !"*. Pour se remotiver intellectuellement, cette femme s'est inscrite à des cours : *"Je fais de la musique, du solfège (...) Je me dis : Tu es capable de faire beaucoup de choses et tu es capable d'apprendre une nouvelle langue"*.

Pour toutes ces personnes, les activités extérieures apportent la confiance, la reconnaissance, la motivation et une nouvelle organisation : *"En ce moment, je n'ai plus beaucoup de temps libre. Je m'organise mieux et je suis beaucoup plus motivée"*.

Lorsque la confiance est retrouvée, on dirait que plus rien ne les arrête : *"Je vais commencer des cours le mois prochain chez un médecin allemand. Il a observé l'influence de la nutrition sur la santé des gens. Je veux donc faire cette formation qui dure deux ans et j'ai en projet de m'occuper des enfants et de faire la cuisine avec eux et de montrer que l'alimentation saine peut être excellente (...). Mon rêve, c'est d'avoir une cuisine d'apprentissage. Les gens viendraient consulter chez moi"*.

L'investissement dans des activités associatives est finalement assez rare et relève essentiellement d'associations liées aux activités des enfants. La participation à d'autres associations à titre personnel est peu fréquente. Les activités, en général, sont peu collectives et si elles le sont, elles sont peu formelles : les activités s'organisent autour de cercles d'amis, de connaissances, plutôt que par l'intermédiaire d'associations officielles. Lorsqu'il y a effectivement participation à des activités de groupe, le sentiment d'infériorité ressenti par certaines femmes au foyer est largement atténué¹.

¹ Rappelons que l'enquête qualitative n'a pas de validité représentative de la population féminine au Luxembourg : on ne peut donc généraliser ces comportements à l'ensemble de la population.

2.3. Hobbies et sports

Hobbies et pratiques sportives concernent aussi bien les femmes actives à domicile que les femmes actives à l'extérieur. Ces dernières évoquent les activités extérieures à leur travail quotidien comme une détente après leur journée de travail. Ces activités se déroulent particulièrement le soir. Elles se consacrent en général à des activités sportives ou à leurs hobbies : *"Je fais un peu de gym, une fois par semaine". "J'ai investi beaucoup de temps libre dans mon engagement politique (...). J'ai également mon hobby, le théâtre, c'est pour cela qu'il faut faire un choix pour soi-même". "Le jardinage, c'est mon hobby, oui, là je peux me détendre, je farfouille (...). On a toujours besoin d'une détente où l'on pense un peu à soi, pas toujours aux autres".* Une fois que les femmes au foyer se sont consacrées à leur priorité qui est le bien-être de leurs enfants, elles pensent à leur propre bien-être : *"J'ai aussi des hobbies, je fais un peu de céramique".*

On peut voir dans cette panoplie d'activités que les femmes ne se découragent pas, elles ne cessent jamais d'être en activité, que ce soit au domicile ou à l'extérieur. Leur activité principale, qu'elle soit professionnelle ou tout autre, les satisfait rarement et elles sont à la recherche de nouvelles occupations. Elles sont très actives et accomplissent beaucoup de tâches qui, pour certaines, ne sont pas reconnues à leur juste valeur. Cette frustration se ressent surtout chez les femmes s'occupant de leur ménage, de leur famille. Elles se sentent particulièrement exclues d'une société matérialiste et individualiste où l'activité professionnelle est devenue le point essentiel de la reconnaissance sociale. Pour permettre à ces femmes au foyer de reprendre leur place dans cette société, il serait peut-être nécessaire de valoriser davantage leur participation à toutes les activités sociales.

CHAPITRE V

POIDS DU PASSE ET REGARD DES "AUTRES"

V. POIDS DU PASSE ET REGARD DES "AUTRES"

1. POIDS DU PASSÉ ET DE L'ENFANCE

Synthèse

Le vécu de l'enfance détermine fortement les femmes dans leur choix de vie et l'ordre de priorité qu'elles vont donner à l'exercice d'une activité professionnelle en reproduisant ou non le modèle d'activité de leur mère. Toutefois cette influence reste subordonnée aux impératifs financiers. Ainsi les femmes vivant sans conjoint, ou celles dont le niveau de revenu du ménage est insuffisant, exerceront une activité professionnelle, quel qu'ait été le modèle d'activité maternel.

Les femmes ayant vécu une enfance heureuse auront tendance à reproduire le modèle d'activité de la mère, quel qu'il soit. L'image très positive de la mère dans son rôle les a profondément marquées et elles souhaitent transmettre à leurs enfants les valeurs liées à leur activité professionnelle ou non professionnelle.

Une enfance malheureuse amène les femmes à la non-reproduction du modèle maternel ou familial. Elles peuvent ne pas désirer transmettre non seulement le modèle d'activité mais aussi le modèle d'éducation qu'elles ont elles-mêmes reçu.

Parmi les faits marquants de l'enfance, les études tiennent une place importante et surtout les regrets exprimés par rapport aux études qu'elles n'ont pas pu poursuivre. Ces regrets sont vécus comme un manque relatif pour leur satisfaction personnelle, un manque auquel certaines essaient ensuite de répondre par une formation continue.

L'empreinte de l'enfance est très forte sur le mode de vie des femmes et sur leur conception de l'éducation des enfants. Les 29 entretiens surprennent par le lien apparent entre le modèle familial de leur enfance et leur propre expérience. Il ne s'agit cependant que de constats issus de 29 entretiens qui ne peuvent être généralisés.

L'individu est-il prisonnier de ses acquis de l'enfance et de l'adolescence ?

Les facteurs acquis en dehors de cette première période de la vie ont-ils si peu d'influence sur le comportement futur de l'adulte ?

Quel est son degré de liberté pour ne pas suivre un chemin déjà tracé à l'avance ?

Ces questions empreintes de lourdes conséquences sont inspirées de la lecture de ces 29 entretiens et demanderaient une confirmation statistique.

Pour arriver à ces questions, une comparaison a été faite entre :

- d'une part, la manière selon laquelle elles ont vécu leur enfance, et notamment comment elles ont vécu l'activité professionnelle de leur mère,
- et d'autre part, la manière selon laquelle ces femmes perçoivent leur propre activité et l'éducation de leurs enfants.

Pratiquement, nous avons procédé pour chaque entretien – dans la mesure où le contenu des propos le permettait – à une sélection des indicateurs suivants :

- le type d'activité de la mère au moment où la femme était enfant (à domicile ou à l'extérieur) ;
- le type d'activité de la femme interrogée (à domicile ou à l'extérieur) ;
- la reproduction du modèle maternel en matière d'activité : "fait comme sa mère ou non" ;
- le vécu de l'enfance : plutôt "heureuse" ou "malheureuse".

On considère qu'une femme a vécu une enfance "heureuse" à partir du moment où elle évoque de très bons rapports avec ses parents durant l'enfance ou qu'elle entretient encore, au moment de l'entretien, des liens étroits avec ses parents (par exemple, par des évocations de leur présence dans le programme de ses activités journalières). A l'opposé, une enfance "malheureuse" est considérée comme telle à partir du moment où les femmes déclarent spontanément avoir connu des événements pas très heureux du point de vue familial (absence d'un des parents par décès ou départ, manque d'affection, sévérité de l'éducation, absence de liberté de choix des études, manque de moyens financiers) ou parce que le modèle d'activité de la mère ne convenait pas à l'enfant et/ou à la mère.

Partant du croisement de ces indicateurs, nous devrions retrouver plusieurs schémas possibles de trajectoires entre l'enfance et la vie adulte. En réalité, deux types de trajectoires dominant :

- une enfance "malheureuse" entraîne souvent une non reproduction du modèle familial ;
- une enfance "heureuse" invite souvent à reproduire le modèle de ses parents et notamment le modèle d'activité de la mère.

Reprenons ces deux modèles qui invitent soit à la reproduction, soit à la non reproduction du modèle maternel. Certaines femmes expriment très bien leur mode de "copiage" de l'exemple de leurs parents alors que d'autres sont moins expansives et ne l'évoquent qu'indirectement.

1.1. D'une enfance "heureuse" à la reproduction de ce modèle pour soi et ses propres enfants

S'agissant des femmes qui ont vécu une enfance relativement "heureuse", la reproduction du modèle maternel quant au statut d'activité s'effectue plus souvent pour les femmes actives à domicile que pour les femmes actives à l'extérieur. On rencontre plus souvent des femmes actives à la maison ayant eu une mère active à la maison que des femmes actives à l'extérieur ayant eu une mère active à l'extérieur. Cette différence de fréquence en faveur de la reproduction du modèle de la mère au foyer résulte du fait que la probabilité de rencontrer une femme ayant eu une mère active professionnellement est plus faible que la probabilité de trouver une femme ayant eu une mère active au foyer. En effet, le travail professionnel des femmes étant croissant dans le temps, les mères des jeunes femmes d'aujourd'hui ont moins fréquemment exercé d'activité professionnelle que leurs filles.

- ***Transmission du modèle d'inactivité professionnelle de la mère***

Lorsque les femmes sont actives à domicile, la déclaration et la volonté de reproduire exactement le modèle d'activité de leur mère est très forte. La spontanéité de leurs propos à ce sujet montre que leur décision vis-à-vis de l'activité professionnelle est prise depuis longtemps : *"Dans beaucoup de choses j'ai suivi ses traces. Elle aussi était une femme au foyer parfaite. Elle était toujours à la maison (...). On rentrait de l'école, le café était prêt (...). C'était une belle vie de famille, j'étais habituée à cela et je voulais la même chose pour ma famille (...). J'apprécie la bonne atmosphère chaude de la maison et tout cela était pareil dans ma maison natale".* La satisfaction qu'elles retirent de leur propre enfance est tellement forte qu'elles veulent la même chose pour leurs enfants : *"Je me souviens que quand je rentrais du bus, elle attendait toujours devant la porte, voyait si tout s'était bien passé à l'école. C'était un bon sentiment quand on rentrait de l'école. J'avais toujours dit que quand j'aurais des enfants : je serais là aussi quand ils reviennent".*

Certaines femmes voient, dans l'évocation de ce passé, leur propre bonheur d'enfant comme le montrent les deux extraits précédents et d'autres y revoient le bonheur de leur mère : *"Ma mère était très contente dans son métier ici à la maison. J'étais peut-être petite mais je ne voyais jamais ma mère triste, elle ne s'est jamais plainte".*

L'effet de la transmission de ce modèle puisé dans leur enfance à leurs propres enfants est donc très important puisqu'elles espèrent leur apporter tout ce qu'elles ont apprécié pour elles-mêmes. Celles qui ne tarissent pas d'éloges sur les satisfactions de leur enfance et de l'inactivité professionnelle de leur mère font spontanément le lien avec l'effet de leur propre modèle sur leurs enfants : *"C'est un sentiment merveilleux parce que cela signifie qu'il (l'enfant) est attaché à nous. C'est encore une fois l'effet de la mère au foyer, peut-être, je ne sais pas. Je dois me féliciter là-dessus parce que j'ai fait au moins une chose positive : je n'ai pas gagné de sous (...) mais je me dis : il y a peut-être d'autres valeurs tout aussi positives que tu as su créer".*

Elles constatent les effets concrets de leur éducation sur leurs enfants et reproduisent dans leur discours les propos favorables de leurs enfants à cet égard : *"Les deux grands me disent souvent quand ils rentrent de l'école et que je ne suis pas là, qu'ils préfèrent ma présence à leur retour. Ils me disent que c'est plus chaleureux et plus agréable (...) Cela me fait beaucoup de bien"*. Elles évoquent également les compliments faits à leur mari : *"Au travail, on lui dit souvent : Tu peux être content que ta femme soit au foyer"*. Dans leur discours, la fierté d'une vie bien réussie passe souvent par la voix des autres.

Parfois, mais c'est assez rare, l'effet de la transmission du mode de fonctionnement parental n'est pas celui attendu. Des doutes s'installent. Le bien fondé de leur choix leur paraît moins évident. Elles s'interrogent sur le bienfait de leur dévouement auprès des enfants. Trop les protéger n'aurait-il pas un effet contraire à ce qu'elles en attendent ? : *"Je me dis parfois qu'ils sont un peu trop gâtés, qu'on leur simplifie trop la vie, la maman est toujours là quand il faut (...). Des fois, je me demande si je fais bien – non pas d'être à la maison – mais de leur faire tout comme il faut. Je me pose la question quand des fois ça ne va pas comme ils veulent : qu'est-ce qu'ils feraient si la maman n'était pas là ? "Mais tu es là" me dit alors le grand (...). Je veux leur faire comprendre – pas leur donner un sentiment de culpabilité – mais qu'ils se rendent compte que la mère est à la maison et qu'ils doivent respecter ça"*.

Cette reproduction prend parfois des chemins détournés, c'est-à-dire qu'elle n'est pas directement la reproduction du modèle parental de la femme (bien que ce soit le chemin le plus fréquent) mais qu'elle provient parfois indirectement de celui du mari et de sa propre éducation : *"Il (son mari) avait aussi été élevé un peu comme nous. Son père voyait aussi les femmes à la maison"*.

- **Transmission du modèle d'activité professionnelle de la mère**

Lorsqu'elles sont actives à l'extérieur, l'évocation du suivi du modèle familial, s'il a été vécu positivement, ne se fait pas de façon aussi évidente que pour les femmes actives à domicile. Elles ne font pas spontanément le rapprochement entre l'exercice de leur activité professionnelle et celle de leur mère. Le constat d'une éventuelle reproduction du modèle maternel résulte plutôt d'une invitation de l'enquêteur : *"Enquêteur : Votre mère travaillait ? Enquêtée : Je viens d'un milieu rural. Ma mère a toujours beaucoup travaillé dans la ferme familiale bien qu'elle n'ait jamais travaillé à l'extérieur. Je n'ai pas connu une situation dans laquelle la mère avait comme travail uniquement le ménage. Peut-être qu'on est moins pointilleux dans cette situation : on est beaucoup plus conscient qu'une femme peut faire autre chose que seulement le ménage mais avoir aussi d'autres responsabilités"*. Le lien hypothétique que l'on trouve spontanément bien décrit chez les femmes actives à domicile est quelque fois totalement absent du discours des femmes actives à l'extérieur même après invitation : *"Enquêteur : Et votre mère est-ce qu'elle travaillait ? Enquêtée : Ma mère aussi elle a toujours travaillé"*. Cet extrait illustre l'absence d'évocation d'un lien éventuel même après suggestion de la part de l'enquêteur. Ce constat ne conduit cependant pas nécessairement à la conclusion que ce lien est inexistant car il peut être inconscient ou tout simplement non dit au moment de l'entretien.

La transmission à leurs enfants de certaines valeurs liées à leur activité est par contre beaucoup plus nette : *"Mes filles, elles sont très indépendantes et ça c'est très bien (...). Elles sont responsables. Je les ai responsabilisées dans la mesure ou il le fallait (...). (Si j'étais restée à la maison), je crois qu'elles seraient toujours plus chouchoutées. Il n'y aurait pas cet équilibre : elles attendraient toujours que je les dirige, que je sois là, je crois. Elles ne seraient pas aussi débrouillardes"*.

1.2. D'une enfance "malheureuse" à la non reproduction de ce modèle pour ses enfants

Rappelons que par "enfance malheureuse" nous regroupons des situations de femmes ayant connu au moins un événement négatif durant leur enfance. Ce critère ne permet cependant pas de caractériser toute l'enfance de malheureuse ou heureuse.

Un traumatisme vécu durant l'enfance conduit à ne pas reproduire l'exemple maternel afin d'offrir à ses propres enfants un modèle d'éducation différent de ce que ces femmes ont connu. La non reproduction s'effectue aussi bien dans le sens de l'activité à l'extérieur que dans le sens de l'activité à domicile. Ayant eu une mère active à l'extérieur et des conditions d'éducation difficiles, la femme aura tendance à ne pas travailler à l'extérieur pour ne pas faire comme sa mère alors que l'enfant ayant eu une mère active à domicile et des conditions d'enfance défavorables (pas forcément liées à l'inactivité professionnelle de sa mère) aura tendance à exercer une activité professionnelle.

- ***Non transmission du modèle d'inactivité professionnelle de la mère***

Etre active à l'extérieur découle parfois clairement d'une volonté de ne pas faire comme sa mère qui est toujours restée à la maison : *"Je viens d'un ménage où les rôles étaient bien divisés et je me suis toujours dit : Je ne veux pas faire comme ça. Ils avaient quand même une caisse commune. Mon père n'était pas un macho. Mais les enfants, l'école et la maison, c'était l'affaire de ma mère, elle s'y accrochait, il ne s'en occupait pas. Leurs devoirs étaient vraiment divisés, et ça, c'était quelque chose qui m'a toujours dérangé. A un moment donné, il y a eu une sorte de frustration qui est apparue chez ma mère. J'ai toujours dit qu'il fallait qu'elle ait quelque chose en dehors du ménage. Je me suis toujours dit que je ne deviendrais pas comme ça (...). Ma mère m'a donné un exemple négatif. Et c'est pour cela que j'ai essayé de jouer aussi l'autre rôle. On vit toujours d'après une image : soit on s'est créé sa propre image, soit c'est la société qui nous l'a dictée"*.

Le besoin de faire autrement peut provenir également d'un manque ressenti pendant l'enfance, un manque financier, par exemple : *"On devait faire des travaux que l'on n'aimait pas du tout pour s'en sortir. Mais maintenant c'est fini, c'était juste pour ne plus avoir besoin de dire aux enfants : Non, maintenant, on ne peut pas se le permettre (...). C'était important, parce que j'ai trouvé cela dur en tant qu'enfant de se priver de tout (...). Non pas qu'ils reçoivent tout ce qu'ils voulaient (...) mais qu'ils ne doivent pas aller chez les autres et dire : tu peux me donner ça, je ne l'ai pas"*. Dans ce cas, la femme ne reproduit pas l'exemple de ses parents parce qu'elle veut apporter un confort matériel à ses enfants, confort qui lui a fait défaut et dont elle a souffert durant son enfance.

- **Non transmission du modèle familial d'éducation**

Dans notre sélection de femmes, peu de femmes actives à domicile sont issues de ménages où la mère a travaillé à l'extérieur de façon continue. Dans ces cas-là, la reproduction du modèle familial se situe plutôt au niveau de la conception de l'éducation des enfants et non pas au niveau de l'activité professionnelle. Les épreuves plus ou moins douloureuses vécues durant l'enfance n'ont pas toutes le même degré d'importance mais entraînent toutes une volonté de ne pas les reproduire :

- La contrainte est parfois liée à la **formation** qu'elles n'ont pas pu suivre (souvent faute de moyens financiers) ou à celle qu'elles ont été obligées de suivre : *"J'ai toujours voulu être gardienne d'enfants. Mes parents ne voulaient pas, ils disaient toujours : Apprends donc ça pour travailler dans un bureau (...). Déjà toute petite à la maternelle j'aimais bien dessiner, bricoler, je voulais toujours continuer dans cette voie-là : les enfants, le bricolage... mais je ne suis pas arrivée à me battre (...). Je le regrette beaucoup. Je vois maintenant ma fille aînée, elle est pareille que moi. J'essaie de ne pas faire les mêmes erreurs, je ne veux pas la forcer dans une direction (...). C'est pour cela que je respecte les souhaits de mes enfants. Je ne les force en rien, ils n'ont qu'à faire ce qui leur fait plaisir"*.
- Le désordre de l'enfance est parfois le résultat d'une mésentente au niveau des **rapports dans le couple parental**. La volonté de se démarquer, de faire "mieux" ou autre chose est alors très forte : *"Elle (sa mère) était au foyer jusqu'au départ de mon père. Elle travaillait très tôt le matin jusqu'à dix heures de façon à ce que nous ne ressentions pas grand chose (...). La situation était différente. Ma mère était obligée de gagner sa vie, moi, c'est pas la même chose (...) Si quelque chose arrivait - bon je veux dire si un jour on divorçait – ce serait un grand problème. En ce moment mon frère est en instance de divorce et cela me pèse beaucoup (...). On n'est pas du tout préparé à la vie conjugale, à la construction d'une famille. A l'école on apprend la chimie et les maths, mais on n'est pas du tout préparé à la vie. Ce que les mères nous disent rentre dans une oreille et sort de l'autre, on ne la croit pas. Je pensais toujours : de toute façon, je ferai mieux qu'elle. Dans la vie de tous les jours beaucoup de problèmes surgissent auxquels on n'avait pas pensé"*. Le départ du père et l'apparente mauvaise expérience de la mère se ressentent dans les craintes de cette femme qui a peur que l'histoire se reproduise et qui marque bien, dans son discours, une volonté de se différencier de sa mère.

- La mésentente avec un des parents pour cause de **sévérité** est aussi source d'influence sur le vécu des femmes : *"Je suis devenue femme au foyer parce qu'on ne me permettait pas d'étudier ce que je désirais. Je n'aimais pas mon travail et quand les enfants sont nés, il n'était plus du tout question de travailler à l'extérieur (...). Toutes les femmes de ma famille étaient secrétaires et on m'a obligée à devenir secrétaire (...). Je n'ai jamais eu de bons rapports avec ma mère. C'est ma grand-mère qui m'a beaucoup influencée dans toutes les activités ménagères que je fais actuellement (...). Avec elle, j'ai appris énormément, c'est elle qui m'a appris comment faire des conserves en bouillant des fruits et des légumes. Ma mère ne savait pas faire tout cela (...). Ma mère ne m'a pas influencée beaucoup, elle n'a qu'une chose en tête, c'est partir en vacances"*. Dans ce cas précis, la volonté de se démarquer d'un modèle qu'elle n'a pas apprécié durant l'enfance est nette. C'est l'exemple de la grand-mère, ainsi que tout son savoir-faire dans les activités ménagères, qui est reproduit, en complète opposition avec l'exemple de sa mère.
- Enfin, comme nous l'avons déjà constaté précédemment, la reproduction ou non reproduction du modèle familial emprunte parfois des chemins détournés. Dans ces cas là, la transmission ne se fait pas directement de mère en fille mais aussi parfois par l'intermédiaire du mari : *"Il (son mari) aime bien me voir à la maison lorsqu'il rentre. Je vois qu'il aime rentrer à la maison ici quand je suis là parce que quand il était petit, chez lui à la maison la vie n'était pas très belle"*. Cependant, un désir de ne pas reproduire le modèle d'éducation reçu par le conjoint se fait parfois sentir lorsque des effets néfastes sont constatés : *"Ma fille est beaucoup stimulée. Je suis sévère avec elle, j'essaie de ne pas la gâter. Mon mari était fils unique et voilà pourquoi j'ai pu constater comment cela se passe quand on est vu par les siens comme un dieu, quoi qu'on fasse, même des médiocrités"*.

Tous les extraits d'entretiens qui précèdent proviennent de femmes qui ont apparemment fait librement le choix de reproduire ou de ne pas reproduire l'exemple maternel selon leur jugement positif ou négatif de leur propre enfance mais toutes n'ont pas le choix car la contrainte financière est parfois impérative.

1.3. Impératif financier : contraintes à la reproduction d'un modèle parental non désiré

L'extrait qui suit concerne une femme qui est contrainte financièrement à exercer une activité professionnelle alors qu'elle aurait préféré rester à domicile (ce que sa mère a fait) : *"Je regrette énormément de n'avoir pas plus de temps à ma disposition pour mon bébé parce que je suis obligée de travailler. En ce moment, ce serait mieux pour moi de rester au foyer et de m'occuper du petit parce que ce temps de la petite enfance d'Antoine ne reviendra plus jamais"*.

Cette femme aimerait bien ne pas reproduire le modèle maternel en matière d'activité professionnelle car elle semble l'avoir mal vécu : *"Elle (sa mère) faisait toujours un temps plein. Quand j'étais petite, j'étais chez ma grand-mère. J'avais une très bonne grand-mère. De l'autre côté, quand je vois ce que les enfants qui avaient une bonne mère sont devenus, c'était bien aussi. Ma mère était souvent avec nous mais je crois que la relation avec les grands-parents est différente de celle qu'on a avec les parents. J'avais de bons grands-parents mais si c'était à refaire, je dirais : plutôt chez moi"*. Sa vision personnelle de la "bonne mère" est fortement associée à l'inactivité professionnelle, ce qui la contrarie beaucoup puisqu'elle est contrainte, pour des raisons financières, de ne pas être une "bonne mère".

1.4. Sans conjoint : contraintes à l'activité professionnelle

L'influence du modèle familial intervient peu chez les femmes vivant sans conjoint pour lesquelles la nécessité financière de travailler est déterminante. Cette reproduction n'est donc pas possible même si leurs aspirations ne correspondent pas toujours au chemin qu'elles ont suivi : *"Lorsqu'on a des enfants, par exemple, on peut se promener avec eux, je crois que c'est plus valorisant que de pouvoir s'acheter des belles choses (...). Les femmes au foyer ont beaucoup de boulot, je me rappelle que ma mère a toujours travaillé, travaillé, travaillé (...). Si j'étais mariée et si j'avais deux ou trois enfants, j'arrêtera certainement le travail. Ce serait trop pour moi. Je ne sais pas comment elles font, celles qui travaillent toute la journée et ont en plus trois enfants. Je n'aurais pas le talent de combiner tout ça"*.

Si le poids du passé n'a pas d'influence sur l'exercice d'une activité professionnelle pour les femmes sans conjoint, les souvenirs de l'enfance jouent sur d'autres facteurs. Par exemple, l'absence d'un parent durant l'enfance peut avoir un impact sur la conception de l'éducation d'un enfant : *"Quand j'avais trente ans, je me suis quand même demandée si avec un enfant, ce serait bien, si c'était possible de l'éduquer. Mes amis, mes copains de l'école, tous ils étaient mariés et tous ils avaient des enfants (...). J'ai fait à un moment donné le choix de ne pas avoir d'enfant sans père. Mon père est mort, je n'avais pas encore deux ans (...). Je n'ai pas connu mon père. Et j'ai toujours regretté l'absence de mon père, toute ma vie, dès qu'il y avait une difficulté. Je ne me suis jamais très bien entendue avec ma mère alors ce père a toujours manqué. (...). Je crois que je n'aurais jamais pu - comme beaucoup de femmes de ma génération - avoir un bébé sans père"*.

1.5. Regrets d'enfance : les études

Parmi les faits marquants de leur enfance, il en est un qui revient quasi systématiquement dans tous les entretiens : le niveau d'instruction et notamment la poursuite d'études (voir le chapitre III sur la formation de base et la formation continue). A ce sujet, de nombreux regrets sont exprimés. Ces regrets ne sont pas forcément mentionnés comme un manque intellectuel qui aurait pu leur permettre d'exercer un métier "intéressant" mais souvent comme un manque relatif à leur satisfaction personnelle.

Les causes de cette absence d'instruction scolaire sont largement empreintes de discriminations vis-à-vis des femmes :

- manque de moyens pour financer les études des filles ou de tous les enfants du ménage ;
- l'époque et les traditions des campagnes ne permettaient pas aux filles de poursuivre des études car c'était plus important pour les garçons ;
- les mauvaises orientations scolaires dues à la sévérité de l'éducation et aux traditions étaient courantes.

Toutes les femmes n'éprouvent pas ces regrets. Certaines femmes ont poursuivi les études qu'elles désiraient et d'autres n'ont pas suivi d'études et n'ont aucun regret. Aussi, les jeunes femmes ont de plus en plus souvent eu la possibilité de faire des études et ont reçu une éducation de plus en plus axée sur la nécessité, pour une jeune femme, d'être indépendante financièrement : *"Dans mon éducation, c'était évident que l'on devait avoir une profession parce qu'on ne peut pas prévoir l'avenir, c'est-à-dire qu'on devrait toujours être capable de gagner sa vie"*.

Les expériences de l'enfance ont, comme nous avons pu le constater, de fortes réminiscences sur le vécu de l'adulte. Parfois, ses effets se poursuivent au-delà de l'adolescence lorsque la présence et l'emprise parentales se maintiennent dans la vie adulte. Une emprise maternelle opprimante enferme l'enfant et tout son avenir dans un carcan qu'il n'a pas forcément désiré : *"J'ai dû prendre en charge ma mère (...). Elle m'a toujours dicté ce que je devais faire pour elle (...). Elle était très méchante et insolente avec moi (...). Elle m'a démolie (...). Quand ma mère était encore ici, il (son fils) est parti en pleine dispute. Il n'y avait plus d'atmosphère ici à la maison. J'aimerais bien que mon fils, dont la femme travaille aussi et qui vient manger chez nous, vienne plus souvent nous rendre visite"*. Dans ce cas précis, l'autorité maternelle dépasse les rapports de cette femme avec sa mère et se propage à la génération suivante sans que cette femme puisse empêcher cette domination puisqu'elle se répercute sur son fils.

2. *VISION DE "L'AUTRE" ET VISION DE SOI*

Synthèse

Les femmes actives à domicile et les femmes actives à l'extérieur semblent se partager en deux groupes distincts qui n'ont que peu de contacts. Chaque réseau est organisé en fonction de ses propres besoins et priorités, en fonction de sa propre expérience du quotidien.

Actives à domicile, les femmes apprécient leur propre situation par comparaison avec l'image qu'elles ont des femmes actives à l'extérieur ou de l'image que leur donnent ces femmes dans leur discours en faisant état de leurs manques. Elles apprécient la libre gestion du temps et la qualité de vie qui est la leur. Elles relient directement la stabilité de la situation familiale à leur présence au foyer.

Les femmes actives à l'extérieur se situent dans un cadre de référence interne. Elles ont leur propre système de référence du fait de leur expérience personnelle précédente de mère au foyer. Ayant également eu l'expérience du travail familial, elles ont choisi un autre cadre de vie. Ce choix les place dans un système dynamique où elles ont leur place, et dans lequel elles sont un élément actif.

La distinction entre les femmes actives à domicile et les femmes actives à l'extérieur est bien ancrée dans les mentalités car les femmes parlent spontanément de leurs différences par rapport à "l'autre". Ce discours comparatif est beaucoup plus fréquent chez les femmes au foyer. Elles abordent plus spontanément la comparaison.

Le référent de comparaison des femmes est complètement différent selon qu'elles sont actives à domicile ou à l'extérieur. Alors que les femmes au foyer se comparent aux femmes actives à l'extérieur, les secondes établissent davantage la comparaison entre leur situation actuelle présente et leur propre expérience de femme au foyer, expérience ayant fréquemment précédé leur activité professionnelle actuelle¹. Les femmes au foyer opposent leur situation à celle d'autres femmes en énonçant les avantages et inconvénients de chacune des situations alors que les femmes actives à l'extérieur intériorisent la comparaison en énonçant les avantages et inconvénients de leur situation par rapport à leur propre vécu de femme à la maison. La comparaison porte très rarement sur des exemples concrets de femmes au foyer.

¹ Parmi les femmes avec enfants, le parcours suivant : activité professionnelle puis interruption de carrière de quelques années et reprise d'activité, est fréquent.

Si pour les femmes au foyer, le discours est statique, c'est-à-dire qu'il y a comparaison entre deux états distincts de femmes, pour les femmes actives professionnellement, il existe une dynamique, c'est-à-dire que les femmes ont personnellement vécu un changement d'une situation à une autre.

Paradoxalement, les femmes actives à domicile sont davantage tournées vers l'extérieur : l'extérieur constitue le point de référence par rapport à leur situation alors que les femmes actives à l'extérieur, ayant l'expérience des deux situations d'activité, peuvent analyser leur propre situation par une recherche intérieure, personnelle. Dans ce sens, les femmes actives à l'extérieur sont nettement moins sensibles au "qu'en dira-t-on" et aux regards des autres que ne le sont les femmes au foyer : *"Je ne sais pas si elles pensent que je suis cinglée de faire ce boulot ou si elles croient que je délaisse mes enfants et mon ménage. Cela ne me préoccupe pas (...). Je serais dérangée si j'entendais des échos négatifs au sujet de ma compétence professionnelle, le reste m'importe peu"*. Les femmes exerçant une activité professionnelle semblent nettement moins dépendantes des critiques, des jugements de l'extérieur ; une certaine indifférence vis-à-vis de l'extérieur, consciente ou inconsciente, se lit dans leurs propos.

La comparaison avec "l'autre" se fait parfois indirectement et porte sur différents domaines :

→ ***Les femmes actives à l'extérieur vues par les femmes actives à domicile***

- Les femmes actives à domicile citent souvent des exemples de femmes qui travaillent à l'extérieur et dont les **relations avec les enfants sont conflictuelles**. Elles développent, dans leur discours, les effets négatifs de l'activité professionnelle féminine sur l'éducation et l'épanouissement des enfants : *"Je vois bien dans la famille où le père est toujours parti et où la mère travaille (...), les enfants sont toujours seuls et ils ont aussi des problèmes avec les enfants. Ils n'aiment pas étudier. Et elle, elle va travailler pour sortir de la maison. Les enfants ne font pas leurs devoirs. Même le week-end, le père n'est pas souvent là. Les enfants voient que les parents ne sont pas bien dans leurs chaussures, et alors il n'y a plus de tranquillité à la maison (...). Ils courent toute la journée et ce n'est pas très bon pour les enfants"*. Le contre-exemple de cette situation familiale instable jugée ici négativement, c'est leur propre situation : femme à la maison, conjoint à la maison, enfants stables. Indirectement, en citant les effets néfastes de l'activité féminine, les femmes actives à domicile vantent les atouts de leur situation.

- Les femmes actives à domicile évoquent souvent des **propos agressifs de la part des femmes actives à l'extérieur vis-à-vis d'elles** : *"Je voudrais encore insister sur le fait que je ne supporte pas d'entendre dire que les femmes qui arrêtent de travailler lorsqu'elles se marient ou qu'elles ont des enfants sont sottes ou fainéantes ou toute autre chose. C'est quelque chose qui me met hors de moi (...). Dans la cour de récréation par exemple : toi tu as donc bien le temps, toi tu n'as donc rien à faire... Nous, nous sommes stressées, lorsque nous rentrons le soir nous devons encore faire notre ménage, nous faisons ceci, nous faisons cela... Comment passes-tu donc ta journée, elle doit être interminable ? Je ne réponds pas. Avant d'avoir Emilie je travaillais aussi, je faisais aussi mon ménage, c'était la même chose, c'est possible. Mais je n'ai pas voulu laisser mon enfant. Lorsqu'il y a un enfant, il y a du travail dans une maison"*.
- Les comparaisons faites par les femmes actives à domicile sont presque toujours jugées positives en leur faveur. Non seulement, elles évoquent les effets négatifs de l'activité professionnelle féminine sur les enfants mais rapportent également les **propos gratifiants de certaines femmes actives à l'extérieur** à leur égard : *"Cette femme m'admire quand elle voit tous les problèmes qu'elle a à la maison : le mari qui n'est jamais là, les enfants qui sont toujours tout seuls. Le soir je ne suis jamais seule à la maison, je repasse ou je lis, et je discute avec mon mari, il raconte son travail ou on discute de n'importe quoi, sur ce que les enfants nous ont raconté"*.
- Les femmes au foyer insistent largement sur leurs **avantages en termes de temps et de qualité de vie** mais aussi en terme de **liberté**. Le sentiment de liberté est plus facilement exprimé par les femmes actives à domicile qui apprécient leur indépendance vis-à-vis de contraintes d'horaires, ce qui leur laisse plus de disponibilité pour les autres et pour elles-mêmes. A ce sentiment de liberté est associée la notion de plaisir : *"C'est surtout une question de temps, c'est un avantage de savoir s'organiser à sa propre manière. Quand il faut aller, par exemple, chez le dentiste, c'est un problème pour celles qui travaillent, moi je peux téléphoner et dire : J'ai mal à la dent, je viens demain matin, et le lendemain matin je suis là. Je suis un être humain libre, en tout cas, plus libre que quelqu'un qui doit se présenter tous les jours au boulot"*. Mais cette liberté a parfois sa contrepartie, c'est la dépendance financière vis-à-vis d'un conjoint.
- Cette dépendance financière a tout de l'antonyme de la liberté. L'illustration suivante montre clairement cette contradiction où, successivement, la notion de liberté est associée, d'une part, au statut de femme au foyer, et, d'autre part, au statut de la femme active à l'extérieur : *"On est **libre** (...). Quand j'ai envie de boire une tasse de café, je le fais, tandis qu'au travail, ce n'est pas toujours possible (...). Je dépends financièrement de lui (son mari). Avant, j'avais mon salaire sur mon compte et je pouvais en disposer **librement**"*.
- Si les femmes actives à domicile se démarquent des femmes qui travaillent à l'extérieur, elles se démarquent également de l'image négative que l'on véhicule parfois des femmes au foyer et qui discrédite leur propre situation : *"Je crois que rester toujours à la maison et organiser avec les amies des goûters, ça je ne pourrais pas le faire, on doit être fait pour ça. J'ai besoin de rester en contact avec les gens". "Il faut aimer cela, moi je ne suis pas quelqu'un qui reste assise, je suis plutôt du genre à être en mouvement"*.

- A l'opposé, quelques femmes actives à domicile **admirent les femmes actives à l'extérieur** qui réussissent à combiner une activité professionnelle en plus de tout ce qu'elles réalisent elles-mêmes : *"Il y a beaucoup d'infirmières qui travaillent et qui ont des enfants, même plus de trois enfants. Je les admire de voir comment elles y arrivent, je ne pourrais pas le faire"*. Elles les envient aussi pour leur apparence : *"Quand j'apprends ce que ces femmes peuvent s'acheter ! Ce ne sont que des vêtements de marque dont elles parlent tout le temps. Moi je ne fais pas cela et je ne me sens pas bien du tout en face de ces femmes"*.

→ **Les femmes actives à domicile vues par les femmes actives à l'extérieur**

Les femmes actives à l'extérieur se comparent beaucoup moins souvent aux femmes qui restent au foyer. Souvent elles n'évoquent pas spontanément la comparaison. Elles considèrent parfois qu'un soutien financier pour les femmes au foyer pendant la petite enfance serait le bienvenu parce qu'elles estiment que ce choix est tout à fait honorable. Elles sont peu critiques comme peuvent l'être les femmes actives à domicile et ce, pour plusieurs raisons :

- soit parce qu'elles sont passées par ce stade : souvent elles ont interrompu leur activité professionnelle durant les premières années de leurs enfants,
 - soit parce qu'elles culpabilisent partiellement par rapport aux femmes au foyer,
 - soit parce qu'elles sont indifférentes à ce sujet.
- Tout en considérant que s'arrêter de travailler quand les enfants sont petits est une bonne chose, certaines voient cependant des inconvénients à ne plus reprendre d'activité professionnelle quand ils sont plus grands. Une femme étant passée du statut de femme au foyer à celui d'active à l'extérieur, justifie la reprise de son activité professionnelle en ces termes : *"La raison principale était de voir quelque chose de neuf, pour ne pas être aussi bornée, pour m'intéresser à plus de choses, pour sortir de ma petite coquille, pour m'obliger moi-même à m'occuper d'autre chose"*.
 - Certaines femmes exerçant une activité professionnelle évoquent un **conflit** entre les femmes actives à l'extérieur et les femmes actives à domicile : *"Je trouve que parmi les femmes, il y a un grand fossé, une animosité, les unes tirent sur les autres, les unes, ce sont les "Rabenmütter", qui négligent leurs enfants pour leur temps libre, et les autres restent à la maison toute la journée et s'ennuient. Quand on va travailler et qu'on n'est pas toujours à la maison alors on reçoit beaucoup de jalousie des femmes"*.

- Enfin, certaines femmes actives à l'extérieur sont pessimistes quant à leur épanouissement personnel dans l'une ou l'autre des situations d'activité. Elles expriment les tiraillements vécu par la femme, en général, entre activité professionnelle, activité domestique et activité familiale, en arguant qu'il n'existe pas de situation idéale pour la femme et que la **situation de l'homme est bien plus enviable** : *"On peut diviser les femmes en plusieurs catégories. Aussitôt que tu travailles, tu dois être une femme de carrière, une super femme comme on les montre dans les médias et à la télé (...). Quand une femme va travailler, alors elle doit être parfaite et belle : son apparence, son allure, ses habits, ses cheveux... De toute façon on n'est pas aussi libre que ça (...). On dit ça, que ça ne nous atteint pas, qu'on se sent très bien comme ça mais on a toujours le ménage en tête, les enfants : je dois encore faire ça et ceci, toujours en avant et toujours stressée (...). L'image de la femme idéale, une allure parfaite, des chemisiers repassés, maquillée : une femme au foyer ne peut pas atteindre cette image !"*.

Les **contacts** entre les deux groupes de femmes sont finalement assez rares, exception faite des rencontres à la sortie de l'école. D'un côté comme de l'autre, elles évoquent rarement des rencontres ou connaissances de femmes de l'autre groupe. Les femmes actives à l'extérieur disent ne pas avoir *"beaucoup de contact avec des femmes qui ne travaillent pas"* ou bien *"j'ai de la chance d'être entourée avec mes sœurs, on s'entraide, toutes travaillent"*. Les femmes au foyer forment également un groupe relativement fermé : *"Il y a seulement ma belle-sœur qui travaille à l'extérieur. C'est la seule de notre groupe qui travaille. Toutes les autres sont des mères de famille qui restent à la maison"*.

→ La vision de l'autre à travers le discours

Des styles de narration différents caractérisent les unes et les autres :

- Celles qui exercent une activité professionnelle exposent plutôt leur **manière de s'organiser et d'enchaîner** leurs activités alors que les femmes actives à domicile racontent successivement leurs activités **sans véritable lien entre ces activités**.
- Les femmes au foyer ont plutôt tendance à justifier leurs activités en prêtant des effets négatifs à l'activité féminine sur l'éducation des enfants. Les propos sont rarement évoqués en termes de suppositions mais plutôt en termes de **certitudes** quant à leurs effets néfastes.
- L'expression **"être à la maison"** est interprétée différemment par les femmes actives à domicile : les unes l'emploient en synonyme de "femme au foyer", les autres ne s'entendent pas comme des femmes "à la maison" parce qu'elles ont d'autres activités extérieures à leur domicile, même s'il ne s'agit pas d'activité rémunérée.

CHAPITRE VI

POLITIQUES SOCIALES ET FAMILIALES

VI. POLITIQUES SOCIALES ET FAMILIALES

1. *APERÇU DE LA POLITIQUE FAMILIALE AU LUXEMBOURG*

1.1. La politique

Au Luxembourg, la politique familiale s'est affirmée dès **1916** avec le versement des premières indemnités aux familles.

En **1927**, apparaissent les premiers dégrèvements d'impôts calculés en fonction de la taille de la famille et en **1947**, sont créées les allocations familiales proprement dites complétées par l'allocation de naissance (**1977**), l'allocation de maternité (**1980**), les prêts pour jeunes époux (**1984**), l'allocation spéciale pour enfants handicapés (**1985**), les allocations de rentrée scolaire (**1986**), l'allocation d'éducation (**1988**), le baby-year (**1988**) et dans le cadre de l'aide sociale, le revenu minimum garanti (RMG) en **1986**.

Cette politique familiale est essentiellement une "politique sociale" qui s'appuie sur le principe que la famille occupe une place primordiale dans la société et doit, de ce fait, être l'objet de la solidarité nationale. Cette solidarité devra tenir compte, d'une manière sélective et professionnelle, des situations familiales, du revenu des familles et du nombre d'enfants. La politique familiale devient aussi une politique démographique.

Depuis 20 ans, les gouvernements successifs ont élaboré un programme politique qui accordait une importance primordiale à la famille, à l'amélioration de ses conditions de vie, à son soutien financier, à l'éducation des enfants, aux mesures en faveur des femmes et principalement des mères exerçant une activité professionnelle. Ce programme s'est concrétisé sous forme d'une amélioration de la situation matérielle des familles (majoration des diverses allocations), en particulier des familles à revenus modestes et ayant plusieurs enfants à charge ; sous forme également d'un développement du soutien accordé aux parents qui exercent une activité professionnelle par l'extension des services d'aide et d'assistance éducative, par le développement du système de garde des enfants, par l'allongement des congés de maternité, par une meilleure protection des personnes travaillant à temps partiel, etc.

Le fonctionnement des différentes prestations familiales a été adapté à l'évolution socio-économique du pays. Avec les déductions fiscales, les prestations constituent un système global de reconnaissance sociale de la famille. Le Gouvernement souhaite aussi permettre aux parents de choisir librement leur mode de vie familiale. A cet égard, l'allocation d'éducation a été créée pour permettre à l'un des parents, jusque là actif, de s'occuper lui-même de l'éducation de son enfant en offrant un revenu destiné à compenser la perte de revenus consentie à l'interruption d'activité professionnelle. Par contre, le lent développement des crèches et autres modes de garde des enfants ne permet pas réellement ce choix aux parents.

Au cours des dix dernières années, des réformes importantes ont encore amélioré le système de la politique familiale et le niveau de vie des familles luxembourgeoises :

- Entre **1982 et 1995**, les revenus moyens des ménages ont connu une croissance hors pair, ils ont augmenté de 45%¹ ; cette progression est due à la relance économique amorcée en 1984, à la réforme fiscale de 1990, à l'entrée en vigueur de la loi sur le RMG et à l'augmentation sensible des prestations sociales et familiales.
- La réforme fiscale de **1990** a été menée avec un objectif explicite en ce qui concerne la famille :
 - d'abord, le mariage ne devrait plus être discriminé par rapport aux autres formes de vie,
 - en second lieu, le travail féminin devrait être encouragé,
 - et, enfin, l'abattement fiscal pour enfants devrait être centré sur les familles à revenus modestes.
- En ce qui concerne les prestations familiales, **1992** a connu une réforme importante avec l'adoption d'un paquet de mesures sociales et familiales. L'étude sur le revenu des ménages² démontre que ces nouvelles mesures socio-familiales ont eu un impact positif sur les familles, de même que la réforme fiscale et une série d'aides au logement.

1.2. Les prestations familiales

Les prestations familiales sont versées par la Caisse Nationale des Prestations Familiales (CNPF) et peuvent être classées en deux catégories : les allocations uniques et les allocations périodiques.

<i>Types de prestations</i>	<i>Début du droit</i>	<i>Fin du droit</i>
l'allocation prénatale	prestation unique	
l'allocation de naissance	prestation unique	
l'allocation postnatale	prestation unique	
l'allocation de maternité	prestation unique	
rembours. de prêts aux jeunes époux	prestation unique	
les allocations familiales ordinaires	naissance	18 ans
les alloc. fam. ordinaires pour étudiants	18 ans	27 ans
les alloc. fam. ordinaires pour infirmes	18 ans	sans limite
les allocations pour handicapés	naissance	18 ans ou sans limite
l'allocation de rentrée scolaire	6 ans	27 ans
l'allocation d'éducation.	fin congé de maternité	2 ans ou 4 ans

Source : Les prestations familiales au Grand-Duché de Luxembourg rapport d'activité 1997 du CNPF

¹ cf. Le revenu des ménages - évolution de 1985 à 1992 - P. HAUSMAN – CEPS/Instead.

² cf. note précédente.

Concernant l'**allocation de maternité**, il ne s'agit pas de l'indemnité de maternité payée pendant le congé de maternité, mais il s'agit d'une allocation accordée à toute femme enceinte et femme accouchée qui ne travaille pas. Cette allocation peut être payée intégralement (102 775 LUF, en décembre 1998, indice 548,67) après l'accouchement ou moyennant une tranche prénatale et une postnatale (2 fois 51 387 LUF, en décembre 1998, indice 548,67). Le législateur précise que cette allocation constitue à la fois une mesure de protection sanitaire et sociale de la femme et une mesure de promotion professionnelle de toutes les femmes.

1.3. Quelques mesures récentes

- Suite à des modifications de la **réduction d'impôts** par enfant, de nouvelles modifications législatives en matière de prestations sociales ont été votées en **1997** afin de compenser ces réductions fiscales pour charge d'enfants. En effet, la réduction fiscale ne profite qu'aux ménages imposables qui disposent d'un revenu permettant de profiter des réductions fiscales pour enfants à charge. Afin d'éviter que seuls les revenus les plus élevés ne profitent de cette réduction, le Gouvernement a opté pour une redistribution en faveur de tous les enfants de la même manière. Trois modifications furent adoptées :
 - une augmentation des allocations familiales,
 - une augmentation de l'allocation spéciale supplémentaire pour enfants handicapés,
 - un réaménagement du complément RMG enfant.
- La loi du 12 février 1999 concernant la mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi prévoit **un congé parental et un congé pour raisons familiales** entrés en vigueur au 1^{er} mars 1999.

Pour tout enfant né depuis le 1^{er} Janvier 1999, chaque parent a droit à un **congé parental** de 6 mois par enfant. Le congé parental doit être pris en entier et en une seule fois. Le congé parental qui n'est pas pris par l'un des parents n'est pas transférable à l'autre parent. L'un des parents devra prendre ce congé immédiatement après le congé de maternité, le second, au maximum, jusqu'aux 5 ans de l'enfant. Pendant la durée du congé parental, l'employeur est tenu de conserver son emploi, ou, en cas d'impossibilité, un emploi similaire correspondant à ses qualifications et assorti d'une rémunération au moins équivalente. Le congé parental ouvre droit à une indemnité pécuniaire forfaitaire fixé à 60 354 LUF par mois net d'impôts pour un congé à plein temps. Le congé parental peut être pris sous forme de travail à mi-temps. Dans ce cas, il est étendu à 12 mois pour un montant d'environ 30 000 LUF.

Le **congé pour raisons familiales** peut être accordé au travailleur salarié ayant en charge un enfant âgé de moins de 15 ans, nécessitant, en cas de maladie grave, d'accident ou d'autre raison impérieuse de santé, la présence de l'un de ses parents. La durée de ce congé ne peut pas dépasser deux jours par enfant et par an. Il peut être fractionné. L'absence du parent doit être attestée par un certificat médical suivant la procédure pour le congé de maladie ordinaire.

En résumé, on peut dire que l'Etat luxembourgeois accorde beaucoup d'importance à la politique familiale surtout en ce qui concerne les prestations qui sont très nombreuses et régulièrement adaptées à l'évolution de la situation socio-économique du pays. Une attention particulière est également accordée à la situation démographique du pays qui influence l'évolution des différentes prestations.

Les mesures qui font encore défaut sont des mesures facilitant l'harmonisation de la vie familiale et professionnelle. Malgré l'attention apportée à ce problème par le Ministère de la Promotion Féminine, spécialement au cours de l'année écoulée, il existe toujours un manque important de crèches, de gardiennes, de cantines scolaires ainsi que de garderies en dehors des heures scolaires.

2. *POLITIQUES SOCIALES ET FAMILIALES*

Synthèse

La politique sociale et familiale touche chaque famille dans son quotidien. Pourtant ce terme n'évoque rien de précis pour la plupart des femmes interrogées. L'expression "mesure en faveur des familles" est plus évocatrice. On découvre alors qu'une moitié des femmes est satisfaite des mesures existantes et que l'autre moitié ressent la nécessité d'une reconnaissance sociale au moyen d'une valorisation financière du travail familial.

Horaires professionnels et familiaux sont bien souvent incompatibles et dans ces conditions exercer une profession exige une gestion du temps rigoureuse. Les femmes qui souhaitent travailler à l'extérieur se trouvent confrontées à de sérieuses difficultés. Par leur représentation du rôle de mère et par le manque d'adaptation des rythmes des mondes professionnels et éducatifs, elles sont nombreuses à se retrouver en situation de "choix exclusif" : ou bien un enfant ou bien un travail. Toutes les femmes ne sont cependant pas déchirées entre ces deux extrêmes car de plus en plus de mesures et des changements de mentalités facilitent cette conciliation.

Tous les entretiens ne font pas référence aux politiques sociales et familiales du pays. Certaines femmes ne savent pas exactement ce que veut dire "politique sociale et familiale" ; d'autres n'en parlent pas parce que la question n'a pas été posée au cours de l'entretien. Ce sujet n'est sans doute pas une préoccupation majeure pour les femmes. Néanmoins, celles qui s'expriment donnent ouvertement leur avis et suggèrent des améliorations ou même de nouvelles mesures.

Les thèmes suivants seront développés dans ce chapitre :

- définition de la politique sociale et familiale ;
- le degré de satisfaction des femmes au sujet des politiques sociales et familiales actuelles ;
- les sujets de préoccupation des femmes qui travaillent à l'extérieur.

2.1. Définition de la politique sociale et familiale

Le terme "politique" est souvent mal compris par les femmes interrogées, en particulier celles qui ne travaillent pas à l'extérieur : *"Oh la politique, moi je n'y connais rien je ne m'y intéresse pas"* ; *"Je dois vous dire franchement que la politique ne m'intéresse pas"*.

Ces femmes ne s'occupent pas de politique, la politique ne les concerne pas. Le terme politique est compris dans le sens "faire de la politique", dans un sens plutôt péjoratif, synonyme de "jeux politiques" qui ne semblent pas intéresser les femmes interrogées. Les expressions "mesures en faveur des familles" ou "aide sociale" conviennent mieux et représentent davantage quelque chose aux yeux des personnes concernées. "Aide sociale" pourrait néanmoins porter à confusion. Aide sociale, politique sociale, politique familiale ne sont pas des synonymes.

"L'aide sociale" : (anciennement appelée assistance sociale) est l'ensemble des secours financiers, économiques à des personnes sans ressources, âgées, infirmes...

"La politique sociale" : la politique étant l'art et la pratique du gouvernement des sociétés humaines (Petit Robert), la politique sociale concerne donc tout ce qui touche de près ou de loin les problèmes sociaux. Le champ d'action de la politique sociale est très large : il comprend notamment, la sécurité sociale, la politique familiale et toutes les mesures en faveur des personnes et des familles.

"La sécurité sociale", quant à elle, a pour objet de créer au profit de toute personne un ensemble de garanties contre un certain nombre d'éventualités susceptibles soit de réduire ou de supprimer leur activité (donc aussi leurs revenus), soit de leur imposer des charges supplémentaires (Cl. EWEN)³.

"La politique familiale" vise à corriger les différences de niveaux de vie que la présence de personnes à charges, en particulier d'enfants, introduit dans les ménages (L. LEVY)⁴. La politique familiale comprend donc toutes les mesures qui visent à améliorer le "bien être" des personnes et des familles, et qui, de ce fait, peuvent influencer le mode de vie des familles. Elle peut être considérée, de manière simple, comme des allocations versées aux familles ayant des enfants à charge ou des enfants à naître.

³ Cours de Sécurité Sociale donnés par Monsieur Claude EWEN aux assistants d'hygiène sociale et aux assistants sociaux, novembre 1991.

⁴ LEVY Michel-Louis, "Regards sur la politique familiale", Population et Sociétés, septembre 1985.

2.2. Degré de satisfaction des femmes au sujet de la politique sociale et familiale actuelle

Trois tendances se dessinent. Les deux premières se partagent la majorité des femmes interrogées, et la dernière représente une petite minorité :

- Celles qui trouvent que l'Etat luxembourgeois est très généreux au niveau des différentes allocations versées, par rapport aux pays voisins :

"Je crois qu'on ne doit pas se plaindre dans notre pays par rapport à d'autres, toutes les allocations sont assez élevées".

"C'est une très bonne chose ; il y a tant de familles qui ont besoin d'aide dans le pays (...). Oui, c'est une très bonne chose".

"L'Etat soutient déjà très bien les femmes quand elles mettent des enfants au monde - ce que nous n'avions pas auparavant - puis les jeunes mères sont soutenues par l'Etat jusqu'à ce que l'enfant ait deux ans, les allocations familiales sont beaucoup plus élevées qu'avant".

- Celles qui estiment qu'il y a encore des améliorations à apporter notamment en ce qui concerne les femmes qui travaillent au foyer. Ces dernières trouvent que le travail des femmes au foyer n'est ni reconnu ni valorisé. Elles réclament un salaire ou une indemnité ou une augmentation des allocations familiales ou encore le versement de cotisations sociales à une caisse de pension afin de bénéficier d'une pension de vieillesse :

"Il faudrait peut-être augmenter les allocations familiales pour les femmes qui éduquent leurs enfants, c'est quand même du travail, je trouve qu'elles ne sont pas assez valorisées pour ce qu'elles font".

"Accorder l'allocation de rentrée scolaire dès 4 ans (rentrée en préscolaire obligatoire), ces enfants coûtent aussi chers que ceux de 6 ans".

"J'ai entendu parler de la pension des femmes au foyer, je crois que l'on pourrait penser que les hommes payent une pension minimale pour la femme au foyer. Ce serait une formidable régularisation pour la femme pendant les années qu'elle passe à la maison. Si elle a déjà travaillé auparavant, elle a déjà cotisé et l'homme serait amené à payer les cotisations sociales. C'est aussi simple que ça, l'Etat peut aider éventuellement".

Ce salaire, ou cette indemnité, est réclamé dans le but de valoriser le travail ménager, de mieux supporter le problème de la non reconnaissance sociale de la femme au foyer, d'une valorisation personnelle de la femme qui ne travaille pas à l'extérieur et d'une sécurité par rapport à l'avenir et à l'instabilité des couples.

"J'aimerais bien que les femmes au foyer touchent une indemnité, je la prendrais bien. Cela m'aiderait à mieux supporter le problème de la non reconnaissance sociale de la femme au foyer (...). Une petite somme dont je pourrais disposer pour moi..." (femme qui ne travaille pas, 2 enfants, anciennement secrétaire, 37 ans).

- Les dernières, moins nombreuses, estiment qu'il ne faut pas aller trop loin et que demander un salaire pour les femmes au foyer, c'est faire preuve d'un féminisme exagéré qui ne se justifie pas.

"Je ne pense pas comme d'autres femmes, que lorsque vous arrêtez de travailler pour élever votre enfant ou pour faire votre ménage vous devez être payée pour cela, non je ne le pense pas. Je ne suis pas féministe au point de dire qu'il faut payer le travail ménager aux femmes qui ne travaillent pas à l'extérieur".

"Tout ne doit pas venir de l'Etat".

2.3. Sujets de préoccupation des femmes qui travaillent à l'extérieur

Les sujets de préoccupation des femmes qui travaillent restent plutôt les problèmes d'organisation du travail, des horaires professionnels et scolaires et du **manque de crèches**.

"Les problèmes pour moi se situent surtout au niveau des horaires des crèches. Il y a des crèches qui veulent que l'on reprenne les enfants à 11 heures 30, mais pour moi ce ne serait pas possible (...). Voilà les problèmes parce que je suis d'avis qu'un peu de crèche ne lui nuirait pas. Pour trouver une crèche qui prend un enfant une fois par semaine ce n'est pas possible, ou bien c'est une crèche privée et alors il faut le reprendre très tôt. Je me suis vraiment intéressée pour le donner un peu à la crèche, pour qu'il ait la possibilité d'entrer en contact avec d'autres enfants, mais au point de vue organisation avec mon école ce n'était pas possible."

"Il faut de l'organisation, s'il n'y a pas d'organisation, alors on peut tout oublier. Et puis il faut avoir les gens qui sont là quand un enfant est malade, c'est important que quelqu'un soit là quand il y a quelque chose".

"Oui, ce n'est pas facile pour l'organisation de tous les jours. Je n'ai pas beaucoup de temps pour moi, mais je ne veux pas abandonner mon travail pour ça (...). Samedi dernier, je suis sortie, ça avait été organisé depuis longtemps, c'est très important. C'est aussi l'exception, mais pour sortir comme ça spontanément, je ne peux pas le faire."

"C'est juste parce que le petit ne va pas encore à l'école, mais en général c'est une affaire d'organisation".

"Je n'aurais pas les mêmes heures de travail que les enfants, je n'aurais pas congé pendant les vacances scolaires".

L'ouverture de crèches par les pouvoirs publics et la subvention d'initiatives privées afin de permettre à chacun des parents de travailler sont des mesures controversées entre les femmes qui exercent une activité professionnelle à l'extérieur, celles qui n'ont pas d'enfant ou celles qui restent au foyer. Le rôle des parents dans l'éducation des enfants et leur présence indispensable auprès des enfants sont mis en avant dans ces contestations

" Je trouve que c'est dommage que les bébés soient amenés le matin très tôt en crèche. Je vis dans un quartier où il y a eu beaucoup de nouvelles crèches qui se sont installées, au moins 6 ou 8 en deux ans ; dans chaque rue il y a au moins une crèche (...). Oui des crèches privées. Il doit y avoir une demande énorme, car toutes ces crèches sont pleines à craquer. Moi, je dois dire que si j'avais fait le choix de mettre au monde un enfant, j'aurais du mal à l'abandonner à 7 H 30 dans une crèche et à aller le rechercher vers 17 H - 17 H 30. Dans ce cas, on a peut-être fait le choix d'avoir un enfant, mais je me demande si c'est le bon choix pour l'enfant et pour son éducation. Je suis d'avis qu'un enfant a beaucoup besoin d'une maman ou d'un papa et d'être à la maison plutôt que dans une crèche."

"Mon avis est peut-être conservateur, mais c'est un choix qu'il faut faire si on veut le donner à la crèche et le laisser éduquer par la société. Pour moi, on donne une subvention aux crèches pour que les parents puissent retourner travailler, je ne sais pas si c'est une solution tellement émancipée de ne pas voir son enfant toute la journée".

"Pousser les femmes à travailler en augmentant le nombre de crèches n'est pas une bonne politique".

La problématique des politiques sociales et familiales n'est pas abordée spontanément par les femmes interrogées. Lorsque l'enquêteur pose la question et donne les explications nécessaires, elles expriment leur avis.

Les femmes qui travaillent à domicile demandent une valorisation et une reconnaissance de leur travail, une valorisation financière et une reconnaissance sociale d'un statut pour femmes travaillant à domicile par l'octroi d'une indemnité ou un salaire. Celles qui travaillent à l'extérieur sont préoccupées par l'organisation de leur travail professionnel et ménager et la garde des enfants, en un mot la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

CONCLUSION ET SYNTHÈSE DES RESULTATS

CONCLUSION ET SYNTHESE DES RESULTATS

1. *LES SOUHAITS DES FEMMES INTERROGÉES*

L'analyse de ces 29 entretiens, même si elle ne peut être étendue à l'ensemble de la population féminine luxembourgeoise, permet néanmoins de relever certains souhaits des femmes quant à l'amélioration de leur vie quotidienne. Il s'agit rarement de revendications mais plutôt de constats de mauvais fonctionnements ou de propositions allant dans le sens d'une amélioration des conditions de vie personnelles. Les thèmes suivants ont été abordés :

➤ *Formation*

- Les jeunes femmes devraient être plus amplement informées quant aux différentes voies de poursuite d'études, elles ne devraient plus se cantonner aux filières traditionnelles que leurs mères ont eu l'habitude de suivre. Les filières techniques et scientifiques doivent être considérées comme de nouveaux débouchés pour ces jeunes filles.
- Un financement des études pourrait être prévu pour toutes les familles n'ayant pas les moyens d'y subvenir afin que les chances d'accéder à des diplômes supérieurs soient égales pour tous les jeunes.
- Les femmes souhaitent suivre une formation continue : celles qui sont actives à domicile, pour anticiper la reprise d'une activité et éviter la dévalorisation de leur diplôme ; celles qui sont actives à l'extérieur, pour évoluer dans leur profession ou en changer. De nombreux obstacles empêchent cependant ces femmes de suivre des cours de formation continue. Leur en donner la possibilité matérielle supposerait :
 - les informer que des cours de remise à niveau existent,
 - leur accorder une indemnité en finançant la formation,
 - assurer la prise en charge des enfants durant la période de formation,
 - ou proposer des horaires compatibles et modulables en fonction de leurs activités.

➤ *Reconnaissance du travail familial*

- S'occuper d'un enfant est considéré par toutes les femmes comme une activité à temps plein. La plupart des femmes actives au foyer interrogées souhaitent une reconnaissance sociale du travail effectué. Elles évoquent la possibilité d'octroyer un salaire éducatif à toutes les femmes qui choisissent de rester à la maison pour éduquer leurs enfants. Ce salaire permettrait une valorisation sociale de l'activité éducative et de la responsabilité qui y est liée et donnerait à de nombreuses femmes actives au foyer la reconnaissance sociale qui leur manque.

- Ce salaire éducatif pourrait également être étendu aux activités de soins donnés aux autres membres de la famille.
- La protection sociale reposant sur les droits acquis par l'exercice d'un emploi, les femmes souhaiteraient que ces périodes d'éducation soient prises en compte dans le calcul des cotisations à la sécurité sociale sur des périodes plus longues que celles pratiquées actuellement, c'est-à-dire, par exemple, étendre les "baby-years" jusqu'à la scolarisation de l'enfant.
- De nombreuses femmes souhaitent retrouver un emploi après une période passée auprès de leurs jeunes enfants. Une garantie de réemploi généralisée à toutes les professions permettrait de pallier ces difficultés. La mise en place du congé parental avec garantie de réemploi permettra sans doute de répondre partiellement à cette demande.
- La prise en compte des périodes éducatives sans aucune condition limitative dans le calcul des pensions ou dans l'estimation du salaire d'embauche permettrait de valoriser le travail familial d'éducation des enfants.

➤ ***Egalité des chances***

Les femmes évoquent la nécessité de promouvoir l'égalité des chances en matière :

- de rémunération : pour un même travail, certaines femmes constatent encore des différences salariales entre hommes et femmes sur leur lieu de travail ;
- d'accès à l'emploi : lors du recrutement pour un emploi, des discriminations liées à la présence réelle ou à venir d'enfants sont encore dénoncées ;
- de partage des tâches domestiques et familiales : au sein du couple, certaines femmes expriment le désir d'un partage plus équilibré de ces tâches.

➤ ***Garde d'enfants***

- L'adaptation entre les horaires de garde d'enfants ou les horaires scolaires et ceux du monde professionnel demeure une des conditions de base d'une bonne conciliation entre activité professionnelle et activité familiale.
- La garde des enfants ne concerne pas seulement les femmes actives professionnellement mais également les femmes actives à domicile qui se plaignent parfois de ne pouvoir se consacrer à d'autres activités d'utilité sociale.

- Les femmes interrogées n'ont qu'une confiance limitée dans la bonne qualité des structures de garde et c'est souvent la raison pour laquelle elles préfèrent garder elles-mêmes leurs enfants. Deux mesures permettraient de rétablir ou d'établir une certaine confiance en ces structures d'accueil : renforcer la qualité d'accueil de ces structures et la qualification du personnel d'encadrement ; et informer la population quant au mode de fonctionnement de ces structures, ce qui contribuerait peut-être à démystifier bon nombre d'idées reçues sur la qualité de ces modes de garde extérieurs.

➤ *Divorce ou séparation*

En l'absence de structures de gardes d'enfants suffisantes et vu le système d'imposition pratiqué, il est plus avantageux pour un couple que l'un des partenaires reste à domicile pour s'occuper de l'enfant. Or, en cas de séparation, cette situation se retourne contre celui qui s'est consacré au travail éducatif. Ces années ne lui donnent pas droit à un revenu ni à une pension de vieillesse. Il doit ainsi trouver un emploi et faire face à la déqualification subie du fait des années d'inactivité professionnelle. Un système de compensation des années consacrées à l'éducation des enfants pourrait permettre au conjoint ayant arrêté son activité professionnelle, pratiquement toujours la femme, de ne pas être pénalisé en cas de divorce ou de séparation.

➤ *Information quant aux mesures existantes en matière de politique sociale et familiale*

Apparemment, certaines femmes ne sont pas informées de toutes les mesures existantes en faveur de la famille ou de toutes les aides sociales. Par exemple, les souhaits des femmes concernant la reconnaissance des périodes de soins à d'autres membres de la famille laissent supposer qu'elles connaissent mal les allocations existantes.

➤ *En résumé*

Globalement, les femmes ne sont pas insatisfaites de leur choix vis-à-vis de l'activité professionnelle. Rares sont celles qui regrettent intégralement leur situation, qu'elle soit active, à domicile ou à l'extérieur. Leurs souhaits convergent donc vers une **amélioration de leur situation actuelle** sans retournement complet de leur choix :

- pour les femmes au foyer, une compensation financière pourrait leur apporter une reconnaissance que les femmes actives à l'extérieur ont acquise ;
- pour les femmes actives à l'extérieur, un peu plus de temps et de structures pour les enfants permettrait de compenser leur frustration de ne pas toujours remplir correctement leur rôle de mère.

2. LE TRAVAIL DES FEMMES : CHOIX ENTRE ACTIVITES FAMILIALES ET PROFESSIONNELLES

Pourquoi les femmes se présentent-elles sur le marché du travail ? Le fait que certaines se consacrent exclusivement à des activités familiales, tandis que d'autres exercent une activité professionnelle, résulte-t-il d'une véritable liberté ou, au contraire, constitue-t-il une réponse nécessaire aux contraintes subies ? Dans le premier cas, quels sont les critères qui permettent ce choix ? Dans le second, quelle est la nature des contraintes auxquelles la femme doit faire face ?

Un enjeu à la fois social et économique

En plus de l'intérêt fondamental qu'offre la dimension sociale de la question du travail des femmes - au travers de problématiques plus générales telles que la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, l'évolution de la place de l'enfant dans la société –, un des enjeux de cette étude concerne l'impact du travail des femmes sur l'évolution future du marché de l'emploi au Luxembourg.

Cette évolution sera le fruit de la rencontre entre offre et demande de travail, la première émanant de la population active et, la seconde, des entreprises. Or, l'évolution de la demande de travail est directement liée aux comportements de travail des femmes. En effet, les analyses économiques révèlent une certaine stabilité dans la demande de travail des hommes : la grande majorité d'entre eux se présente sur le marché du travail et très peu décident d'être hommes au foyer. L'enjeu principal réside donc du côté des femmes. Leurs positions vis-à-vis de l'activité professionnelle, soumises à davantage de contraintes que celles des hommes et encore marquées par le poids des traditions culturelles, restent incertaines.

Quels sont les paramètres qui peuvent intervenir dans le choix des femmes ?

Habituellement, seule la composante socio-économique de l'offre de travail des femmes est envisagée : la décision des femmes n'est alors étudiée que sous l'angle de caractéristiques telles que le revenu, l'âge, la composition familiale, le niveau de formation ou la nationalité.

Ces paramètres, appréhendés par la plupart des enquêtes, ont permis de comprendre et d'expliquer près de la moitié des comportements féminins au Luxembourg en matière d'activité (44%). On peut, dans une première approche, considérer que ce chiffre est faible. A l'inverse, on peut également le trouver satisfaisant dès lors qu'on s'intéresse à un phénomène dont on peut supposer qu'il est étroitement lié, comme le sont la plupart des comportements économiques, à des considérations subjectives qui échappent aux enquêtes habituelles.

Cette enquête qualitative, réalisée sur la base de 29 entretiens auprès de femmes luxembourgeoises, a permis de dégager un ensemble de paramètres subjectifs participant aux choix des femmes.

De la connaissance des paramètres à la compréhension du comportement des femmes

Cette meilleure connaissance a permis l'élaboration d'une série de questions destinées à affiner la compréhension des comportements d'offre de travail. Un échantillon représentatif de la population féminine luxembourgeoise sera ainsi soumis à ces questions en 1999 dans le cadre du programme PSELL du CEPS/Instead.

L'orientation dans laquelle nous aimerions placer cette conclusion concerne les perspectives qu'offre cette étude. Si l'on considère que la poursuite de ce rapport consiste à mieux comprendre le poids relatif de chaque critère, les degrés d'interdépendance et les phénomènes d'imbrication et de cumul, il s'agit alors de tenter de hiérarchiser les différents critères de choix. Cette hiérarchisation permettra de formuler des schémas comportementaux théoriques capables de prévoir le comportement de travail des femmes et destinés à être infirmés ou confirmés empiriquement par la suite.

D'un point de vue général, cette démarche est-elle réalisable ? En d'autres termes, est-il possible, étant donné la nature à la fois économique et subjective des comportements étudiés, de formaliser les comportements d'offre de travail ou, au contraire, leur complexité interdit-elle toute tentative de prévision linéaire ?

Cette question préliminaire est née des impressions parfois contradictoires qu'a laissées la lecture des entretiens.

Dans certains cas, il apparaît clairement que les femmes ne peuvent exercer de libre choix. Leur trajectoire se définit davantage comme une succession de décisions dictées par leur environnement familial et financier. Leur situation peut alors se justifier par la contrainte budgétaire ou par un environnement social et culturel qui trace à l'avance la position qu'elles adopteront face à l'activité professionnelle.

Dans d'autres entretiens, il apparaît tout aussi clairement que la décision d'avoir une activité professionnelle ou de se consacrer exclusivement aux tâches familiales relève d'un véritable projet personnel directement lié aux aspirations de la femme : il peut s'agir soit d'une volonté très forte de réussir une carrière professionnelle, soit d'une conception très précise a priori du projet éducatif qu'elle souhaite mettre en œuvre, etc. Chez ces femmes, le discours est très volontaire et induit directement la possibilité d'expliquer et de comprendre leur trajectoire personnelle.

Dans d'autres cas, en revanche, une impression demeure plus floue. Les justifications que les femmes avancent pour expliquer leur situation ressemblent davantage à une rationalisation a posteriori de leur trajectoire qu'à un choix volontaire au moment où les décisions ont été prises. Le choix de ces femmes semble n'être que l'aboutissement d'une série d'adaptations et de réponses à des situations particulières ou à des opportunités ponctuelles en face desquelles elles se seraient trouvées à un moment donné.

Les choses se compliquent encore lorsqu'on constate qu'une caractéristique commune peut expliquer deux choix différents. Par exemple, une des conclusions auxquelles permet de parvenir l'étude qualitative, concerne l'importance de la conception du rôle de la femme en tant que mère. On considère, par ailleurs, que cette conception est fortement liée au modèle maternel que la femme a connu dans son enfance. Pourtant, les entretiens montrent qu'un même modèle peut expliquer, d'une part, le fait de le reproduire et, d'autre part, le fait de s'y opposer pour soi-même. La différence entre les deux options est sans doute due au bilan qu'en font les femmes ou au décalage qui peut exister entre leurs propres aspirations et le choix qu'a fait leur mère.

Cette remarque conduit au dernier problème qui pourrait faire opposition à la réussite d'une formalisation des comportements d'offre de travail des femmes. Il concerne l'imbrication et le cumul des différents critères. En d'autres termes, les critères de choix pris séparément ont-ils intrinsèquement un pouvoir explicatif ou est-ce la conjonction de plusieurs caractéristiques qui conduit à la prise de décision ?

En résumé, l'importance de la dimension humaine et subjective des comportements d'offre de travail des femmes explique leur diversité et leur complexité dès lors qu'il s'agit d'essayer de les comprendre et de les analyser. De ce fait, sera-t-il possible de résumer tout ou partie des comportements, de dégager des profils assez marqués pour permettre de comprendre les choix des femmes ? C'est tout l'enjeu des développements qui feront suite à cette étude.

Proposition d'une grille de lecture des comportements de travail féminins

Ces considérations générales ne sont que des hypothèses, formulées sur la base de 29 entretiens ; ils n'offrent donc, par leur nombre, aucun caractère représentatif à l'échelle de la population totale. De ce fait, rien n'interdit – et au contraire la richesse des informations fournies par cette étude y invite fortement – de proposer une hiérarchisation des critères mis en évidence ainsi qu'une tentative de formalisation des schémas comportementaux les plus importants. Cette démarche est fondamentale puisque c'est elle qui orientera l'exploitation des résultats que fourniront les réponses au questionnaire élaboré à partir de cette étude.

Comment les mères prennent-elles la décision d'exercer une activité professionnelle ? Quels sont les critères de décision qui vont orienter leur choix ? Ces critères pouvant être multiples, sont-ils tous de même importance ou se subordonnent-ils les uns aux autres et selon quel ordre ? Il y a beaucoup de chance pour que la multiplicité des individus et des trajectoires soit représentée par des hiérarchisations tout aussi variées. Néanmoins, il est possible de tenter une hiérarchisation de ces critères.

L'étude menée permet de mettre en évidence différents facteurs que l'on peut regrouper sous trois thèmes principaux :

- les déterminants financiers : la capacité financière et l'endettement du ménage ;
- les données psycho-sociales : le niveau de formation, le projet éducatif, le projet professionnel, les antécédents familiaux, le système de représentations, l'opinion du conjoint ;
- les données contextuelles : le marché de l'emploi et la politique familiale.

La lecture des entretiens révèle un critère de base incontournable et primordial dans la décision d'exercer ou non une activité professionnelle : la capacité financière du foyer. Elle donne la possibilité aux femmes de choisir entre activité professionnelle ou projet éducatif en fonction de leurs désirs personnels.

Avant la notion de **choix** dans la décision d'exercer son activité à l'extérieur ou à domicile, c'est la notion d'existence même de ce choix qui doit être remise en cause. Nous posons d'emblée dans notre problématique l'hypothèse qu'il existe un choix mais toutes les femmes ne l'ont pas : certaines sont contraintes de travailler.

Avant toute recherche de facteurs explicatifs du choix, une question se pose à toutes les femmes : A-t-on les moyens financiers de ne pas exercer une activité rémunérée ? Cette question, pour y répondre, nécessite une définition de la capacité financière du ménage. Celle-ci permet ainsi de définir des seuils de revenus en fonction desquels les femmes se situent par rapport à l'activité professionnelle. L'estimation de la capacité financière du ménage peut-être obtenue à partir de la somme des revenus du ménage, exception faite des revenus d'une éventuelle activité professionnelle de la femme, tout en tenant compte du niveau d'endettement du ménage¹. Cette estimation permet de définir deux seuils de revenus permettant de situer les femmes vis-à-vis de l'exercice d'une activité professionnelle :

→ le premier seuil de revenus est un seuil **plancher** en-dessous duquel, objectivement, toutes les femmes travaillent ;

→ le deuxième seuil de revenus est un seuil **plafond** au-dessus duquel, objectivement, aucune femme n'exerce d'activité professionnelle car les revenus du ménage sont suffisamment élevés pour le permettre ;

¹ = ensemble des revenus du conjoint + revenus de remplacement des autres membres du ménage (pension, chômage, RMG), exception faite d'un éventuel revenu professionnel de la femme, et déduction faite du montant des dettes du ménage.

→ entre ces deux seuils, il existe une zone floue où, avec une **même** capacité financière (indicateur mêlant des informations liées au niveau de vie et à l'endettement), certaines femmes estiment que leurs ressources leur suffisent alors que d'autres femmes estiment qu'elles sont insuffisantes. La détermination de ce seuil de suffisance financière entre en conflit avec d'autres facteurs dont le poids accordé à chacun est variable d'une femme à une autre.

Une fois ces tranches et seuils de revenus définis comme des déterminants de base préalables à la notion de choix, la hiérarchisation des autres éléments explicatifs est plus floue et nécessite de poser des hypothèses. Les facteurs suivants n'ont donc de poids que dans les cas où la capacité financière du foyer est suffisante, c'est-à-dire si les revenus sont supérieurs au premier seuil plancher de revenus. La population féminine dont les revenus sont inférieurs au seuil plancher est donc automatiquement exclue de la tentative de hiérarchisation des hypothèses suivantes.

Trois critères principaux ont pu être dégagés à un degré postérieur à la détermination de la capacité financière du ménage. Ces critères s'articulent entre eux et leur importance est variable selon les caractéristiques propres à chaque femme. Il s'agit des trois critères suivants : le niveau de formation, le projet éducatif des enfants et le plaisir au travail.

Des choix en fonction de ses propres dispositions

★ **Hypothèse n°1a : lorsque le niveau de formation de base est peu élevé, le projet éducatif prévaut.**

Si la formation de base est peu élevée, la profession correspondante est le plus souvent peu qualifiée et peu rémunérée. En conséquence, beaucoup de femmes estiment préférable de se consacrer à l'éducation de leurs enfants et au bien-être de la famille, ces activités leur procurant une plus grande satisfaction.

La politique familiale est encore peu favorable à l'activité féminine : les structures de garde d'enfants restent insuffisantes et très coûteuses ; les déductions fiscales liées aux coûts de garde d'enfants sont peu attractives. Pour les revenus les plus bas, il est, par conséquent, parfois financièrement plus intéressant que la mère reste au foyer pour s'occuper de son enfant.

Cependant, si la femme dispose d'un niveau de formation peu élevé, du fait de l'homogamie¹, la probabilité que son conjoint ait également un niveau de diplôme peu élevé est forte. Par conséquent, la nécessité de travailler parce que le conjoint exerce également une profession peu qualifiée (assortie d'un revenu faible) est forte, sachant que, pour ces femmes, le seuil plancher minimum de suffisance financière est dépassé.

★ **Hypothèse n°1b : lorsque le niveau de formation de base est élevé, le désir d'exercer une activité rémunérée est plus fort.**

Un niveau de formation élevé conduit le plus souvent les femmes à exercer une activité professionnelle et à la poursuivre même après une interruption passagère. Cette activité est le moyen de rentabiliser des années de formation et de satisfaire un besoin intellectuel qu'elles ont appris à développer. L'activité professionnelle est rarement menée au détriment du projet éducatif. Elle est menée en parallèle à ce projet éducatif et entraîne une nouvelle conception de la répartition des tâches familiales au sein d'un couple. L'intérêt et le goût pour le travail exercé sont souvent fort développés.

Cet intérêt et ce goût pour le travail sont également constatés chez des femmes ayant un faible niveau d'instruction ou exerçant un métier a priori hiérarchiquement peu élevé. D'autres intérêts, non liés au poste de travail lui-même, peuvent se révéler chez certaines femmes. En effet, l'échelle du plaisir ou du goût pour un travail ne suit pas forcément l'échelle des professions. L'hypothèse précédente (1a) n'est, par conséquent, pas toujours vérifiée. Rappelons que ces hypothèses tentent de décrire des tendances et ne peuvent donc pas tenir compte de tous les cas particuliers.

★ **Hypothèse n°1c : le projet éducatif prime parfois sur tout autre argument.**

La conception du projet éducatif peut conduire à deux attitudes opposées en fonction du contenu même de ce projet : pour les unes, il peut signifier "percevoir un salaire" afin d'améliorer le confort matériel de la famille ; pour les autres, il est synonyme de présence continue au foyer et de confort affectif. Pour les premières, la nécessité de travailler s'impose ; pour les secondes, rester à la maison est indispensable.

La manière dont est conçu le projet éducatif découle fortement de ce que la femme (ou son conjoint) a vécu durant son enfance : a-t-elle apprécié ce modèle maternel et tente-t-elle de le reproduire pour ses enfants ? La reproduction ou le changement vis-à-vis de ce modèle familial ou maternel, notamment en matière d'activité professionnelle, dépend de cette appréciation.

¹ L'homogamie est le phénomène qui décrit les mariages entre individus de même milieu social. Ainsi, la probabilité qu'un homme épouse une femme de même niveau social d'origine, et par extension, de même niveau de formation ou de même profession est forte. Cependant, les femmes de plus de 40 ans sont encore nombreuses à ne pas avoir suivi d'études non pas, du fait de leur origine sociale, mais plutôt du fait des traditions. Autrement dit, toutes les femmes peu diplômées ne sont pas mariées avec des hommes peu diplômés. Par contre, l'inverse est plus facilement vérifié : les hommes peu diplômés ont fréquemment convolé avec des femmes ayant un niveau de formation peu élevé.

Le niveau de formation, l'intérêt porté à son travail, le projet éducatif pour ses enfants constituent les trois critères de base des déterminants de l'activité féminine. D'autres facteurs ont également leur importance mais à un second degré. En effet, en plus des critères précédents, d'autres facteurs vont influencer la décision des femmes. Quel rôle et quel poids le conjoint a-t-il dans les décisions de sa femme ? Une opportunité non prévisible, le hasard jouent-ils un rôle important ? Le regard des autres et les représentations classiques des comportements vis-à-vis de la société influencent-ils les décisions des femmes ?

Des choix en fonction de composantes extérieures

★ **Hypothèse n°2a : le poids du conjoint dans les décisions des femmes est parfois contraignant.**

Du fait de l'homogamie, les couples sont le plus souvent constitués de deux individus qui se ressemblent tant sur le mode de l'éducation que sur la classe sociale d'origine. Nous supposons donc que la femme adhère aux idées et décisions de son conjoint et vice-versa. La lecture des entretiens a effectivement permis de dégager une certaine cohésion au sein des couples sinon une soumission délibérée de la part des femmes. De ce fait, l'avis du conjoint reste un élément secondaire dans la prise de décision de la femme bien que cet avis soit parfois essentiel pour certaines épouses.

★ **Hypothèse n°2b : l'opportunité d'exercer un emploi perturbe parfois les trajectoires.**

L'opportunité d'exercer un emploi entraîne parfois un changement de stratégie et balaie les décisions antérieures. Ce facteur du hasard est difficilement modélisable et restera sans doute indéterminé. Toutefois, on peut imaginer que, si un individu tire parti des circonstances en transigeant au besoin sur les choix qui étaient les siens (par exemple, le projet éducatif), ce nouveau comportement correspond à un besoin, à un désir profond qui aurait sans doute été exprimé tôt ou tard. Tout dépend aussi du moment où l'opportunité se présente dans la vie d'une femme.

★ **Hypothèse n°2c : l'impact du regard des autres est-il déterminant ?**

L'attention portée au jugement des autres peut être déterminante dans le fait de se conformer ou non à ce que la société attend d'une femme. Les femmes au foyer semblent plus sensibles que les femmes actives aux regards et jugements à l'extérieur. Compte tenu de tous les éléments précédents, l'importance que l'on attache à suivre ce que la société attend de chaque individu ou du moins à se conformer à ce que l'on pense qu'elle en attend, peut influencer certaines femmes à rester à la maison pour s'occuper mieux de leurs enfants et de leur conjoint.

Perspectives

A la lecture de ces quelques hypothèses, il apparaît qu'à partir du moment où un facteur semble déterminant, son poids est remis en jeu et en balance par un (ou plusieurs) autre(s) facteur(s). L'imbrication des facteurs est très étroite et la matière si complexe qu'il peut sembler parfois aventureux de se lancer dans une typologie. L'étude à venir, si elle ne nous permet pas de répondre à toutes les hypothèses définies ci-dessus, devrait mettre en lumière une hiérarchisation des critères de choix.

L'ensemble des hypothèses formulées ici devra être infirmé ou confirmé. Certaines d'entre elles s'avéreront fondées et contribueront sans doute à alimenter le débat sur les comportements d'activité des femmes.

L'étude qualitative sur les comportements d'activité féminins aura eu le mérite de montrer à quel point la rationalité supposée de l'Homo economicus est insuffisante pour comprendre l'offre de travail, cette rationalité cédant le pas à des comportements davantage empreints d'une dimension humaine et subjective. Dans ce cas, plus qu'une analyse de l'offre de travail des femmes, c'est une remise en cause de la façon d'étudier les comportements économiques fondamentaux qui sera proposée par le biais d'une invitation à multiplier les enquêtes qualitatives pour améliorer notre connaissance de ces comportements.

METHODOLOGIES

1. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

1.1. Méthodes quantitatives ou qualitatives ?

Le progrès des connaissances et des travaux en "sciences de l'homme"¹ est tel aujourd'hui que toute tentative de synthèse des résultats ou, pour ce qui nous concerne ici, d'unification méthodologique est condamnée à l'avance, la tâche étant impossible, hasardeuse ou risquée. La diversité des perspectives et des approches dans les multiples recherches entreprises peut être considérée aussi comme un gage de fécondité et de richesse de ces disciplines et de leur avenir².

Pourtant, il convient de noter que la démarche qualitative rencontre de plus en plus d'adeptes et de succès, surtout en sciences humaines et sociales, et une sourde querelle semble animer et revivifier l'opposition traditionnelle entre "quantitativistes" et "qualitativistes". Cette distinction classique entre méthodes quantitatives et méthodes qualitatives a longtemps été commode, reconnue a priori comme valide ou fausse sans grand débat³. Il semblait évident qu'il existait des données quantitatives et des données qualitatives, et donc que des types différents d'analyses et de recherches en résultaient. La dichotomie entre "sciences dures" et "sciences molles" faisait florès, suggérant que certaines "sciences de l'homme", à l'instar des sciences naturelles ou physiques, étaient plus sérieuses et scientifiques que d'autres, vouées à l'analyse quasi littéraire ou philosophique de leurs origines et à une présentation très relativiste des faits et des conclusions apportées.

Mais les évolutions mouvementées en terme de statut social ou d'efficacité des dites "sciences de l'homme", sans oublier une réflexion épistémologique approfondie rendue nécessaire, ont profondément transformé le paysage actuel. Quelques spécialités qui ont connu des bouleversements significatifs peuvent être citées⁴. Les sciences économiques ont avoué des limites, au rythme des crises économiques difficiles à prévoir et à maîtriser. La psychologie dispose maintenant depuis 1985 d'un statut juridique officiel et démontre chaque jour ses vertus opérationnelles et sa professionnalité. La sociologie apparaît de plus en plus comme une culture indispensable et complémentaire à toute discipline, et ses analyses séduisent ou interpellent. La notion d'"ensembles flous" ou de configurations variables, la place presque primordiale des variables sociales ou sociologiques, les propositions conclusives en terme de paradigmes et non plus de lois, sont à présent acceptées avec un large consensus.

¹ Expression un peu "vieillotte" ou simple, qui a connu un certain succès dans les années 70, et qui permet d'englober ici les sciences économiques et les sciences proprement humaines et sociales (histoire, géographie, psychologie, sociologie, pour le principal).

² Idées empruntées à R. BOUDON dans son ouvrage "Les méthodes en sociologie".

³ Cf. les manuels de méthodes en sciences sociales.

⁴ Sur cet aspect du débat, cf. les revues de sciences économiques et de sciences sociales parues ces dernières années et qui ont fait largement écho à ces évolutions et à ces controverses.

Même le terme de science a perdu son auréole de savoir absolu et de pouvoir redouté, sous le coup de nouvelles écritures de l'histoire des sciences¹, mais aussi en raison des événements socio-économiques et politiques mondiaux, et des divers avatars climatiques, sanitaires, sociaux, etc. qui remettaient en débat ses avancées. La science était porteuse d'espoirs, mais finalement aussi de déceptions. L'irrationnel fait aujourd'hui un retour en force, parfois inquiétant. L'imprévisible se généralise et intrigue. Le qualitatif devient slogan dans tous les domaines de la vie et de la connaissance.

Les progrès rapides de la statistique et de l'informatique ont ajouté d'autres troubles au tableau des remises en cause des modèles anciens de connaissance ou de recherche. Tout devenait quantifiable, y compris les mots d'un texte (cf. en vrac les travaux d'analyse des Constitutions de la République française, de la Bible, du Coran, des discours du Général de Gaulle ou des campagnes présidentielles, etc.). L'exemple magnifique des études engagées à partir des manuscrits de la Mer Morte (découverts dans la vallée de Qumrân) montre les allers et retours possibles entre le qualitatif et le quantitatif². Une variable considérée d'emblée comme quantitative, telle que l'âge, devient qualitative si les catégories adoptées n'ont pas un intervalle égal ou si la dernière est infinie (par exemple 60 ans et plus). Un renversement de perspective méthodologique s'est opéré : ce ne sont plus les données qui sont qualitatives ou quantitatives, c'est le mode d'analyse des données qui est qualitatif ou quantitatif.

La conception positiviste et scientiste en sciences humaines et sociales s'est trouvée également affaiblie, à l'examen des procédures de recueil et d'analyse des données. L'extériorité totalement objective, froide et neutre, est apparue utopique, au regard des nombreux "biais" que recèle toute démarche empirique. L'implication du chercheur dans son champ d'observation, le statut d'objet-sujet de l'observé, l'interaction réciproque entre observateur et observé, les intentionnalités, volontés, stratégies, significations multiples pouvant être mises en œuvre de part et d'autre et de manière très cachée, sont des aspects importants et nouveaux dans le débat de remise en cause de la posture "chosiste" acceptée couramment par les sciences humaines et sociales, en grande partie par imitation de la position historique des sciences exactes.

L'idée même d'une connaissance comme "vérité" absolue et définitive est battue en brèche, au profit d'un "système de connaissances disponibles", produites dans un contexte historique et social³. D'autres expressions ont cours : "théories à moyenne portée" (MERTON), "théories moyennes provisoires" (LAZARSFELD). Même le postulat des déterminismes de toutes sortes est bousculé, avec une réhabilitation et un retour de l'acteur individuel comme producteur aussi de la société et de l'histoire. L'approche "compréhensive" opère un rebond, en opposition avec l'"explication", trop distanciée et abstraite.

¹ Cf. la magistrale "somme" d'histoire des sciences, dirigée par Michel SERRES.

² Cf. PAUL A. - Les manuscrits de la Mer Morte - Paris, Bayard-Centurion, 1997, 336 p. Des morceaux manquants ont pu être reconstitués par simulation informatique et statistique, à partir de l'étude des "occurrences", des thèmes et de leurs interrelations dans les textes existants (avant et après les passages absents), avec démonstration de la preuve par la méthode dite aveugle (des morceaux existants ont été enlevés et réinventés avec la même fiabilité).

³ Cf. Michel SERRES à nouveau.

Il convient d'ajouter un autre élément d'évolution en faveur du succès des méthodes qualitatives. La "cité des chiffres"¹, par ses excès et son envahissement triomphant², a engendré paradoxalement une forme de saturation, de méfiance ou de dégoût. Et si ces chiffres n'étaient qu'un masque ou un leurre, même une mystification, ou un avatar nouveau du contrôle social³ ? Et si tous les faits sociaux, économiques, politiques, etc. n'étaient pas quantifiables, mesurables ? Il est juste de dire que l'émergence du qualitatif s'est effectuée au départ en réaction contre le quantitatif, même si cette attitude est contestable du point de vue de la légitimité et du statut épistémologique et méthodologique. Mais la réflexion s'est peu à peu approfondie en ce domaine. Aujourd'hui, les méthodes qualitatives ont acquis un droit de cité et une opérationnalité : elles ont conquis des parts du marché de la connaissance et de la recherche, elles menacent des positions de pouvoir, d'où un combat et un débat encore très vif entre quantitativistes et qualitativistes.

Ce renversement de perspectives auquel appellent les méthodes qualitatives n'est pas sans critique ou doute, car il vise à fonder un nouvel ordre de scientificité concernant une réalité où l'homme agit comme acteur essentiel. La voie plutôt déterministe cherche à faire apparaître des systèmes, en mettant entre parenthèses les agents, avec les méthodes appropriées et reconnues valides, notamment dans le champ des sciences exactes, mais avec tous les risques possibles de réductions quasi mécaniques ou de réductionnismes (biologiques, psychologiques, mésologiques, politiques, idéologiques, statistiques, etc.). La voie "compréhensive" préfère la question du sens de l'action en train de se faire, dans sa production même, l'a priori du "dedans" contre celui habituel du "dehors", au risque de la subjectivité, de la singularité, de la description, de l'exemplarité (et non de la représentativité).

Les méthodes qualitatives revendiquent une place entière dans la recherche en sciences humaines et sociales, sans être reléguées par les quantitativistes dans l'anecdotique ou l'ethnographique. Elles prétendent même apporter des matériaux et des hypothèses qui peuvent revivifier la démarche traditionnelle statistique et lui permettre de dépasser ses propres limites explicatives. En un mot, l'étude des phénomènes humains et sociaux requiert une conjonction et un rapprochement des forces et des méthodes, une complémentarité des approches, y compris dans un rapport dialectique (parfois conflictuel et sans doute nécessaire), avec l'abandon de position hégémonique ou dominante, pour le seul but du progrès des connaissances et une meilleure maîtrise des situations. Les méthodes qualitatives ont contribué modestement à ce renouveau de la réflexion concernant les moyens et les buts des sciences humaines et sociales dans un contexte économique, social et politique, en plein marasme ou bouleversement.

¹ Cf. "La cité des chiffres. Ou l'illusion des statistiques."- AUTREMENT - N°5, Série Sciences en société, septembre 1992, 264 p.

² Un sociologue américain, P. SOROKIN, parle même de "quantophrénie".

³ Cf. les refus de plus en plus nombreux opposés par les citoyens en Europe aux investigations des recensements généraux de population.

1.2. Les méthodes qualitatives

Si, par nature et par destination, les phénomènes étudiés par les méthodes ou techniques qualitatives ne sont pas mesurables ou quantifiables, il en résulte qu'elles font appel nécessairement à des techniques spécifiques de recueil et d'analyse de données, et qu'elles donnent lieu à des types particuliers de recherche et à des critères propres de certification ou de validité. C'est ce que nous allons préciser ci-après pour la clarté de l'information et l'évitement des malentendus.

- *Méthodes ou techniques*

Les mots sont parfois trompeurs, et leur emploi souvent confus. Le mot "méthode" fait penser à une auberge espagnole ou à un tiroir, chacun y met ou apporte ce qu'il veut, la plupart du temps en usage alterné et indifférencié avec le mot "technique". Repositionnons ces termes en commençant par le plus simple. Les "techniques" désignent des outils ou "instruments de collecte ou d'analyse de données", c'est-à-dire des procédés opératoires, assez rigoureux et bien définis, transmissibles et répétitifs, adaptés et efficaces par rapport au phénomène étudié (le questionnaire, les tests, les échelles d'attitude, etc.). Le choix de ces techniques dépend de l'objectif poursuivi et lui est en quelque sorte subordonné : d'où l'importance primordiale de la problématique de recherche qui pour parvenir à son but, définit une méthode de travail, c'est-à-dire une démarche et un chemin.

Le mot "méthode" est plus polysémique, il est employé tantôt au singulier, tantôt au pluriel, dans un grand désordre. Il est vrai qu'il peut être entendu de quatre façons. Au sens philosophique le plus élevé et général, il désigne l'ensemble des opérations intellectuelles utilisées par une discipline pour atteindre des résultats ("lois ou vérités") : ce sont les procédures logiques nécessaires dans toute recherche qui se veut scientifique, c'est-à-dire un ensemble de règles à respecter, indépendamment de tout objectif et contenu particuliers (cf. "Le discours de la méthode"). La "méthode" désigne aussi, surtout dans le langage courant, le plan et l'organisation du travail adoptés pour atteindre un objectif fixé : manières de faire qui conditionnent bien souvent la valeur et la portée des résultats ("avoir de la méthode"). La "méthode", c'est encore le chemin et la démarche à la fois théorique et méthodologique qu'emprunte une discipline pour parvenir à l'explication ou à la compréhension des phénomènes étudiés : de ce point de vue, chaque spécialité a tenté à une époque de se définir une méthode propre ; la sociologie, par exemple, a prétendu un temps posséder en propre la méthode comparative. Aujourd'hui, la situation en sciences humaines et sociales est admise comme plurielle ; chaque discipline semble emprunter des outils conceptuels et techniques aux méthodes empirique, dialectique, structuraliste, fonctionnaliste, expérimentale, etc. qu'elle tente d'organiser dans une démarche coordonnée pour parvenir à l'interprétation et à une proposition d'explication, même compréhensive. C'est en ce sens que le mot "méthode" est le plus employé, mais aussi le plus flou.

Une dernière acception du mot "méthode" conduit, après systématisation et théorisation, à parler de méthode quand il y a généralisation d'emploi d'une technique (la méthode des tests, la méthode psychanalytique, la méthode historique, etc.).

En résumé, la ou les méthodes désignent l'ensemble concerté des opérations, à la fois intellectuelles et pratiques, mises en œuvre dans une recherche pour parvenir à son objectif : d'où la proposition pédagogique des mots "chemin et démarche de recherche" pour tenter une brève synthèse.

- ***Types de recherches qualitatives***

Deux grands types de recherches qualitatives peuvent être distingués ; des exemples seront donnés plus loin :

- 1) les recherches qualitatives systématiques : l'étude forme un tout complet, théorie et méthodologie, dans la seule visée qualitative, et se suffit à elle-même dans ses approches et ses conclusions.
- 2) les recherches qualitatives complémentaires : les résultats qualitatifs peuvent être vérifiés et étayés par une enquête quantitative ultérieure (le passage de l'un à l'autre étant assez délicat et le succès incertain). Dans la préparation d'une enquête quantitative, il est habituel de passer par une phase qualitative d'exploration de terrain, dite "pré-enquête" ou encore "pré-test", pour expérimenter la validité du thème et de l'instrument d'étude, et l'accueil de la population-échantillon.

Si ces deux catégories de recherches qualitatives sont communément bien admises, des confusions demeurent parfois avec deux genres particuliers de publications qui sont souvent rattachés au domaine "qualitatif" et lui portent tort abusivement, bien que n'étant pas strictement du ressort des sciences humaines et sociales. D'une part, le reportage journalistique est souvent cité comme étude qualitative par confusion ou excès. Le journaliste conduit des "entretiens" et propose une interprétation des faits, mais sans la rigueur des méthodes qualitatives. Les médias recherchent le sensationnel et la fidélité de leur lectorat, sous le prétexte de l'information, et le commentaire est souvent un discours interprétatif, personnel, intuitif, littéraire. C'est une sorte de caricature du projet qualitatif. D'autre part, l'écriture d'un "essai" passe aussi pour être du ressort "qualitatif", alors qu'il s'agit souvent d'un développement brillant, documenté certes, à visée synthétique large et proposant une hypothèse générale d'interprétation de faits significatifs rassemblés. De nombreux sociologues érudits et expérimentés tentent en fin de carrière des "essais", avec bonheur souvent, mais dans une visée de philosophie sociale ou anthropologique, loin de la démarche qualitative systématique des méthodes qualitatives.

Quelques exemples de recherches et de méthodes qualitatives particulières peuvent être présentés en évocation rapide et suggestive : la méthode biographique (ou "récits de vie"), la méthode monographique (étude totale d'un groupe social ou géographique, "naturel" ou non), la méthode actionniste (cf. les travaux du CADIS : A. TOURAINE, F. DUBET, par exemple), la méthode des scénarios (analyse systémique et stratégique d'une organisation ou d'une entreprise), la méthode des jeux de rôles (sociodrames, brainstorming), la recherche de typologies qualitatives, etc.

- ***Techniques qualitatives de recueil de données***

Nous allons mentionner les principales techniques qualitatives de recueil de données, sans autre développement (cf. les manuels et ouvrages cités dans la bibliographie) :

- 1) l'introspection, ou l'effort nécessaire, même dans toute recherche, pour mettre à jour ses propres connaissances sur la question étudiée (préjugés, pré-notions, appréhensions, répulsions, motivations, représentations) soit pour s'en distancier soit pour se les approprier comme première matrice de connaissances ;
- 2) la description phénoménologique, chère au mouvement existentialiste en philosophie (von Brentano, Heidegger, Jasper, Husserl) et au courant anti-objectiviste en sciences humaines et sociales (Dilthey, Minkowski, Bachelard, Merleau-Ponty, Sartre) ;
- 3) les entretiens non-directifs ou semi-directifs et les études de cas (à base d'empathie) ;
- 4) l'observation participante, de type ethnographique ;
- 5) les techniques de groupe (entretiens de groupe, dynamique de groupe, brainstorming) ;
- 6) les techniques projectives (emploi de tests projectifs existants ou à inventer).

- ***Techniques qualitatives d'analyse des données***

L'orientation générale des analyses qualitatives porte sur la recherche des systèmes formels sous-jacents, préoccupation qui se retrouve dans toutes les sciences humaines et sociales, et qui, en recherche qualitative s'appuie essentiellement sur les "analyses de contenu" pour dégager par exemple des "visions du monde", des "analogies de situations", des "codes et valeurs", des "savoirs" ou des "imaginaires sociaux", des "vécus affectifs collectifs", des "échanges" et des "communications sociales", etc. Il est difficile de préciser ici tous les aspects que permettent de faire apparaître les analyses de contenu, puisque ce sont les problématiques des recherches qui définissent les champs et les thèmes de découverte. Une importante difficulté demeure : les analyses de contenu sont pratiquées différemment en histoire, psychologie, littérature, sociologie, et appelleraient d'autres attentions et développements conséquents.

- ***Critères de validation des méthodes qualitatives***

Des chercheurs ont proposé ces dernières années des critères d'évaluation des méthodes qualitatives. Nous les citons ci-dessous pour engager la réflexion :

- 1) l'acceptation interne : le groupe ou les acteurs sociaux étudiés doivent pouvoir donner, d'une part, leur accord préalable au thème de l'étude et à la présence du chercheur parmi eux, et d'autre part, en retour, leur avis sur les résultats de l'étude.
- 2) la complétude : l'étude doit permettre une compréhension globale du phénomène étudié, d'où la nécessité d'une multiplicité des approches méthodologiques, ce que certains ont appelé la "triangulation" ou la "dialectisation" des techniques, ou encore la "démarche pluridimensionnelle", dans le temps. L'exigence de la tenue d'un "journal de bord", pour suivre l'évolution de la recherche, même après coup, apparaît essentiel à cet égard.
- 3) la saturation : elle se vérifie par un retour sur les lieux de l'observation après coup sans apparition de nouvelles données ou de nouvelles perspectives d'analyse.
- 4) la cohérence interne : la présentation des résultats de la recherche qualitative doit être comprise par tous, quelle que soit sa place ou sa position, dans ou hors du terrain.
- 5) la confirmation externe : elle concerne l'adhésion et l'acceptation des résultats par les pairs scientifiques.

Ces critères d'évaluation des recherches qualitatives mériteraient d'autres débats et réflexions méthodologiques et épistémologiques.

- ***Dernière précision***

S'il fallait résumer le statut des méthodes qualitatives dans les sciences économiques, humaines et sociales, une seule notation indirecte peut faire image, d'une manière interrogative et suggestive : l'ensemble des théories et des méthodes de la "mesure" s'appelle en économie, l'économétrie et en psychologie, la psychométrie. En sociologie, la sociométrie ne désigne qu'une technique particulière de recueil et d'analyse de données, rattachée plus souvent à la psychologie sociale. L'idée de science n'a pas les mêmes fondements ni la même histoire selon les disciplines.

2. **METHODOLOGIE DE L'ENQUETE : LES TRAVAUX PREPARATOIRES A L'ENQUETE ET LA COLLECTE DES INFORMATIONS**

Après avoir défini les objectifs et thèmes de l'étude tels qu'ils ont été énoncés dans l'introduction de cet ouvrage, les principales étapes de l'enquête précédant l'analyse des textes d'entretiens furent les suivantes :

- la définition du champ de l'enquête,
- la préparation de la collecte des informations,
- la construction du guide d'entretien,
- et la traduction et retranscription des entretiens.

2.1. **Définition du champ de l'enquête**

Avant de collecter l'information qualitative, il est nécessaire de définir :

- le champ de la population à interroger,
- la base de données sur laquelle la sélection des cas-types doit être faite,
- et le type d'entretien qualitatif le plus adéquat à notre sujet d'étude.

• **Choix de l'unité d'analyse**

Qui doit-on interroger ? Est-ce la femme, le couple, la famille, le ménage ou une unité d'analyse plus large ?

Nous avons choisi d'interroger **la femme, de nationalité luxembourgeoise** en sélectionnant nos cas-types en fonction de l'exercice ou non d'une **activité professionnelle**. Une typologie a ainsi été créée afin de respecter les catégories de femmes suivantes :

- les femmes qui n'ont jamais travaillé,
- les femmes qui ont déjà travaillé,
- et parmi elles :
 - celles qui pensent reprendre une activité professionnelle,
 - celles qui pensent ne plus jamais reprendre une activité professionnelle,
- les femmes qui ont toujours travaillé.

L'**âge** est le quatrième critère de sélection (après le sexe, l'activité professionnelle et la nationalité). La population cible comprend des femmes de 30 à 55 ans. Cette délimitation se justifie par le désir de sélectionner des femmes potentiellement en âge de travailler et en âge d'avoir des enfants.

Enfin, le cinquième critère est le niveau social et culturel de la femme. Un indicateur de ce niveau social et culturel est le **niveau d'enseignement le plus élevé atteint**. Cet indicateur est grossier car il ne prend en compte qu'un aspect du niveau social mais c'est le seul indicateur dont nous disposons dans le PSELL (le niveau de formation a été scindé en deux niveaux : le niveau primaire et secondaire inférieur et le niveau d'études supérieur ou équivalent au Bac).

La femme interrogée doit être seule au cours de l'entretien. Il est préférable qu'aucune personne ne soit à ses côtés car la présence d'une tierce personne peut perturber le déroulement de l'entretien soit en déconcentrant la personne enquêtée, soit en l'empêchant par sa présence et son écoute d'énoncer librement ce qu'elle pense. Il est, en effet, parfois plus facile d'évoquer des avis ou faits personnels à une personne étrangère plutôt qu'à une personne familière.

- ***Choix de la base de données permettant la sélection des femmes à enquêter***

Le PSELL, panel de ménages du CEPS/Instat, a été choisi comme référent de la population luxembourgeoise résidente. Chaque année, les mêmes ménages et les individus appartenant à ces ménages sont interrogés. Le choix de cette base de données procure un double avantage :

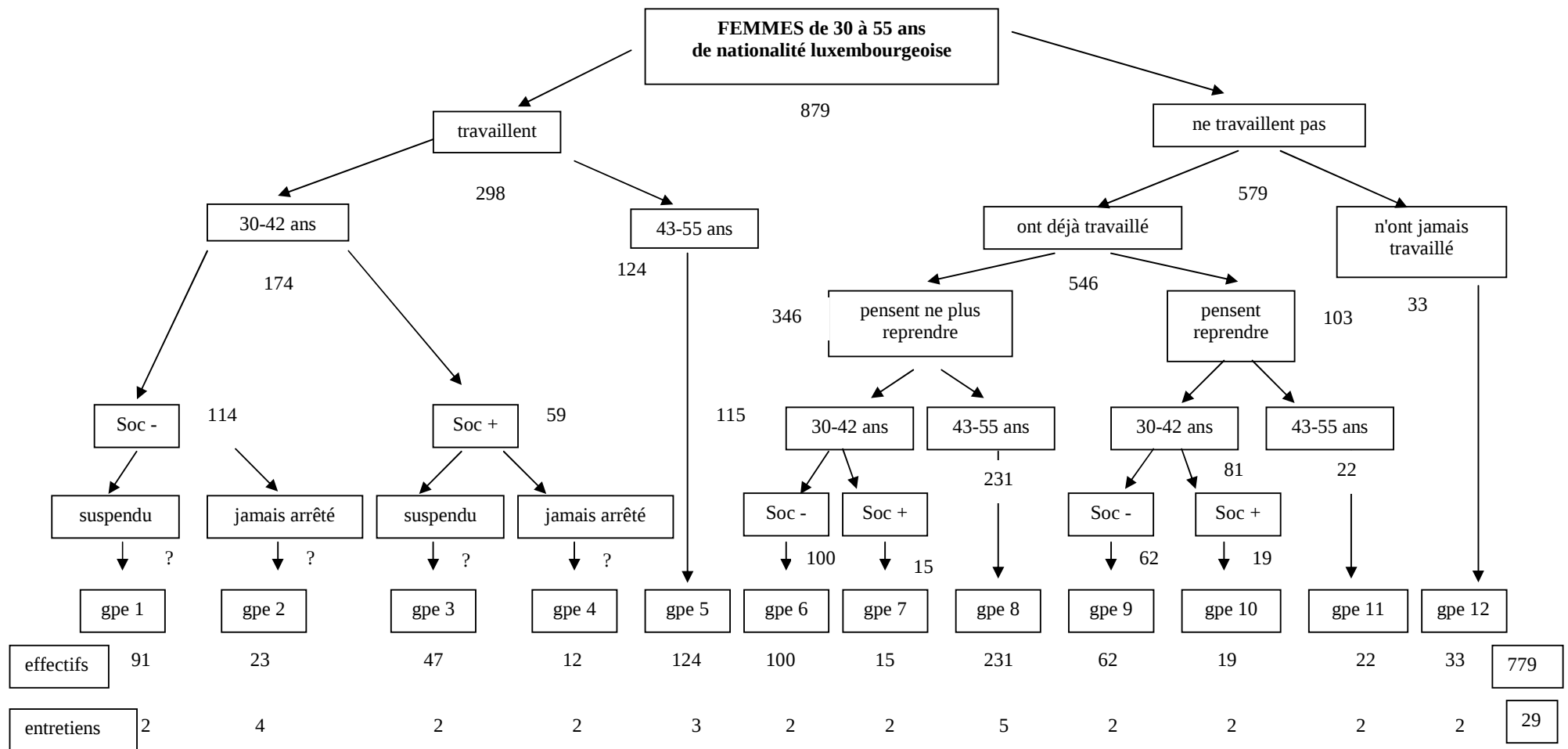
- à partir des informations déjà disponibles sur ces femmes nous pouvons sélectionner précisément les femmes remplissant les conditions des cas-types définis précédemment ;
- et nous connaissons déjà certaines de leurs caractéristiques dont nous pouvons faire l'économie de la collecte. Ce gain de temps permet de cibler le discours sur le point central de l'entretien. En effet, il ne s'agit pas de décrire le profil de ces femmes que nous connaissons déjà partiellement mais de développer les mécanismes qui gèrent leur vie, c'est-à-dire le *comment* et le *pourquoi*.

Il est tout à fait possible de "choisir" les individus à interroger parmi les catégories définies par la typologie car il n'y a pas d'obligation de représentativité. En fait, dans l'analyse qualitative, le seul conseil de sélection à respecter est le suivant : *disposer de la palette de cas-types la plus large possible*, c'est-à-dire interroger des personnes ayant des caractéristiques les plus distinctes les unes des autres. Par conséquent, la participation active des femmes enquêtées peut être un critère de sélection car la collecte d'un maximum d'informations différentes est indispensable comparée au critère de représentativité des cas-types.

A partir des cinq critères définis précédemment (sexe, nationalité, position par rapport à l'activité professionnelle, âge et niveau de formation) une typologie de 10 groupes a pu être construite. Le schéma de répartition des entretiens a été fixé approximativement sur la répartition proportionnelle des effectifs. Le graphique suivant illustre cette typologie avec une répartition non pondérée des effectifs (879 femmes en 1996) en fonction de ces critères.

Notes de lecture du graphique :

- les chiffres à proximité des cases correspondent aux effectifs des femmes concernées dans le panel ;
- les chiffres de l'avant dernière ligne estiment (car pour les groupes 1 à 4 nous ne connaissons pas exactement la répartition), dans le panel, le nombre de femmes concernées dans chaque groupe ;
- les chiffres de la dernière ligne reproduisent la répartition des entretiens réalisés ;
- certaines informations manquantes pour l'ensemble des femmes interrogées (refus de répondre, oublis ou ne savent pas) n'ont pas permis de classer toutes les femmes dans la typologie décrite dans ce graphique. C'est pourquoi, l'effectif du départ (879) ne correspond pas à l'effectif final (779).



- **Choix du type d'entretien**

Un mode d'entretien a été défini initialement avant la collecte des informations. Il devait s'effectuer, idéalement, en deux phases :

- dans un premier temps, un *entretien non directif* avec une seule question de départ et uniquement des relances par rapport au discours de la personne enquêtée (l'entretien est basé sur une question ou un thème avec quasiment aucune intervention directive de l'enquêteur sauf en cas de forte déviance par rapport au sujet),
- puis, après 20 à 30 minutes de discours libre, si tous les thèmes n'ont pas été abordés, l'enquêteur peut passer à un autre mode d'entretien : *l'entretien semi-directif* en évoquant quelques nouveaux thèmes non abordés précédemment (l'enquêteur dispose d'un guide d'entretien où figurent les thèmes à approfondir).

Dans la pratique, ce mode d'entretien est difficilement soutenable : la seconde phase semi-directive intervient parfois rapidement quand les femmes évoquent succinctement leur situation.

Une trentaine d'entretiens d'une durée maximale d'une heure sont, en règle générale, suffisants pour cerner tous les cas distincts de femmes. Dans notre enquête 29 entretiens ont été réalisés.

2.2. Préparation de la collecte des informations

La qualité des informations recueillies est largement dépendante des enquêteurs. Ceux-ci ont une tâche déterminante dans les résultats de l'étude. Ils doivent, par conséquent, participer à toutes les phases d'élaboration de l'étude.

- **L'enquêteur**

Les nombreuses qualités exigées d'un bon enquêteur de type qualitatif sont rarement réunies en une seule personne. Très peu comparable au travail d'enquête par questionnaire, le travail de l'enquêteur dans les entretiens qualitatifs est très exigeant car il ne s'agit pas d'une discussion ni d'un interrogatoire mais d'un *entretien* où l'enquêteur, sur le mode de la conversation, collecte des informations sans en influencer l'existence ni le contenu.

Brièvement, un bon enquêteur doit disposer des trois qualités suivantes :

- ***l'écoute*** : il s'agit d'écouter ce qui se dit vraiment et non pas seulement ce que l'enquêteur veut entendre ;
- ***l'adaptation*** à l'individu, à la situation, à l'environnement : il faut avoir intégré le guide d'entretien pour mieux l'oublier et se concentrer sur ce qui est dit afin de relancer le discours aux moments opportuns. L'enquêteur doit formuler des relances, c'est-à-dire, par exemple, répéter les propos exprimés sans les déformer ou résumer une partie des propos pour en vérifier l'exactitude, pour nuancer si nécessaire, ou pour relancer la discussion ;

- **le contact** : l'enquêteur doit, tout en gardant la confiance de l'enquêté, s'affirmer pour obtenir quelque chose. Il doit créer un espace de liberté de la parole. Mettre à l'aise l'enquêté est essentiel pour l'obtention des réponses les plus exhaustives et les plus exactes possibles ou du moins les plus proches de la réalité.

Outre toutes ces qualités, les enquêteurs doivent constamment garder à l'esprit les objectifs de l'étude, les hypothèses énoncées et les informations stratégiques recherchées.

- ***Le nombre d'enquêteurs***

Deux argumentations opposées permettent de trouver un certain équilibre dans la détermination du nombre idéal d'enquêteurs :

- il ne faut pas trop d'enquêteurs car les qualités requises pour ce type d'entretiens limitent le nombre d'enquêteurs potentiels ; de plus, la pratique répétée de cette technique permet une bonne maîtrise de l'outil qui n'est pas atteint si le nombre d'entretiens est limité ;
- trop peu d'enquêteurs risque d'introduire un biais important si un des enquêteurs induit certaines informations ou directions dans les entretiens.

- ***L'enregistrement***

Les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des personnes interrogées. Parfois annihilant en début d'entretien, la présence de l'enregistreur sait vite se faire oublier. L'enregistrement est indispensable car la prise de notes est subjective et ne permet pas à l'enquêteur de se concentrer sur le contenu du discours.

2.3. Construction du guide d'entretien

Le guide d'entretien est unique à tous les enquêteurs et ses recommandations doivent être scrupuleusement suivies et intégrées par les enquêteurs. La meilleure façon de faire comprendre et de faire accepter le guide d'entretien aux enquêteurs est de faire participer les enquêteurs aux différentes étapes de l'étude : de la définition des objectifs à l'analyse de contenu des entretiens. Leurs avis et appréciations vis-à-vis du terrain sont une aide indispensable à l'analyse.

- ***Les consignes aux enquêteurs***

L'entretien commence dès la première prise de contact, par téléphone dans la plupart des cas. Ce premier contact est primordial car il permet de sélectionner rapidement les individus qui vont accepter de participer à une telle enquête. Brièvement, le sujet doit être évoqué sans trop de détails pour ne pas introduire dès le départ d'hétérogénéité dans sa présentation.

En sélectionnant nos cas-types à partir de la base de données du panel PSELL, le travail d'approche des enquêteurs est largement facilité car ces femmes sont déjà engagées dans un processus d'enquête : elles ont déjà accepté et acceptent chaque année de participer à l'enquête PSELL. Par contre, le fait de participer chaque année au panel peut avoir un inconvénient car la démarche poursuivie à travers les entretiens qualitatifs est complètement différente de celle des enquêtes par questionnaires. En effet, si ces femmes sont habituées à répondre à des questionnaires où les questions sont fermées, elles auront peut-être des difficultés à disposer d'une liberté d'expression et d'un espace ouvert au discours qu'elles n'ont pas l'habitude d'avoir. Il sera par conséquent important, dès le départ, de leur signaler ce que l'enquêteur attend d'elles. L'effet peut être inversé pour les femmes qui se sentent prisonnières du questionnaire et qui, pour la première fois, peuvent s'exprimer en dehors des limites imposées par les questions fermées.

- ***Les éléments du guide d'entretien***

Après l'exposé de certaines règles et consignes aux personnes enquêtées, l'entretien débute par l'énoncé de la question centrale de l'enquête autour de laquelle les femmes interrogées vont devoir s'exprimer le plus abondamment possible. Cette question est essentielle car elle doit insuffler aux personnes enquêtées un désir de s'exprimer de façon durable.

- **la phrase d'introduction**

- Il me semble que vous :
- travaillez à l'extérieur,
 - travaillez à la maison,
 - quelles en sont les raisons, les motivations ?
 - que pensez-vous de votre situation par rapport à d'autres femmes ?
 - quels sont, pour vous, les avantages, inconvénients, obstacles que vous rencontrez dans votre situation en rapport avec votre vie personnelle, votre vie familiale ou sociale ?

- **les relances**

L'enquêteur formule des relances lorsque les thèmes suivants sont évoqués :

- la charge des enfants, le système de garde d'enfants, les crèches, les horaires scolaires, les cantines, leur bien-être ;
- la charge d'autres personnes dans le ménage (personnes âgées, notamment) ;
- les tâches ménagères : le partage entre conjoints ;
- les conditions de travail, le type d'emploi occupé, l'intérêt pour le travail ;
- la reconnaissance sociale par l'exercice d'une activité rémunérée ;
- les autres activités non rémunérées : les activités bénévoles, sociales, loisirs ;
- la qualification, le niveau de diplôme ;
- le marché du travail : les difficultés de trouver un emploi ;
- le besoin financier ;
- les mesures incitatives et désincitatives des politiques familiales et fiscales ;

- les antécédents familiaux et la reproduction d'un modèle ;
- le regard des autres ;
- l'importance du conjoint dans la prise de décision ;
- le bien-être, la satisfaction personnelle, la valorisation ;
- le caractère d'organisation ;
- le dynamisme ;
- la projection, l'anticipation, la planification dans l'avenir.

Si ces thèmes ne sont pas spontanément abordés, l'enquêteur doit, dans la seconde partie de l'entretien, les évoquer brièvement afin que toutes les femmes enquêtées se soient exprimées sur les mêmes thèmes. L'objectif est d'assurer une certaine homogénéité du corps de l'entretien pour sa retranscription dans une grille d'analyse.

2.4. Traduction et retranscription des entretiens

Cette étape de l'enquête est certainement la plus fastidieuse car, en plus de la retranscription des enregistrements sur traitement de texte, 27 entretiens ont également été simultanément traduits du luxembourgeois au français ; deux entretiens se sont déroulés directement en français.

La durée moyenne de cette manipulation par entretien variait entre 4 à 6 heures selon la difficulté de compréhension des entretiens.

La traduction des entretiens ne permet pas une analyse psychologique du discours, c'est-à-dire d'analyser certains mots ou certaines formules de phrases. Cette méthode d'analyse n'étant pas l'objet de cette étude, la traduction des entretiens n'a, par conséquent, pas appauvri notre analyse.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- ALBARELLO L. et alii - **Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales** – Paris, Armand Colin, 1995, 184 p.
- BLANCHET A. et DUNOD A. - **L'entretien dans les sciences sociales** – 1995
- BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.C., PASSERON J.C - **Le métier de sociologue** - Mouton Editeur, 1983
- BOUDON R. - **Les méthodes en sociologie** - Paris, PUF, 1969 (1ère éd.), 128 p.
- COMBESSIE J.C. - **La méthode en sociologie** - Paris, La découverte, 1996, 128 p.
- DE BRUYNE P., HERMAN J., DE SCHOUTEETE - **Dynamique de la recherche en sciences sociales** - Paris, PUF, 1974, 240 p.
- DESLAURIER J.P. - **Recherche qualitative, guide pratique** – Montréal, Ed. Mc Graw-Hill, 1991
- sous la direction de DESLAURIER J.P. - **Les méthodes de la recherche qualitative** - Québec, Presses de l'Université du Québec, 1988, 156 p.
- FERREOL G. et alii - **Dictionnaire de sociologie** - Paris, A. Colin, 1991, 304 p.
- GAILLY B. - **Etudes de cas 1. Aspects méthodologiques** - Document de recherche non diffusé, 1996
- GAILLY B. - **Etudes de cas 2. Aspects techniques** - Document de recherche non diffusé, 1996
- sous la direction de GAUTHIER B. - **Recherche sociale - De la problématique à la collecte des données** - P.U. du Québec, 2^{ème} édition, 1992
- GHIGLIONE R., MATALON B. - **Les enquêtes sociologiques - Théories et pratique** - Armand Colin, 1978
- GRAWITZ M. - **Méthodes des sciences sociales** - Paris, Dalloz, 1976, 1.080 p.
- LEDRUT R. - **Le qualitatif et le quantitatif - Recherches sociologiques** - volume XVI, n°2, 1985
- LOUBET DEL BAYLE J.L. - **Introduction aux méthodes des sciences sociales** – Toulouse, Privat, 1991 (3e éd.), 240 p.
- MUCCHIELLI A. - **Les méthodes qualitatives** - Paris, PUF, 1991, 128 p.

- sous la direction de MUCCHIELLI A. - **Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales** - Paris, A. Colin, 1996, 280 p.
- NOELLE E. - **Les sondages d'opinion** - Les éditions de minuit, 1966
- QUIVY R. et VAN CAMPENHOUDT L. - **Manuel de recherche en sciences sociales** – Paris, Dunod, 1988, 274 p.
- THIEBAUT E. - **La perspective temporelle. L'objet de mesure vers une élucidation conceptuelle** - Thèse de doctorat de psychologie, 1997

TRAVAUX DU CEPS/INSTEAD SUR LE THEME DES FEMMES

- CARVOYEUR S., JEANDIDIER B., RAY, J.C. – **Activité féminine, isolement et prestations familiales : un premier parallèle Luxembourg-Lorraine** – Document PSELL n°13, Walferdange, 1990.
- AUBRUN A., HAUSMAN P. – **Le mode de garde des jeunes enfants** – Document PSELL n°20, Walferdange, 1990.
- HAUSMAN P. – **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg : Démographie-Famille** – Document PSELL n°46, Walferdange, 1992.
- HAUSMAN P., VECERNICK J. – **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg : Revenus-Conditions de vie** – Document PSELL n°47, Walferdange, 1992.
- AUBRUN A. – **Budget temps des femmes : l'opinion des femmes** – Document PSELL n°62, Walferdange, 1994.
- LEJEALLE B. – **Actives mais à quel prix ?** – Document PSELL n°69, Walferdange, 1994.
- LEJEALLE B. – **Les Luxembourgeoises moins actives que leurs homologues européennes** – Document PSELL n°70, Walferdange, 1994.
- LEJEALLE B. – **Activité féminine** – Population et Emploi n°3/1994, Differdange.
- DEPREZ M., HAUSMAN P. – **Comparaison entre le salaire des femmes et des hommes** – Population et Emploi n°1/1994, Walferdange.
- LEJEALLE B. – **Diplômes et nationalité des femmes actives** – Population et Emploi n°4/1994, Walferdange.
- LEJEALLE B. – **Chômage au féminin** – Population et Emploi n°1/1995, Walferdange.
- LEJEALLE B. – **Recherche d'emploi au féminin** – Population et Emploi n°4/1995, Walferdange.
- AUBRUN A. – **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg : Place et rôle de la femme dans la société** – Document PSELL n°73, Walferdange, 1995.
- HAUSMAN P. – **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg : Revenus-Conditions de vie** – Document PSELL n°74, Walferdange, 1995.
- PELS M. – **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg : Encadrement institutionnel de la femme luxembourgeoise** – Document PSELL n°76, Walferdange, 1995.
- LEJEALLE B. – **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg : Les familles monoparentales au Luxembourg ou élever seule son enfant au Luxembourg** – Document PSELL n°78, Walferdange, 1995.

- HAUSMAN P. – **Les femmes employées privées au Grand-Duché de Luxembourg** – Eco-Ceps, 1/1995, Walferdange.
- LEJEALLE B. – **Les femmes et le chômage en 1994** – Document PSELL n°93, Differdange, 1996.
- HAUSMAN P., LEJEALLE, B. – **Entre famille et activité professionnelle. Mode d'organisation des employées privées** – Document PSELL n°96, Differdange, 1996.
- HAUSMAN P. – **Les employées de statut privé au Luxembourg** – Population et Emploi n°3/1996, Differdange.
- ZANARDELLI M. – **Le poids de la présence d'enfants dans l'offre de travail des femmes** – Population et Emploi n°2/1997, Differdange.
- LEJEALLE B. – **Les interruptions de carrière des femmes employées privées** – Population et Emploi n°2/1997, Differdange.
- LEJEALLE B. – **Femmes au foyer** – Document PSELL n°104, Differdange, 1997.
- LEJEALLE B. – **L'emploi du temps des femmes : un partage entre famille, ménage et activité professionnelle** – Document PSELL n°109, Differdange, 1997.
- AUBRUN A. – **Les perspectives familiales : Les femmes peuvent-elles choisir librement entre leur vie familiale et leur vie professionnelle ?** – Document PSELL n°114, Differdange, 1998.
- HAUSMAN P., LANGERS J., LEJEALLE B. – **La discrimination salariale entre les femmes et les hommes employés privés : Un phénomène apparent ou réel ?** – Eco-Ceps n°2/1998, Differdange.